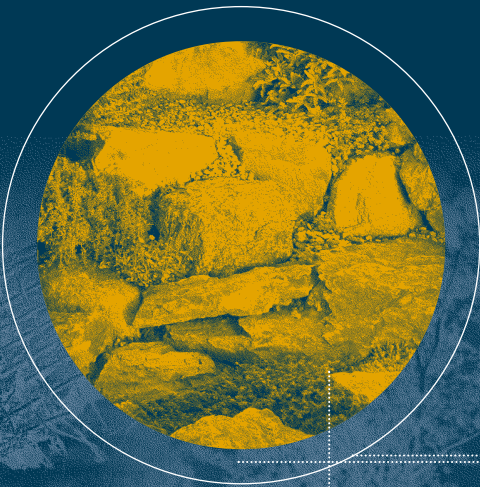
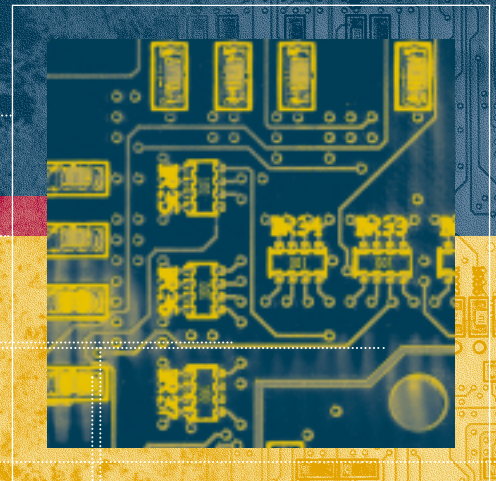




# Stratégie de développement durable



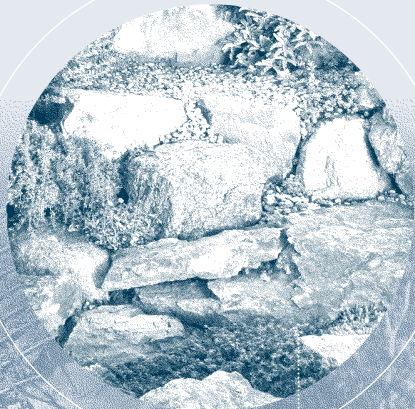
2000



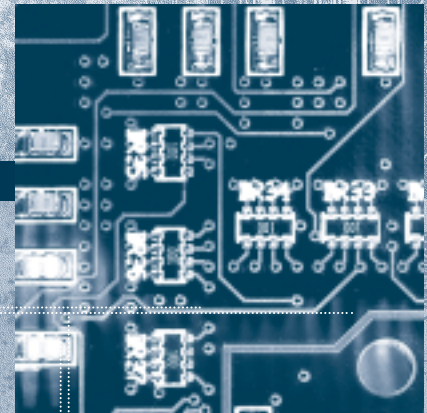
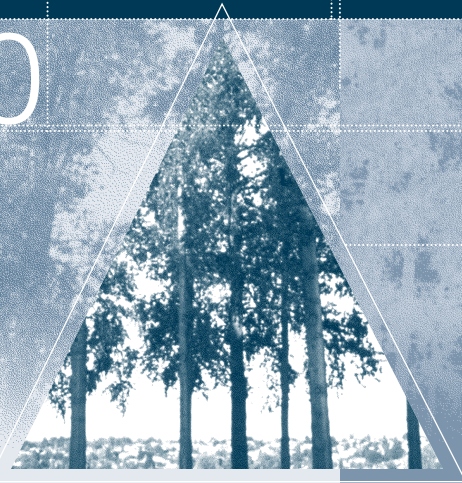
2003

# Industrie Canada

## Stratégie de développement durable



2000



2003

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (<http://strategis.gc.ca/dd>).

On peut aussi se la procurer sur demande en médias substitués. À cette fin, prière de communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser également au Centre :

Centre de diffusion de l'information  
Direction générale des communications  
Industrie Canada  
Bureau 268D, tour Ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466  
Télécopieur : (613) 954-6436  
Courriel : [publications@ic.gc.ca](mailto:publications@ic.gc.ca)

#### **Autorisation de reproduction**

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez envoyer un courriel à : [copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue C2-332/2000  
ISBN 0-662-65463-3  
53300B

Couverture : imprimée sur papier ne contenant pas de matière ligneuse  
Pages intérieures : contiennent 100 p. 100 de matières recyclées



## Message du Ministre

Ces dernières années, Canadiennes et Canadiens ont relevé les défis d'un changement technologique rapide, de la mondialisation et de pressions environnementales accrues. Ce faisant, ils y ont puisé une prospérité économique sans précédent tout en intégrant le développement durable dans toutes leurs activités. La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada fait écho à cette transformation.

Dans le cadre du mandat d'Industrie Canada, qui est de poser les fondements d'une économie du savoir plus productive et plus concurrentielle, la nouvelle stratégie est axée sur le leadership et le partenariat comme moyens de promouvoir le développement durable. Voici les trois objectifs qui, en matière de développement durable, fixent le cap de la stratégie :

- Productivité par l'écoefficacité — l'utilisation de pratiques, outils, technologies et produits dont l'écoefficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale;
- Technologies environnementales — l'élaboration et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme;
- Prise de décisions — l'intégration des objectifs du développement durable dans la prise de décisions.

Encore plus que la première, la stratégie de développement durable de 2000-2003 engage le Ministère à travailler en partenariat avec d'autres ministères, avec l'industrie et les consommateurs et avec les autres grands intervenants à réaliser le développement durable tout en édifiant une économie productive axée sur le savoir. En tant que ministre de l'Industrie, je continuerai d'encourager l'industrie canadienne à prendre des initiatives novatrices en matière de développement durable.



Par ce deuxième ensemble de stratégies de développement durable, Industrie Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Diversification de l'économie de l'Ouest ainsi que d'autres ministères fédéraux renouvellent et renforcent l'engagement du gouvernement du Canada de consolider l'avenir sur les plans économique, environnemental et social. Les stratégies de développement durable constituent une assise solide en vue d'enrichir notre vie et de léguer à nos enfants un meilleur environnement.

Le ministre de l'Industrie,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Brian Tobin'. The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Brian Tobin



# Table des matières

Résumé.....	1
<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Réalisations, défis et possibilités en matière de développement durable.....</b>	<b>4</b>
2.1 Progrès récents.....	4
2.2 Défis et enjeux du développement durable.....	8
<b>3. Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour 2000-2003.....</b>	<b>12</b>
3.1 Productivité par l'écoefficacité.....	17
3.2 Technologies environnementales.....	29
3.3 Intégration du développement durable dans la prise de décisions.....	41
<b>4. Mise en œuvre et évaluation des progrès accomplis.....</b>	<b>52</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe I Profil ministériel.....	60
Annexe II Développement durable — Principales questions et interventions possibles.....	63
Annexe II-1 Analyse interne — Résumé.....	65
Annexe II-2 Analyse externe — Résumé.....	68
Annexe II-3 Évaluation à mi-parcours — Résumé.....	70
Annexe III Consultation.....	77
Annexe III-1 Consultation des intervenants.....	77
Annexe III-2 Consultation du personnel d'Industrie Canada et d'autres ministères.....	80
<b>Sigles et acronymes.....</b>	<b>81</b>



# Résumé

## Objectifs et interventions en matière de développement durable

Trois objectifs de développement durable donnent à la stratégie son orientation.

### Productivité par l'écoefficacité

**Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'écoefficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.**

- renforcer la recherche-développement et les compétences;
- appliquer les outils au marché;
- mesurer le succès.

### Technologies environnementales

**Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.**

- promouvoir l'innovation technologique;
- collaborer grâce à des partenariats stratégiques;
- favoriser les nouvelles approches.

### Intégration du développement durable dans la prise de décisions

**Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.**

- améliorer les pratiques de planification;
- étoffer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable;
- renforcer la prise en compte du développement durable dans l'évaluation.

La nouvelle stratégie de développement durable d'Industrie Canada s'appuie sur la précédente mais s'en démarque par sa structure et son contenu. Alors que la première stratégie portait sur l'apprentissage et la découverte, la nouvelle traite de leadership et de partenariat. Plus dynamique et plus concentrée, elle met davantage l'accent sur le renforcement des pratiques de gestion.

La stratégie d'Industrie Canada pour 2000-2003 est guidée par l'engagement de favoriser le développement durable dans le cadre de son mandat, qui est de poser les fondements d'une économie du savoir plus productive et

plus concurrentielle. Cette vision appelle le Ministère à jouer un rôle de chef de file et à former des partenariats pour promouvoir le développement durable grâce à l'écoefficacité, aux technologies environnementales et à la prise de décisions.

### Mise en œuvre

La stratégie propose un plan d'action comportant diverses interventions précises et des engagements connexes afin de mettre en œuvre les objectifs et priorités. Les éléments du plan d'action énoncés à l'égard des premier et second objectifs (écoefficacité et technologies environnementales) sont axés sur les obligations du



Ministère envers ses clients et les intervenants de l'extérieur, tandis que les éléments liés au troisième objectif (intégration du développement durable dans la prise de décisions), concernent en grande partie le fonctionnement interne d'Industrie Canada.

La mise en œuvre efficace de la stratégie sera renforcée par le troisième objectif et par les éléments du plan d'action qui y correspondent. Ceux-ci englobent l'éventail complet des

étapes de « planification, de réalisation, d'examen et d'amélioration » du système de gestion du Ministère. Ils visent, par exemple, à poursuivre et à approfondir la sensibilisation des employés, à renforcer la participation de la haute direction, à perfectionner le système de surveillance et de reddition de comptes et à intégrer le développement durable dans les étapes de la planification et de l'évaluation ministérielles. Tous ces éléments aideront à assurer le succès de la stratégie.

# 1. Introduction

Le développement durable, c'est-à-dire le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins, continue d'offrir des possibilités et des avantages à notre société et de lui lancer des défis. La première stratégie d'Industrie Canada a permis d'explorer et de découvrir des moyens d'équilibrer les objectifs environnementaux, économiques et sociaux, les trois enjeux du développement durable. Les leçons qui en ont été tirées ont fourni une assise solide à notre deuxième stratégie, qui met l'accent sur un leadership pragmatique et des partenariats efficaces.

La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour la période allant de 2000 à 2003 (SDD II) tient compte de la responsabilité générale du Ministère de créer une économie du savoir plus concurrentielle qui favorise la croissance de l'emploi et du revenu. Elle reflète également l'opinion selon laquelle la croissance sur ces deux plans et sur celui de la productivité nous permet de maintenir notre capacité productrice, de régler les questions sociales, économiques et environnementales et d'appuyer les programmes destinés à améliorer notre qualité de vie. En outre, la SDD II étaye l'idée qu'il existe un lien entre la bonne performance économique d'un pays et son rendement sur le plan environnemental. Bien que la nouvelle stratégie continue de faire fond sur les activités en cours ainsi que sur les réalisations et les leçons tirées grâce à une approche progressive, elle vise à inciter le Ministère à se lancer résolument sur la voie du développement durable.

La SDD II diffère de la première stratégie sous plusieurs rapports. Tout d'abord, contrairement à la première qui était fondée sur le thème général de l'apprentissage et de la découverte,

elle a pour thème le leadership et le partenariat. Deuxièmement, la nouvelle stratégie est plus dynamique et davantage axée sur des mesures prioritaires et elle nous permet de nous concentrer sur les secteurs qui, à notre avis, seront les plus profitables pour l'industrie, les consommateurs et les Canadiens. La vision de notre nouvelle stratégie engage Industrie Canada à jouer un rôle de chef de file et à créer des partenariats pour promouvoir le développement durable par les moyens suivants :

- la productivité au moyen de l'écoefficacité;
- les technologies environnementales;
- l'intégration du développement durable dans la prise de décisions.

Fait important, la SDD II vise davantage à renforcer les pratiques et systèmes de gestion, entre autres par une participation accrue des cadres supérieurs, afin de remplir nos engagements en matière de développement durable. Elle reconnaît en outre l'importance croissante de la dimension sociale du développement durable pour l'industrie au Canada.

Cette nouvelle stratégie est fondée sur l'analyse des principales questions, sur l'évaluation à mi-parcours de la première stratégie et sur la consultation d'autres organismes fédéraux, du milieu des affaires, de groupes environnementalistes et d'autres intervenants. La SDD II est également influencée par d'autres balises importantes comme le *Guide de l'écogouvernement*, le discours du Trône de 1999, les initiatives du budget 2000 et une consultation sur le développement durable coordonnée à l'échelle nationale (Forum des dirigeants). Elle représente une autre étape de la promotion du développement durable et témoigne du fait que le progrès suppose la détermination d'élargir sans cesse nos connaissances.

## 2. Réalisations, défis et possibilités en matière de développement durable

### 2.1 Progrès récents

#### Vers une économie durable

Au cours des dernières années, le Canada a réussi à régler les problèmes structurels essentiels qui limitaient sa compétitivité internationale. Aujourd'hui, il a un excédent budgétaire, un faible taux d'inflation, une dette réduite par rapport au produit intérieur brut (PIB), des exportations accrues dues à l'industrie du savoir et une économie qui figure parmi les plus ouvertes du monde. Selon l'indice du développement humain de l'ONU, le Canada continue d'occuper le premier rang quant à la qualité de vie. Cet indice est un indicateur composite de l'espérance de vie, du PIB réel par habitant et du niveau de scolarité<sup>1</sup>.

Selon l'Environmental Sustainability Index, qui est issu d'une étude collective jugeant le progrès des économies mondiales dans la création d'un environnement durable, le Canada figure dans le peloton de tête des 122 pays examinés. Il occupe le troisième rang après la Finlande et la Norvège et devance tous ses partenaires du G7<sup>2</sup>.

1. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (1999), *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, Oxford University Press, New York et Oxford, 1999.
2. Forum économique mondial (initiative du groupe de travail Global Leaders for Tomorrow Environment), en collaboration avec le Yale Center for Environmental Law and Policy et le Centre for International Earth Science Information Network of Columbia University (2000). *2001 Environmental Sustainability Index*, assemblée annuelle 2001, Davos, Suisse. Les composantes de l'indice sont les suivantes : maintien des systèmes environnementaux indispensables, stress et risques environnementaux d'origine anthropique, vulnérabilité des humains aux impacts environnementaux, capacité de la société et des institutions à relever les défis environnementaux et participation à la gestion environnementale à l'échelle mondiale.

Dans son cinquième rapport annuel sur le rendement et le potentiel social et économique du Canada, le Conference Board du Canada fait valoir que, même si notre pays jouit d'un revenu élevé par habitant, d'une longue espérance de vie, d'un faible niveau de pauvreté ainsi que d'un environnement sûr et sain, il est en voie de se faire rattraper et même dépasser par d'autres pays. Il conclut que les Canadiens doivent se concentrer sur les facteurs capables d'accroître leur productivité, d'améliorer l'innovation et de relever leur rendement à développer la capacité humaine de manière à se faciliter la tâche d'appuyer les politiques qui sous-tendent leur qualité de vie et la compétitivité de leurs entreprises<sup>3</sup>.

#### Action et progrès de l'industrie

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les entreprises canadiennes continuent en général d'élargir leurs connaissances en matière de développement durable. À titre tant individuel que collectif, elles ont relevé un vaste éventail de défis engendrés par le changement climatique, les substances toxiques et le recyclage. Les consommateurs et d'autres intervenants ont également fourni leur apport. Les progrès accomplis par l'industrie découlent en partie des exigences des consommateurs et des avantages que permet d'entrevoir un engagement efficace à l'égard du développement durable.

#### Voici quelques exemples notables des réalisations récentes de l'industrie :

- L'Inventaire national des rejets de polluants montre une tendance générale à la baisse des rejets de polluants du secteur manufacturier au Canada. De 1994 à 1996, les

3. Conference Board du Canada, *Rendement et potentiel 2000-2001*, Ottawa, 2000.

rejets provenant de ce secteur ont diminué de 16 p. 100. Les industries des produits de papier et des produits chimiques figuraient en tête, enregistrant des taux de 36,5 p. 100 et 26,5 p. 100 respectivement<sup>4</sup>.

- Grâce au programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques, les émissions annuelles ont été réduites de plus de 24 000 tonnes, ce qui représente une baisse de 64 p. 100 par rapport aux niveaux de base. Sur les 303 installations participantes, 112 ont déjà atteint ou dépassé leurs objectifs pour 2000 dans toutes les catégories de substances pour lesquelles elles fournissent des données<sup>5</sup>.
- Le taux de croissance des entreprises canadiennes certifiées selon la norme ISO 14000 était important au cours de la période de trois ans prenant fin en décembre 1999. Le nombre d'entreprises certifiées est passé de 27 à 142, soit une hausse de plus de 400 p. 100<sup>6</sup>.
- Les dépenses totales du secteur manufacturier au titre de l'équipement et de l'exploitation visant à protéger l'environnement ont légèrement diminué, passant de 4,9 milliards de dollars en 1996 à 4,7 milliards en 1997<sup>7</sup>.
- Les dépenses d'équipement visant à prévenir la pollution dans le secteur manufacturier ont augmenté d'un peu plus de 5 p. 100 de 1996 à 1997. C'était la première

fois depuis 1994 (année où l'on a commencé à recueillir des données) que les dépenses à ce titre dépassaient celles consacrées au matériel de lutte contre la pollution et de dépollution avant rejet<sup>8</sup>.

- Les associations industrielles ont continué de progresser sur le plan des projets environnementaux volontaires. Certaines, comme l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (projet Gestion responsable), le Conseil du vinyle du Canada et l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, ont continué d'atteindre de bons résultats grâce à des initiatives telles que les codes de pratiques volontaires, les plans d'action et les rapports sur la performance environnementale. D'autres associations ont aussi proposé d'adopter des approches volontaires (p. ex., l'Association canadienne de l'électricité a annoncé en 1997 un programme d'engagement pour la protection de l'environnement).
- En 1997, les entreprises canadiennes ont tiré des recettes totales de 11,5 milliards de dollars de la vente de produits et de services environnementaux, soit une hausse de 4 p. 100 par rapport à 1996<sup>9</sup>.
- Le total des exportations de produits et services environnementaux a atteint 898 millions de dollars en 1997, par rapport à 768 millions en 1996<sup>10</sup>.

*De plus, l'industrie a assumé ou élargi son rôle concernant la responsabilité sociale des entreprises afin de tenir compte des trois enjeux du développement durable.*

- Le Dow Jones Sustainability Group Index a été instauré en 1999 afin de repérer les entreprises qui respectent le mieux les aspects sociaux, économiques et environnementaux

4. Environnement Canada (1997), *Inventaire national des rejets de polluants, Rapport sommaire 1994, Rapport sommaire 1996*, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Ottawa, 1997.

5. Leaders environnementaux 3, *Action volontaire sur les substances toxiques : Rapport d'étape sur le Programme d'accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques*, Environnement Canada, Ottawa, 1999.

6. Organisation internationale de normalisation, *The ISO Survey of ISO 9000 and ISO 14000 Certificates, Eighth cycle – 1998*, ISO, Genève, 1999.

7. Statistique Canada, *Éconnexions : pour lier l'environnement et l'économie, Indicateurs et statistiques détaillés*, cédérom, 16-200-XKE, ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997. Aussi, Statistique Canada, *Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 1996-1997* (révisé), Ottawa, 2000.

8. *Ibid.*

9. Statistique Canada, *Industrie de l'environnement : secteur des entreprises, 1996 et 1997*, Ottawa, 1999.

10. *Ibid.*

du développement durable. Parmi plus de 200 entreprises regroupées dans 68 industries et 22 pays, quatre entreprises canadiennes se sont classées parmi les 18 meilleures<sup>11</sup>.

- Depuis trois ans, les fonds mutuels à caractère social se sont multipliés et ont de plus en plus de succès sur le marché canadien.

### Contribution d'Industrie Canada

Industrie Canada a réussi à mettre en œuvre sa première stratégie de développement durable et à faire avancer le développement durable par rapport à ses objectifs concernant le marché, l'innovation, le commerce et l'investissement et à ses fonctions de gestion sous-jacentes. L'ampleur de sa réussite est décrite dans l'évaluation à mi-parcours (voir l'annexe II-3). Le tableau 1, à la page suivante, fait état des principales réalisations du Ministère par

Industrie Canada a contribué à l'atteinte d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux en matière de développement durable, suscitant ainsi de nouvelles possibilités d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et de leurs collectivités.

- De nouvelles initiatives de développement des entreprises autochtones ont permis d'approuver des demandes de marges de crédit totalisant quelque 5 millions de dollars et une autre tranche de 2 millions de dollars était à l'étude au 31 mars 2000.
- À la fin de 1999-2000, le Programme d'accès communautaire avait permis d'établir 4 753 centres d'accès communautaire, dont 4 419 en milieu rural et 334 en milieu urbain.
- Grâce au programme Ordinateurs pour les écoles, 201 185 ordinateurs avaient été recyclés et livrés à des écoles et bibliothèques des diverses régions du pays au 31 mars 2000.
- De concert avec les provinces et le secteur privé, Rescol canadien avait branché 425 234 ordinateurs à l'Internet, le 31 mars 2000.

rapport à la première stratégie de développement durable (SDD I), qui avait été présentée au Parlement en 1997. On y voit qu'Industrie Canada a tenu ses engagements par rapport à chacun des objectifs stratégiques énoncés dans la SDD I.

Le Ministère a en outre contribué à des initiatives débordant sa première stratégie. En voici des exemples :

- Le programme Réseaux de centres d'excellence (RCE) est devenu permanent en 1997. À la fin de 1998-1999, il existait au Canada 14 réseaux gérés par Industrie Canada et les conseils subventionnaires. Ces réseaux ont réussi des percées technologiques dans un vaste éventail de domaines de recherche, parmi lesquels la santé et la biotechnologie, l'infrastructure, la technologie de l'information et les ressources naturelles.
- Industrie Canada a lancé le programme des Collectivités ingénieuses qui compte un concours servant à choisir des collectivités pilotes (une par province, une dans le Nord et une collectivité autochtone) ayant le désir et la capacité de devenir « ingénieuses » en créant des renseignements et des services électroniques afin d'appuyer le développement économique et d'enrichir la vie communautaire. Le programme leur donne également l'occasion d'améliorer leur performance environnementale.
- La Commission canadienne du tourisme a participé à la septième session de la Commission du développement durable de l'ONU et y a exposé les réalisations du Canada en matière d'écotourisme.
- FedNor a financé un nouveau centre d'écologie dans une localité voisine de Mattawa et des études sur le patrimoine et l'écotourisme effectuées pour la région de la rive nord du lac Ontario.

11. Dow Jones Sustainability Group Indexes GmbH, *Dow Jones Sustainability Group Index: Performance and Attributes*, DJSI GmbH, Zurich, 2000.

**Tableau 1 : Points saillants des récentes réalisations d'Industrie Canada en regard de la SDD I**

<p><b>Favoriser un climat de marché appuyant le développement durable.</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Ministère a élaboré un cadre servant à évaluer les lois sous l'aspect du développement durable et l'a utilisé pour évaluer les modifications proposées à la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>.</li> <li>■ Au chapitre du changement climatique, Industrie Canada a coparrainé la table ronde de l'industrie sur le sujet, y a fourni un soutien administratif et a produit les documents de base pour plusieurs secteurs industriels. Il a en outre répertorié les politiques et programmes pertinents du portefeuille de l'Industrie et en a rédigé un aperçu.</li> <li>■ Le Ministère a publié <i>Les codes volontaires : guide d'élaboration et d'utilisation</i> afin de promouvoir la réalisation de projets volontaires. Il a lancé sur la question un site Web qui comporte un forum de recherche en direct. Il a terminé les recherches sur la réalisation d'initiatives volontaires non réglementées en matière d'intendance environnementale.</li> <li>■ Le Ministère a sensibilisé les consommateurs au développement durable en finançant des projets sur l'écoétiquetage et d'autres outils favorisant une consommation soucieuse de l'environnement. Il a aussi produit un rapport traitant des produits verts sur le marché. Il a promu la consommation soucieuse de l'environnement au niveau international en participant à l'élaboration des lignes directrices sur la protection du consommateur des Nations unies.</li> </ul>
<p><b>Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable.</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En 1999-2000, Partenariat technologique Canada (PTC) a investi 98 millions de dollars dans huit projets qui recueilleront par effet de levier un montant supplémentaire d'environ 120 millions provenant d'autres sources.</li> <li>■ Le Ministère a financé et parrainé des projets de création d'un système de normes volontaires qui favorise le développement durable.</li> <li>■ Le Ministère a produit un rapport sur l'utilisation d'indicateurs de l'écocoefficacité dans l'industrie du Canada et parrainé un rapport visant à aider les entreprises à prendre des décisions éclairées à propos de l'adoption de la norme ISO 14000.</li> <li>■ Le Ministère a continué à développer la base de données des Solutions environnementales canadiennes, qui présente des technologies et des services, en mettant l'accent sur la biotechnologie et le changement climatique. Il a en outre lancé le site Web consacré au développement durable, qui informe les intervenants sur les activités et les progrès d'Industrie Canada à ce sujet.</li> <li>■ Des considérations sur le développement durable ont été intégrées dans les rapports du cadre de compétitivité sectorielle et des cartes routières technologiques.</li> </ul>
<p><b>Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger.</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Ministère a fait valoir sur de nouveaux marchés la technologie et le savoir concernant le développement durable en créant le Bureau virtuel de l'industrie environnementale et le Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes. Il a en outre contribué au plan de travail du Comité mixte du commerce et de l'environnement de l'OCDE.</li> <li>■ Le Ministère a exécuté la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement et ses 22 initiatives.</li> <li>■ Le Ministère a négocié des accords bilatéraux à l'étranger pour créer des possibilités d'exportation du savoir, des technologies et des produits canadiens qui contribuent à la réalisation des objectifs du développement durable.</li> </ul>
<p><b>Améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable.</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Ministère a terminé et évalué un projet pilote visant à améliorer l'évaluation environnementale (EE) de ses politiques et programmes. Il a amélioré la série de guides sur l'EE et les a intégrés dans son processus d'élaboration de politiques.</li> <li>■ Il a élaboré et donné un cours de formation sur le développement durable destiné aux agents de politique et de programme. Il a produit six documents de recherche sur le développement durable dans l'économie du savoir.</li> <li>■ Il a pris des mesures pour sensibiliser davantage les employés, p. ex., en organisant des activités pour la Semaine de l'environnement 1999. Des indicateurs d'efficacité énergétique, de volume de déchets et de recyclage ont été relevés. Un responsable principal de la gestion environnementale a été nommé. Une vérification des déchets dans les principales installations du Ministère a été faite. Des programmes de recyclage ont été mis sur pied dans tout le Ministère; ils ont produit des taux de récupération de plus de 55 p. 100.</li> </ul>

Un rapport d'étape détaillé figure dans le site Web d'Industrie Canada (<http://strategis.gc.ca/dd>).

- Énergie atomique du Canada limitée, de concert avec Precarn Associates Inc., consortium dirigé par l'industrie et effectuant de la R-D pertinente dans le domaine des systèmes intelligents, a développé des systèmes robotiques servant à accroître l'efficacité des centrales électriques et à exercer des activités de détection et de surveillance environnementales.

Dans l'évaluation à mi-parcours de la SDD I (voir l'annexe II-3), on a jugé que les initiatives d'Industrie Canada demeureraient pertinentes pour la réalisation des objectifs du Ministère et du gouvernement en matière de développement durable. Les engagements pris dans la SDD I ont été remplis et intégrés dans le processus de planification continu du Ministère. En outre, Industrie Canada estime que les initiatives mises en œuvre dans le cadre de la première stratégie constituent une assise importante pour l'établissement de la seconde.

## 2.2 Défis et enjeux du développement durable

Comme nous venons de le voir, les réalisations opérées dans l'économie canadienne et au sein du secteur privé et d'Industrie Canada constituent l'assise de la SDD II. Ainsi, nombre des engagements et mesures prévus dans la première stratégie sont encore jugés pertinents et seront maintenus dans la deuxième stratégie. Toutefois, celle-ci repose aussi sur des considérations autres que les réalisations, à savoir l'évolution du contexte mondial et national, les questions clés en matière de développement durable, les leçons tirées de la mise en œuvre de la première stratégie et les principales interventions que pourrait faire Industrie Canada.

### Évolution du contexte mondial et national

L'évolution de la situation et des défis à relever dans le monde et au pays a eu une incidence sur les défis, les obstacles et les possibilités dont Industrie Canada a tenu compte dans l'élaboration de la SDD II.

### Les conditions mondiales

Les conditions économiques, environnementales et sociales dans le monde contribuent à façonner les besoins et les possibilités liés à l'avancement du développement durable. L'économie mondiale est soumise à plusieurs forces : la mondialisation accrue, les changements technologiques, l'amélioration des connaissances, des compétences de plus en plus poussées et la hausse des prix de l'énergie. Le Canada a récemment été classé au 11<sup>e</sup> rang (devançant tous ses partenaires du G7 sauf les États-Unis et l'Allemagne), selon un indice de compétitivité mondiale fondé sur 290 variables distinctes. Néanmoins, les changements économiques mondiaux sont inévitables et exercent sur le Canada une pression accrue qui l'incite à améliorer sa productivité<sup>12</sup>.

Le Canada doit aussi tenir compte des autres défis et possibilités que suscitent les problèmes environnementaux mondiaux tels que le changement climatique, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, la perte de biodiversité, le mouvement transfrontalier de la pollution atmosphérique et la dégradation du milieu marin. Selon une récente évaluation des écosystèmes terrestres, ceux-ci sont gravement atteints : le monde a perdu la moitié de ses terres humides au siècle dernier; quelque 70 p. 100 des grandes populations mondiales de poissons marins sont l'objet d'une pêche égale ou supérieure à la limite biologique; l'activité humaine met en péril environ 60 p. 100 des récifs coralliens; 20 p. 100 des terres sèches risquent de se désertifier; les eaux souterraines et les forêts s'appauvrissent; et plus de 40 p. 100 des terres agricoles se sont considérablement détériorées<sup>13</sup>. De plus, du

12. International Institute for Management Development, *World Competitiveness Index 2000*, Suisse.

13. World Resources Report, *People and Eco-systems: The Fraying Web of Life*. Analyse pilote commune des écosystèmes mondiaux effectuée par la Banque mondiale, le Programme de développement et le Programme environnemental de l'ONU et l'Institut des ressources mondiales, 2000, (<http://www.igc.org/wri/wr2000/scorecard.html>).

point de vue social, la croissance des populations et des villes et l'évolution des valeurs démographiques et culturelles obligent notre société à trouver des solutions bien pesées.

### **Le contexte canadien**

L'économie, l'environnement et les caractéristiques sociales du Canada présentent, eux aussi, des défis anciens et nouveaux au chapitre du développement durable. Le Canada a connu la croissance économique la plus forte parmi les pays du G7. Son inflation demeure sous contrôle, la dette publique diminue, le degré de confiance des consommateurs et des entreprises est élevé et le rythme de la création d'emplois est rapide. Le pays doit toutefois améliorer sa productivité et sa prospérité et créer d'autres emplois. Sur le plan environnemental, il doit poursuivre ses progrès, en dépit des nombreuses améliorations notées dans des domaines comme l'utilisation de l'énergie et du matériel, la dispersion des substances toxiques et le recyclage. Quant au développement social, si le Canada a réussi à rehausser l'enseignement postsecondaire, à atténuer la pauvreté chez les enfants, à réduire le chômage et le sous-emploi parmi les jeunes et à améliorer les soins de santé, d'autres besoins doivent être comblés.

### **Questions clés concernant la SDD II**

Industrie Canada a effectué deux analyses, l'une interne et l'autre externe (voir l'annexe II), pour déterminer les principales questions de développement durable qui découlent de la situation mondiale et du contexte canadien et qui pourraient orienter sa nouvelle stratégie.

Les analyses ont fait ressortir nombre des forces et réalisations du Ministère, entre autres les progrès dans l'atteinte de ses objectifs concernant le marché, l'innovation, le commerce et l'investissement. Elles ont en outre permis de constater l'appui accordé par les gestion-

naires à la stratégie. Néanmoins, ces analyses ont soulevé diverses questions clés :

- l'utilisation efficace des ressources renouvelables du Canada;
- la gestion des substances toxiques;
- les technologies de prévention de la pollution et de dépollution;
- les émissions de gaz à effet de serre et les technologies liées au changement climatique;
- la répartition des coûts et des avantages entre les Canadiens;
- l'amélioration de la productivité;
- l'intégration du développement durable dans la prise de décisions;
- l'application du développement durable à Industrie Canada;
- les partenariats pour le développement durable;
- des lois-cadres et des cadres stratégiques efficaces encourageant l'investissement et la concurrence;
- l'amélioration de l'information, des outils et des processus de planification permettant à l'industrie de croître et de soutenir la concurrence.

La nécessité, pour la haute direction, d'afficher davantage son engagement en faveur du plan d'action en matière de développement durable a recueilli le consensus.

### **Leçons**

L'élaboration et la mise en œuvre de la première stratégie de développement durable d'Industrie Canada ont permis au Ministère de tirer des leçons. Pour ce faire, il s'est appuyé sur diverses sources : l'expérience acquise, les études effectuées dans ses rangs (p. ex., les analyses interne et externe des grandes questions et l'évaluation à mi-parcours décrites à l'annexe II) et divers rapports du Commissaire à l'environnement et au développement durable.



Les principales leçons générales tirées de la première stratégie et les recommandations faites en vue d'améliorer la suivante portaient sur ces points :

- avancer dans l'établissement d'objectifs clairs et mesurables;
- mettre l'accent sur les orientations futures plutôt que sur les réalisations et fournir une description claire des changements précis qui seront apportés aux politiques, aux programmes, aux lois, aux règlements ou aux activités pour mettre en œuvre la stratégie;
- mieux cerner les questions touchant le développement durable et les arrimer solidement aux objectifs de la stratégie;
- amener les cadres supérieurs à s'engager davantage et à mieux accepter la stratégie;
- se concentrer sur les principaux secteurs stratégiques et sur les problèmes révélés par les analyses interne et externe;
- élargir la place consacrée au secteur privé dans la stratégie;
- tirer profit des possibilités offertes par les partenariats;
- sensibiliser davantage le personnel du Ministère au développement durable;
- vérifier périodiquement si les projets de développement durable demeurent pertinents;
- examiner les possibilités d'intervention du Ministère déterminées dans les analyses interne et externe;
- reconnaître les contraintes.

Cette liste rappelle que nous devons être plus dynamiques et pragmatiques dans notre leadership, créer des partenariats efficaces et prendre des mesures ciblées.

### **Interventions possibles de la part d'Industrie Canada**

Industrie Canada dispose de tout un éventail de possibilités pour réagir aux questions de développement durable et aux leçons tirées du passé. Cet éventail est décrit dans l'annexe I, qui trace le profil descriptif des activités du Ministère, et dans l'annexe II, qui présente

l'analyse interne et l'analyse externe des grandes questions ainsi que l'évaluation à mi-parcours de la première stratégie.

Les interventions possibles pour faire avancer le développement durable sont les suivantes : élaborer des cadres stratégiques, influencer le contenu des projets de lois ou des lois en voie de révision, utiliser les programmes de remboursement de prêts, élargir les partenariats, faire des innovations technologiques et fournir des produits et des services d'information.

Le schéma logique reproduit dans l'annexe II présente les liens entre les principales questions de développement durable et les interventions possibles révélées par les analyses interne et externe que peut faire le Ministère.

Le choix des possibilités d'intervention (voir le chapitre 3) a été influencé par un éventail de facteurs : les activités en cours au Ministère, le discours du Trône de 1999, le budget 2000, le *Guide de l'écogouvernement*, les attentes du Commissaire à l'environnement et au développement durable, le rapport sur la productivité et l'innovation du Comité permanent de l'industrie et les études de base (analyses interne et externe et évaluation à mi-parcours) effectuées aux fins de la nouvelle stratégie.

Un autre facteur important qui a contribué à modeler la forme et le contenu de la SDD II consiste dans les résultats du Forum des dirigeants sur le développement durable, tenu en avril 2000. Cette consultation nationale, à laquelle ont participé des leaders gouvernementaux et non gouvernementaux, a permis de cerner huit grands domaines où la coordination peut être améliorée. Par conséquent, Industrie Canada est déterminé à diriger la coordination des activités fédérales liées à « la productivité par l'éco-efficience » et il a consacré à ce thème une partie de la SDD II. Parmi les huit autres thèmes composant sa stratégie

figure celui des « activités gouvernementales durables ». Cette stratégie met donc en relief l'intégration du développement durable dans la prise de décisions. Dans la mesure où ils relèvent de son mandat, Industrie Canada appuiera en outre six autres thèmes, à savoir :

- le développement durable dans le contexte international;
- le développement durable dans le Nord;
- le développement durable et la santé des Canadiens;
- les aspects sociaux et culturels du développement durable;

- le savoir et l'information, les indicateurs du développement durable et la reddition de comptes;
- le développement durable au sein des collectivités.

Des consultations ont eu lieu pour voir quelles interventions seraient possibles, et les mettre au point. Celles-ci sont présentées au chapitre 3.

Le schéma logique dressé au chapitre 4 résume les liens entre les principales questions et les interventions possibles (voir aussi le graphique de la page 64).

### 3. Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour 2000-2003

À l'instar de celle de beaucoup d'autres ministères fédéraux, la première stratégie de développement durable d'Industrie Canada esquissait la façon de mettre en œuvre le concept du développement durable. Même si ces premiers pas vers la découverte et l'apprentissage ont élargi notre bagage de connaissances et notre expérience pratique, l'évolution de la situation, tant nationale qu'internationale, a modifié certains des enjeux, des défis et des possibilités auxquels il faut donner suite.

La stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour la période de 2000 à 2003 vise à diriger le mouvement, à produire des partenariats efficaces et à susciter une intervention plus proactive dans certains domaines stratégiques où des résultats importants sont possibles. L'ossature de notre nouvelle stratégie (voir la figure 1 à la page suivante) se compose des éléments suivants : vision, principes, objectifs de développement durable et secteurs d'intervention ciblés.

#### Vision

*Industrie Canada favorisera le développement durable dans le cadre de son mandat, qui est de poser les fondements d'une économie du savoir plus productive et plus concurrentielle. Le Ministère jouera un rôle de chef de file et formera des partenariats pour promouvoir le développement durable grâce à l'efficacité, aux technologies environnementales et à la prise de décisions.*

#### Principes

Industrie Canada s'engage à appliquer les principes suivants pour réaliser sa vision du développement durable et donner suite aux initiatives exposées dans la présente stratégie :

- **Leadership aux fins de l'élargissement des connaissances** : Nous agissons comme chef de file en élargissant les connaissances, en

faisant appel à des sciences solides et en favorisant l'innovation afin de faire progresser le développement durable.

- **Travail en partenariat** : Nous consulterons les intervenants et créerons des partenariats pour comprendre les besoins, cerner les possibilités et élaborer des objectifs et des interventions efficaces.
- **Ensemble équilibré d'instruments stratégiques** : Le Ministère appuiera un ensemble équilibré d'instruments stratégiques pour atteindre ses objectifs de développement durable (p. ex., mécanismes volontaires, instruments économiques, outils d'information et de sensibilisation, entre autres, des consommateurs, et règlements).
- **Reddition de comptes** : Nous élaborerons des plans d'action clairs qui seront réalisables, limités dans le temps, mesurables et axés sur les résultats. Nous surveillerons les résultats de nos initiatives et rendrons compte de nos progrès au public.

#### Objectifs de développement durable

La nouvelle stratégie de développement durable d'Industrie Canada comporte trois objectifs qui mettent l'accent sur l'efficacité, les technologies environnementales et la prise de décisions. Ces objectifs correspondent, à notre avis, à ce qu'il faut faire pour régler les principaux problèmes de développement durable et tenir compte des leçons retenues (voir la section 2.2) afin de contribuer à la vision globale de la stratégie.

Industrie Canada s'engage à atteindre les trois objectifs suivants en vue de promouvoir le développement durable :

- **Écoefficacité** : Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'efficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.

**Figure 1 : Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour 2000-2003**



- **Technologies environnementales** : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.
- **Prise de décisions** : Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.

Les trois objectifs de développement durable (quoique parfois liés entre eux) sont conçus pour ne faire ressortir qu'un aspect chacun. Ils présentent des différences et des similarités. Premièrement, les objectifs liés à l'écocoefficacité et aux technologies environnementales visent généralement des activités extérieures au Ministère, tandis que celui lié à la prise de décisions donne l'orientation de ses activités internes. Deuxièmement, l'objectif lié à l'écocoefficacité vise à améliorer la capacité tant des entreprises que des institutions à utiliser davantage des pratiques, des outils, des technologies et des produits éco-efficaces qui ont déjà été mis au point et testés, tandis que celui lié aux technologies environnementales gravite autour de la recherche, de la mise au point et de la diffusion de technologies environnementales et habilitantes. En un sens, le premier objectif vise à accroître l'application des pratiques et des technologies à court terme, tandis que le second est davantage axé sur la mise au point et la diffusion à long terme de nouvelles technologies. Même si ce n'est pas toujours le cas, l'objectif lié à l'écocoefficacité vise généralement la production de résultats différentiels à court terme, tandis que le dernier s'articule davantage autour des percées à long terme et à grande échelle. Le troisième objectif de développement durable souligne la nécessité de mieux intégrer les objectifs de développement durable dans le processus ministériel de prise de décisions.

Les trois objectifs de développement durable comportent certains liens entre eux. Bien qu'ils soient la plupart du temps indépendants les uns des autres, tout comme les interventions qui y sont associées, ces objectifs peuvent aussi se compléter et se renforcer mutuellement. Par exemple, comme le montre la description des divers éléments du plan d'action, certaines activités (même rattachées à différents objectifs de développement durable) peuvent contribuer à résoudre un même problème de cet ordre. La nature des liens prévus est indiquée au tableau 2 du chapitre 4, pages 54 à 57.

### Liens avec les objectifs d'Industrie Canada

Les objectifs de développement durable sont aussi liés aux grands objectifs stratégiques du Ministère qui sont énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001* et résumés dans le profil ministériel fourni à l'annexe I.

Industrie Canada s'est fixé cinq objectifs stratégiques pour aider le Canada à améliorer la productivité, l'emploi et le revenu :

- améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation;
- faire du Canada le pays le plus branché du monde;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- améliorer la cote du Canada auprès des investisseurs canadiens et étrangers;
- travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.

L'innovation fait partie intégrante de la croissance de la productivité et d'une économie dynamique et concurrentielle. La performance du Canada sur ce plan dépend de sa capacité à acquérir de nouvelles compétences, à s'adapter aux nouvelles conditions, à susciter des idées nouvelles, à faire des découvertes et à saisir les occasions qui se présentent. Les objectifs liés à

l'écocoefficacité et aux technologies environnementales obligent le Ministère à améliorer la capacité des entreprises canadiennes, petites et moyennes (PME) comprises, à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui favorisent le développement durable. Les mêmes objectifs devraient également contribuer à élargir la gamme de produits éco-efficaces qui sont offerts aux consommateurs. Le Canada peut améliorer sa productivité, sa performance sur le plan de l'innovation et ses progrès en matière de développement durable en faisant avancer l'écocoefficacité et les technologies environnementales et habilitantes, en augmentant ses connaissances dans ces domaines et en adoptant des pratiques, des outils et des produits novateurs. Dans ce contexte, Industrie Canada a déterminé que les initiatives visant à promouvoir l'écocoefficacité et les technologies environnementales favorisaient l'innovation et le développement durable.

Les objectifs de notre nouvelle stratégie en matière d'écocoefficacité et de technologies environnementales peuvent être liés d'au moins trois façons à celui du Ministère qui vise à faire du Canada le pays le plus branché du monde, particulièrement à long terme. Premièrement, ces objectifs peuvent contribuer à instaurer une info-route respectueuse de l'environnement (p. ex., des technologies améliorées nécessitent moins de matière et d'énergie et, du même coup, réduisent la quantité de polluants découlant de la fabrication de produits destinés aux technologies de l'information et des communications). Deuxièmement, les deux objectifs de développement durable peuvent tabler sur des réalisations en matière de connectivité. En effet, une infrastructure d'information et de communication avancée peut contribuer au développement durable en fournissant aux entreprises et aux consommateurs canadiens des occasions de connaître et de mettre en commun des moyens d'accroître leur productivité et leur performance environnementale grâce à l'écocoefficacité et aux nouvelles technologies environnementales. Troisièmement,

les entreprises et les citoyens reliés par l'info-route, notamment par l'Internet, peuvent jouer un rôle en aidant l'économie canadienne à réduire la dispersion de matières, d'énergie et de produits toxiques, par des solutions de rechange inoffensives (p. ex., le télétravail et la télémédecine). Dans la foulée de son engagement visant à faire du Canada le pays le plus branché du monde, Industrie Canada peut travailler à améliorer la capacité des Canadiens d'utiliser l'Internet et les technologies connexes pour promouvoir le développement durable. Les améliorations touchant la connectivité pourraient faire progresser le développement durable et, par conséquent, rendre l'économie canadienne plus dynamique, productive et concurrentielle.

Un marché équitable, efficace et concurrentiel est important pour l'investissement, l'innovation, le commerce, la création d'emplois, la confiance des consommateurs et la croissance économique. Il peut en effet accroître la richesse et stimuler l'innovation, ce qui peut faire progresser le développement durable. En matière d'innovation et d'investissement à long terme, un tel marché peut aussi favoriser les décisions présidant au développement et à l'utilisation de nouvelles technologies propres à soutenir le développement durable. Un climat de marché ouvert aux nouveaux outils de gestion, à des instruments volontaires pour relever les défis environnementaux et sociaux ainsi qu'à l'information et au choix du consommateur peut renforcer la capacité des entreprises et des consommateurs canadiens à développer et à utiliser des technologies, des outils et des produits qui favorisent le développement durable. Industrie Canada peut créer un marché équitable, efficace et concurrentiel tout en favorisant le développement durable. Le Canada peut améliorer le climat de son marché et faire progresser le développement durable en utilisant un ensemble équilibré d'outils stratégiques, y compris des instruments volontaires ou fondés sur le savoir, qui serviront à obtenir des résultats quant à la productivité et à l'écocoefficacité.

Au Canada, le commerce international est devenu un autre important levier de croissance économique et de création d'emplois. Le Canada doit continuer à promouvoir une économie dynamique ainsi que l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, de l'emploi et des revenus et, par là, à tirer parti des nouveaux débouchés sur les marchés d'exportation actuels et nouveaux. L'excellence de la performance environnementale peut réduire les coûts des entreprises et leur ouvrir de nouveaux débouchés ainsi qu'à la technologie et au savoir-faire de chez nous. Les produits canadiens et les technologies de prévention de la pollution, particulièrement les technologies nouvelles et novatrices, peuvent trouver des débouchés à croissance forte sur les marchés mondiaux si elles permettent de résoudre des problèmes environnementaux semblables ou connexes à ceux auxquels se heurtent les Canadiens. De tels débouchés peuvent faire progresser le développement durable tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle nationale. Industrie Canada peut promouvoir le développement durable tout en travaillant avec les Canadiens en vue d'accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.

L'atteinte des objectifs de développement durable et de ceux du Ministère dépend du soutien des services généraux et des services de gestion. Ce soutien comprend des services généraux et consultatifs dans des secteurs comme les ressources humaines et la formation, les communications, l'informatique, la gestion des installations, la vérification et l'évaluation et la fonction de contrôleur. Cette fonction de soutien peut contribuer à

l'avancement des objectifs de développement durable, et des possibilités d'intervention existent en ce domaine au sein du Ministère.

L'un des buts sous-jacents de la SDD II est de mettre l'accent sur les secteurs stratégiques où cela compterait le plus. L'une des principales constatations des analyses et des études d'évaluation est que les objectifs généraux d'Industrie Canada se prêtent mieux que d'autres à l'avancement du développement durable. Dès lors, les objectifs de la nouvelle stratégie ont été étroitement liés aux objectifs généraux qui sont les plus propices à un ciblage des interventions. Cela englobe l'objectif lié à l'innovation et la fonction de soutien de la gestion. Il existe également des liens productifs entre les objectifs entourant le climat du marché et le commerce.

### **Plan d'action**

Le plan d'action des trois objectifs de développement durable est exposé dans les sections 3.1, 3.2 et 3.3. Des cibles, des thèmes prioritaires et des interventions ont été établis pour chacun. Huit secteurs d'intervention ont été définis pour atteindre l'objectif lié à l'efficacité, douze pour celui lié aux technologies environnementales et neuf pour l'objectif lié à la prise de décisions. Les secteurs d'intervention englobent une vaste gamme de choses, notamment les produits d'information, les outils de gestion, et le soutien à la recherche et à la démonstration. Les interventions retenues, regroupées d'après les thèmes prioritaires, sont celles qui devraient obtenir le plus d'appui au sein du Ministère et permettre le mieux à Industrie Canada de faire progresser le développement durable.

### 3.1 Productivité par l'écocoefficacité

**Objectif : Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'écocoefficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.**

**Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants à montrer comment l'écocoefficacité améliore la productivité et la performance environnementale en renforçant la recherche-développement (R-D) et les compétences, en appliquant les outils au marché et en mesurant le succès. Voici les mesures qui seront prises à cette fin d'ici 2003 :**

**Renforcer la R-D et les compétences (deux réalisations attendues)**

- soutenir l'établissement de chaires de recherche;
- soutenir l'institution de réseaux de centres d'excellence (RCE).

**Appliquer les outils au marché (quatre réalisations attendues)**

- aider les PME à recourir à des usages, outils et technologies éco-efficaces et promouvoir l'adoption de normes environnementales;
- élaborer des initiatives volontaires non réglementées et en favoriser la mise en œuvre;
- évaluer dans quelle mesure l'écoétiquetage aide les consommateurs;
- trouver des occasions de mettre l'Internet et les technologies connexes de l'information et des communications au service de l'écocoefficacité.

**Mesurer le succès (deux réalisations attendues)**

- favoriser l'élaboration d'indicateurs de l'écocoefficacité et du développement durable et examiner les pratiques de l'industrie canadienne en matière de rapports environnementaux;
- inciter l'industrie à assumer sa responsabilité sociale en évaluant les pratiques optimales et en améliorant les lignes directrices et les indicateurs.

#### **L'écocoefficacité et l'innovation, clés de la croissance durable de la productivité**

La productivité du Canada continue d'accuser un retard sur celle d'autres économies industrielles avancées en raison de son piètre bilan en matière d'innovation. L'industrie canadienne est surtout lente à développer, à appliquer et à commercialiser des produits, des procédés et des services innovateurs. Or, l'innovation est un facteur clé de la croissance de la productivité et de la compétitivité. Il faudra donc s'y attaquer pour permettre aux Canadiens de profiter d'une croissance de l'emploi, d'une hausse du niveau de vie et d'une meilleure qualité de vie.

Le mandat d'Industrie Canada, qui consiste à rendre les Canadiens plus productifs et compétitifs dans l'économie du savoir, et ainsi améliorer la qualité de vie, s'articule autour d'un certain nombre d'éléments, tels que le plan d'action du Ministère en matière d'innovation. L'innovation est la clé de la croissance de la productivité. La performance du Canada sur ce plan dépend de sa capacité à acquérir de nouvelles compétences, à s'adapter aux nouvelles conditions, à susciter des idées nouvelles, à faire des découvertes et à saisir les occasions qui se présentent.



Voici les pratiques dites éco-efficientes, selon la définition du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) : réduction de la quantité de matière, d'énergie et de produits toxiques dispersés et accroissement de la recyclabilité des matériaux, de l'utilisation des ressources renouvelables, de la durabilité des produits et de l'intensité d'utilisation des produits et services. Pour l'entreprise, l'écoefficacité est importante à titre de pratique commerciale et d'outil de gestion pour accroître la productivité et la compétitivité, tout en faisant des progrès mesurables dans l'amélioration de la performance environnementale. Surtout, elle met l'entreprise au défi d'obtenir une valeur accrue à partir d'une quantité moindre de matière et d'énergie, tout en réduisant les émissions. L'écoefficacité suppose aussi des produits plus durables et conçus pour se démonter et se recycler facilement, dont la vie utile et la fonctionnalité sont ainsi prolongées.

Le lien entre l'innovation, la compétitivité et l'écoefficacité apparaît de plus en plus clairement. Les entreprises réalisent en effet des économies et réussissent à bien gérer les risques et à prendre de l'essor grâce à la création et à la mise en œuvre d'outils tels les systèmes de gestion environnementale, l'analyse du cycle de vie des produits, la conception pour l'environnement, le maillage éco-industriel et les indicateurs de la performance environnementale. De grandes multinationales, surtout américaines et européennes, dans divers secteurs industriels, se rendent compte des avantages de l'écoefficacité. En général, leurs stratégies visant à améliorer l'écoefficacité sont axées sur les innovations technologiques, les procédés de production, la conception des produits et l'organisation économique. Au nombre des avantages de l'écoefficacité figurent la baisse des coûts unitaires, l'amélioration des produits et des services, l'amélioration de l'image de marque et la fidélisation de la clientèle, la création de nouveaux débouchés, l'allègement de la

responsabilité environnementale et un surcroît d'intérêt de la part des investisseurs et des milieux financiers. Ils sont une indication claire de l'apport de l'écoefficacité à l'amélioration des volets économique, environnemental et social compris dans le développement durable.

Le maillage éco-industriel est en passe de devenir un important moyen d'améliorer l'écoefficacité au moyen de partenariats. Il suppose l'établissement de nouvelles relations d'affaires à l'échelle locale et régionale entre les secteurs privé et public et les établissements d'enseignement, en vue d'utiliser les anciennes et nouvelles ressources sur le plan de l'énergie, de la matière, de l'eau, du personnel et de l'infrastructure pour améliorer l'efficacité de la production, la compétitivité en matière d'investissement et la santé des collectivités et de l'écosystème. L'examen du mouvement des ressources entre les établissements révélera des manières inédites d'améliorer l'écoefficacité et permettra de les exploiter.

Les organisations intergouvernementales font également de l'écoefficacité un élément clé de leur travail pour accroître la compétitivité et améliorer la performance environnementale de l'industrie. En partenariat avec le WBCSD et d'autres groupes de l'industrie, la Commission européenne a lancé un plan d'action pluriannuel visant à promouvoir le concept primordial de l'écoefficacité partout en Europe. Certains pays comme l'Australie s'emploient aussi, au sein d'organismes telle l'Organisation de coopération et de développement économiques, à examiner les résultats des initiatives et des programmes gouvernementaux visant à améliorer l'écoefficacité des entreprises. L'écoefficacité a en outre été l'une des grandes questions sur lesquelles s'est penché le conseil sur le développement durable du Président des États-Unis. Le monde entier est engagé dans la course et le Canada doit demeurer attentif s'il ne veut pas être distancé.

Même si nombre de grandes entreprises canadiennes ont adopté une ou plusieurs pratiques éco-efficientes, une mise en œuvre plus poussée se heurte à des difficultés. Les possibilités qu'offrent les pratiques éco-efficientes et les outils connexes, par exemple l'évaluation du cycle de vie et la conception de produits « écologiques », sont mal comprises, surtout des PME. Selon certains indices, les universités canadiennes pourraient être mieux préparées à piloter des recherches et à donner des cours sur les derniers outils et systèmes de gestion environnementale contribuant à l'écoefficacité.

Une approche plus systématique à l'égard de l'adoption de pratiques et d'outils éco-efficients par l'industrie canadienne pourrait offrir des avantages importants pour ce qui est d'améliorer la compétitivité et de réduire le risque environnemental. L'écoefficacité contribuera à conserver à l'industrie canadienne sa compétitivité sur les marchés mondiaux dont l'accès dépend de plus en plus de facteurs environnementaux. Pour se tailler une place dans un tel marché mondialisé, les entreprises devront à l'avenir démontrer qu'elles respectent des normes environnementales élevées, telle ISO 14000. Des pressions sont exercées sur les entreprises clientes internationales pour qu'elles fassent état de leur performance environnementale, ce qui les poussera à exiger de leurs fournisseurs qu'ils respectent les mêmes normes environnementales élevées et en fassent la preuve.

### **Rôle d'Industrie Canada**

Dans cette deuxième stratégie de développement durable, Industrie Canada a fait de l'écoefficacité l'un des trois secteurs où il pense faire le plus avancer le développement durable. En effet, l'écoefficacité laisse présager une amélioration de la performance du Canada en matière d'innovation, de croissance de la productivité et de performance environnementale; de plus, le gouvernement fédéral a placé

l'innovation et l'écoefficacité au rang des priorités dans le discours du Trône de 1999. Cet engagement a été réitéré dans le budget 2000 qui prévoyait de nouveaux crédits à la recherche et à l'innovation ainsi qu'à la promotion des technologies et des pratiques environnementales.

En outre, l'écoefficacité était l'un des huit thèmes du Forum des dirigeants sur le développement durable, tenu en avril 2000, qui visait à promouvoir une coopération accrue des ministères fédéraux quant à leurs stratégies de développement durable. En qualité de ministre responsable du plan d'action en matière d'écoefficacité pour le gouvernement fédéral, Industrie Canada appuiera la mise en place d'innovations visant à promouvoir la productivité par l'écoefficacité dans les entreprises canadiennes. De plus, le comité consultatif chargé d'examiner l'ébauche préliminaire de sa stratégie a vivement appuyé l'accent mis par Industrie Canada sur l'écoefficacité dans ce document.

Sous la direction d'Environnement Canada et de concert avec d'autres ministères, Industrie Canada s'est aussi employé à élaborer la SDD II. Entre autres questions horizontales mises de l'avant par Environnement Canada figurent les activités d'écologisation, les systèmes de gestion environnementale (SGE) et l'écoefficacité. Ces questions, et d'autres, figurent dans les stratégies de développement durable, entre autres, de Ressources naturelles Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Transports Canada et de Diversification de l'économie de l'Ouest. Ainsi, basée sur un partenariat avec l'industrie, les ministères fédéraux, les consommateurs et d'autres intervenants, la présente stratégie aborde l'écoefficacité sous l'angle du renforcement de la recherche-développement et des compétences, de l'application des outils au marché et de la mesure du succès.

Dans sa première stratégie, Industrie Canada a reconnu l'importance de l'écoefficacité, pour l'industrie, comme moyen efficace d'offrir des produits ou des services de valeur supérieure tout en utilisant moins de matière et d'énergie et en polluant moins. Le Ministère a commencé à élaborer un dossier capable de convaincre les entreprises de mettre en œuvre des SGE comme ISO 14000. Il a aussi cherché avec l'industrie et d'autres intervenants des occasions d'utiliser des indicateurs d'écoefficacité et il a appuyé l'élaboration du système de normes volontaires afin de promouvoir le développement durable de manière efficace, et cela, au moyen de produits d'information et d'activités de communication. Industrie Canada a ciblé la création de partenariats avec l'industrie et d'autres ministères pour accroître la sensibilisation, cerner les interventions possibles et favoriser l'utilisation de pratiques, d'outils, de technologies et de produits éco-efficaces servant à accroître la productivité et à améliorer la performance environnementale. La principale leçon tirée de cette expérience est que l'écoefficacité est devenue un moyen plus crédible et prometteur de pousser l'économie sur la voie du développement durable.

La stratégie de développement durable du Ministère a été renforcée par les décisions de financement prises par Partenariat technologique Canada (PTC). Le volet Technologies environnementales de PTC soutient l'écoefficacité en finançant le développement et l'application de solutions de rechange durables comme une meilleure conservation de l'énergie, de l'eau et des ressources non renouvelables et la lutte contre la pollution — technologies permettant de réduire la quantité de déchets ou d'émissions nocives.

Industrie Canada cherchera à aider les entreprises canadiennes à développer et à utiliser des pratiques, des outils, des technologies et des produits éco-efficaces et capables de contribuer à accroître la productivité et la performance

environnementale. Pour ce faire, on mettra l'accent sur la modernisation des méthodes de gestion, la démonstration et la diffusion des pratiques éco-efficaces ainsi que l'amélioration de l'infrastructure du savoir et des compétences. Il faudra aussi diffuser les connaissances relatives à l'écoefficacité obtenues par le renforcement de la recherche-développement et des compétences, l'application d'outils au marché et la mesure du succès.

### **3.1.1 Renforcer la recherche-développement et les compétences**

Pour renforcer la R-D et les compétences dans le secteur de l'écoefficacité, il faut faire appel à des travaux de recherche appliquée, à l'enseignement, à des technologies et à des pratiques de pointe. L'emploi et la diffusion de technologies innovatrices éprouvées peuvent jouer un rôle important dans l'exploitation efficace des ressources et la productivité de l'économie canadienne. Les interventions exposées ci-après appuieront l'emploi de la R-D et des compétences, par les établissements et l'industrie, en vue d'enrichir le savoir-faire technique et d'étendre l'application des pratiques, outils et technologies éco-efficaces. Ces interventions pourront en renforcer ou en compléter certaines autres qui sont décrites à l'objectif « technologies environnementales ».

#### ***Chaires de recherche***

L'une des faiblesses du système d'innovation du Canada est la pénurie de gens ayant des compétences et des connaissances propres à susciter l'innovation et l'écoefficacité. Par exemple, nous manquons d'ingénieurs-concepteurs connaissant bien la conception environnementale et les derniers outils et pratiques. Les études de conception constituent un facteur habilitant clé de l'innovation du fait qu'elles donnent naissance aux concepts et notions et créent ou améliorent les produits, procédés, outils et technologies dont l'industrie a besoin pour améliorer la productivité et l'écoefficacité. Le Conseil de recherches en sciences naturelles

et en génie du Canada (CRSNG) a récemment institué un programme visant à établir des chaires en études de conception qui fourniront d'importants éléments de solution à ces problèmes. Il faudra toutefois intensifier les efforts pour mieux faire connaître l'écocoefficacité dans les facultés de sciences de l'environnement et de commerce, pour assurer que les diplômés soient au fait des derniers outils environnementaux et pratiques éco-efficaces et pour renforcer la capacité de recherche universitaire connexe. Il faudra aussi s'employer à renforcer les réseaux de recherche reliant les universités, l'industrie et les établissements de recherche au moyen des réseaux actuels, tel le réseau canadien émergent d'études de conception (Canadian Design Engineering Network ou CDEN), ou de nouveaux réseaux.

#### Plan d'action

▲ *En consultation avec le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement, le CRSNG et d'autres intervenants, Industrie Canada évaluera les besoins des travailleurs intellectuels afin d'aider l'industrie canadienne à adopter des outils et des technologies éco-efficaces. Cette analyse servira à fonder la prise de décisions relatives aux initiatives clés, telles les chaires de recherche, en matière de compétences.*  
Responsable : Direction générale des affaires environnementales

#### Réseaux de centres d'excellence

Réseaux de centres d'excellence (RCE) est un programme fédéral qu'administrent conjointement le CRSNG, les Instituts canadiens de recherche en santé et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, en partenariat avec Industrie Canada. Ce programme vise à mobiliser les meilleurs talents du Canada en recherche, dans les universités et dans les

secteurs privé et public. Il est devenu une pierre angulaire du système d'innovation canadien. Les réseaux mêmes offrent au Canada un mécanisme très productif pour développer et commercialiser les technologies beaucoup plus rapidement que si la recherche était faite de manière indépendante par des partenaires de l'industrie.

De nouveaux RCE sont envisagés dans trois nouveaux champs de recherche pour contribuer à générer des avantages économiques directs et à étendre le savoir-faire canadien dans les secteurs suivants :

- La recherche sur « L'automobile du XXI<sup>e</sup> siècle » accroîtra la capacité du Canada de contribuer au développement et à l'utilisation d'automobiles de plus en plus efficaces, sécuritaires et inoffensives pour l'environnement en réponse aux nouveaux critères de conception qui façonnent l'industrie (p. ex., la réduction des émissions). Un réseau dans ce secteur cible devrait améliorer la santé des Canadiens, accélérer le rythme avec lequel le Canada atteindra ses objectifs de réduction d'émissions et permettre à l'industrie canadienne de mieux profiter des occasions que susciteront les changements dans le secteur de l'automobile.
- La recherche sur « La technologie de la génomique et la société » aidera le Canada à saisir les occasions que suscitera la biotechnologie dans l'économie mondiale du savoir. Elle permettra aussi de mieux comprendre les questions déterminantes pour la société au fil de la mise au point et de l'adoption des technologies connexes. Un réseau dans ce secteur cible devrait permettre au Canada de développer et d'exploiter les connaissances en génomique pour en tirer des avantages économiques et sociaux dans des domaines comme l'agriculture, l'environnement, la foresterie et la santé.

*« Nous cherchons activement des moyens éco-efficaces — pour faire plus avec moins — parce que les produits et procédés qui réduisent les déchets et les risques nous rendent plus concurrentiels et nous font économiser. La mise au point des produits les plus sûrs possible pour l'humain et l'environnement accroît notre part du marché. »*

— Samuel C.

Johnson, président de S.C. Johnson & Son, Inc.

- La recherche visant à « Relever les défis environnementaux de l'eau propre » consolidera le leadership international du Canada dans le règlement des difficultés environnementales liées à la gestion et à la préservation de l'accès à l'eau propre. Un réseau dans ce secteur cible étendrait le savoir-faire canadien dans la gestion efficace des ressources en eau et permettrait de préserver ou d'améliorer l'environnement par la mise au point de technologies innovatrices. Il devrait en outre accroître les avantages des ressources en eau propre pour la santé et sur le plan socioéconomique.

#### Plan d'action

▲ *Industrie Canada participera au processus de gestion en vue de l'approbation et du financement de trois RCE, recommandés par des pairs dans le cadre d'un processus d'examen indépendant, dans ces nouveaux domaines de recherche :*

- 1) *L'automobile au XXI<sup>e</sup> siècle;*
- 2) *La technologie de la génomique et la société;*
- 3) *Relever les défis environnementaux de l'eau propre.*

*Les nouveaux réseaux seront financés uniquement s'ils répondent au critère de l'excellence en recherche prévu pour le programme des RCE. Responsable : Direction générale de la politique d'innovation*

### 3.1.2 Appliquer les outils au marché

Appliquer les outils au marché signifie favoriser activement le transfert, l'adoption et la mise en œuvre d'outils, de pratiques, de procédés et de technologies éco-efficaces au niveau de l'entreprise pour obtenir des améliorations mesurables de la productivité et de la performance environnementale. Les interventions énoncées dans cette section soulignent le but d'Industrie Canada, qui est de fournir aux

entreprises et aux consommateurs le savoir nécessaire pour intégrer l'éco-efficacité dans la vie quotidienne et en faire une pratique commerciale courante. La modernisation des méthodes de gestion d'affaires, y compris les partenariats volontaires, est importante parce qu'elle incite les entreprises à dépasser la conformité à la loi et permet de trouver de nouvelles et meilleures façons de faire des affaires de manière rentable et durable.

La recherche entreprise par Industrie Canada montre que des gains importants sur le plan des économies, de la productivité et de la performance environnementale pourraient être réalisés si la notion d'éco-efficacité était appliquée aux nombreuses PME qui n'ont pas encore saisi cette notion. Elle montre aussi que les initiatives visant à transférer le savoir et la technologie d'un secteur à l'autre et des grandes aux petites entreprises peuvent faire l'objet de partenariats entre le gouvernement et l'industrie, ce qui permettrait à l'industrie canadienne de demeurer concurrentielle dans les marchés mondiaux préoccupés par les questions sociales, l'environnement et à la santé.

Pour de plus amples renseignements sur les outils et pratiques éco-efficaces, voir <http://strategis.gc.ca/dd>.

#### Outils éco-efficaces

Au Canada et à l'étranger, des clients expriment leurs préoccupations face à l'environnement, ce qui comporte à la fois des avantages et des coûts. Pour rester concurrentielles sur le marché mondialisé, nombre de grandes entreprises mettent en œuvre des systèmes de gestion environnementale et recourent à l'analyse du cycle de vie et à des outils de conception écologique dans leur exploitation. Industrie Canada appuie la mise au point d'outils de gestion pour aider l'industrie à définir des techniques environnementales de fabrication de pointe et des solutions axées sur l'éco-efficacité. Pour adopter les innovations éco-efficaces,

les fabricants doivent connaître en détail les outils et pratiques de gestion qui conviennent le mieux à leurs procédés de fabrication. Souvent, les entreprises, notamment les PME, n'ont pas les ressources nécessaires pour élaborer, trouver et mettre en œuvre les outils et partenariats appropriés.

### Plan d'action

▲ *De concert avec divers intervenants, le Conseil national de recherches et d'autres organismes (p. ex., le Centre ontarien de l'avancement des techniques écologiques), Industrie Canada s'emploiera à aider les PME à améliorer leur compétitivité et leur performance environnementale au moyen de pratiques, d'outils et de technologies éco-efficaces et novateurs. Responsables : Direction générale de la politique stratégique et Direction générale des affaires environnementales*

▲ *En partenariat avec d'autres ministères, des entreprises canadiennes, le Conseil canadien des normes, la Fédération des municipalités canadiennes et d'autres organismes compétents, Industrie Canada entreprendra des activités visant à accroître la crédibilité et l'adoption de normes de gestion environnementale. Industrie Canada travaillera avec le comité stratégique directeur pour l'environnement de l'Association canadienne de normalisation pour définir les interventions prioritaires en vue d'étendre l'utilisation des normes environnementales et d'examiner la possibilité de mettre en œuvre un projet pilote dans une municipalité canadienne. Responsable : Direction générale des affaires environnementales*

Dans sa première stratégie, Industrie Canada a commencé à montrer et à communiquer l'analyse de rentabilisation de la mise en œuvre de la norme ISO 14000 comme moyen d'acquiescer des systèmes efficaces de gestion de l'environnement et de faire ainsi avancer le développement durable. Dans la SDD II, Industrie Canada ira plus loin et fera la promotion de ces outils de gestion auprès d'un plus grand nombre d'entreprises.

### Initiatives volontaires

Les initiatives volontaires non réglementées (IVNR) ont une valeur irremplaçable pour la stratégie d'Industrie Canada en matière de développement durable. Elles ont entre autres pour avantage d'inciter l'industrie à être innovatrice et créatrice dans ses procédés et ses pratiques pour prévenir la pollution, donner de meilleurs résultats à un coût moindre et permettre de donner suite à ces deux priorités gouvernementales : améliorer la performance environnementale et stimuler la croissance de l'économie et de l'emploi.

Industrie Canada élabore un cadre stratégique efficace, souple et équilibré pour promouvoir le développement durable, l'efficacité et la gestion environnementale. Le Ministère s'emploie à promouvoir des approches volontaires à une double fin :

- favoriser des programmes volontaires efficaces, en grande partie équivalents, au lieu d'imposer de nouvelles mesures réglementaires qui arriveraient au même résultat;
- inciter l'industrie canadienne à adopter une éthique environnementale qui va au-delà des compétences en matière de réglementation en appliquant diverses pratiques de gestion d'entreprise qui se traduiront par des gains environnementaux, sociaux et économiques.

### Plan d'action

- ▲ *D'ici 2003, en partenariat avec Environnement Canada et d'autres ministères et intervenants, Industrie Canada s'emploiera à élaborer et à mettre en œuvre le nouveau programme volontaire qui remplacera le programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET). Le nouveau programme élargira les assises jetées par son prédécesseur (ARET), car il englobera des secteurs supplémentaires et visera à réduire les émissions d'un plus vaste éventail de substances.*
- ▲ *De plus, en partenariat avec Ressources naturelles Canada et d'autres ministères ainsi qu'avec des groupes de l'industrie et des associations de conservation, Industrie Canada élaborera une initiative visant à promouvoir l'intendance de la biodiversité au sein de l'industrie primaire canadienne. Ce programme contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de la biodiversité.*
- ▲ *Industrie Canada fera valoir le rôle des initiatives volontaires dans la régie environnementale et, en partenariat avec Environnement Canada, élaborera au moins deux nouvelles ententes environnementales avec des secteurs industriels et continuera de participer activement à la mise en œuvre des ententes existantes.*

Responsable : Direction générale des affaires environnementales

### Information et choix du consommateur

Les produits de consommation écologiques qui ont fait leur apparition sur le marché canadien à la fin des années 80 et au début des années 90 ont été présentés aux consommateurs comme étant moins nocifs que d'autres pour l'environnement. La commercialisation

ciblée accompagnant l'introduction de ces produits leur a donné beaucoup de succès jusqu'à ce que les consommateurs apprennent que certaines prétentions étaient douteuses. Même si une grande confusion entoure les produits écologiques, la demande de ce type de produits demeure forte. La confusion semée dans l'esprit des consommateurs soulève des questions quant à la nature de l'information entourant les produits actuellement sur le marché. D'après certaines études, les renseignements sur les produits écologiques sont généralement fournis aux consommateurs grâce aux pratiques de vente au détail telles les étiquettes et la publicité.

Pour favoriser l'équité, l'efficacité et la croissance d'un marché de produits de consommation écologiquement viable, il faut que l'information mise à la disposition des consommateurs sur les répercussions environnementales de ces produits soit exacte et accessible. On tend de plus en plus vers l'étiquetage et la certification des produits en fonction de normes environnementales nationales et internationales. Le défi consiste à donner des renseignements complexes sur les répercussions environnementales des produits afin d'atténuer la confusion des consommateurs. Si ceux-ci comprennent les étiquettes environnementales qu'on leur présente, ils seront en mesure de prendre des décisions éclairées sur l'achat de produits respectueux de l'écologie.

### Plan d'action

- ▲ *Avant la fin de 2001, Industrie Canada appuiera l'Association des consommateurs du Canada dans l'évaluation de l'étiquetage environnemental; il l'aidera aussi à vérifier s'il incite les consommateurs à faire de meilleurs choix sur le plan écologique ainsi qu'à préparer un rapport à ce sujet. Responsable : Bureau de la consommation*

## **Efficacité et connectivité**

Comme pierre angulaire de l'initiative Un Canada branché, le gouvernement du Canada s'est donné pour objectif de faire du Canada le pays le plus branché du monde et l'endroit idéal pour le commerce électronique. Son engagement à cet égard consiste à favoriser l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour augmenter la productivité et réduire la consommation et le gaspillage d'énergie. Ainsi, l'utilisation accrue des transactions électroniques réduit la consommation de papier.

Dans le cadre d'Un Canada branché, certains programmes d'Industrie Canada contribuent à l'avancement du Canada sur la voie de l'efficacité et du développement durable. Par exemple, le programme Ordinateurs pour les écoles, fruit d'un partenariat entre Industrie Canada, les Pionniers du téléphone et d'autres parties, fait le recyclage du matériel informatique et des logiciels et prépare les élèves et étudiants canadiens à l'économie du savoir tout en réduisant la production de déchets.

### **Plan d'action**

▲ *D'ici à 2003, Industrie Canada s'emploiera avec l'industrie, d'autres ministères et divers intervenants à déterminer les utilisations possibles de l'Internet et des technologies connexes de l'information et des communications en vue de réduire l'intensité de l'utilisation de matière et d'énergie et préparera un rapport public sur ces travaux.*

Responsable : Direction générale de la politique stratégique et de la planification

▲ *Un nouveau site Web consacré à l'efficacité sera intégré à Strategis avant 2003. Voici les éléments de ce site qui vise à fournir aux entreprises l'information requise pour qu'elles deviennent*

*vraiment éco-efficaces : outils d'analyse comparative et de diagnostic, programmes d'aide et guides en efficacité, sources de financement des investissements en efficacité, liens vers les bases de données ministérielles permettant de trouver des fournisseurs et des fabricants canadiens de solutions éco-efficaces et mécanisme de rétroaction interactif pour solliciter les commentaires des clients.* Responsable : Direction générale de la politique stratégique

▲ *Industrie Canada mettra au point un site Web d'information sur la politique environnementale pour renseigner les Canadiens sur les tendances et initiatives importantes qui se préparent au sein de l'économie mondiale.* Responsable : Direction générale des affaires environnementales

▲ *Industrie Canada favorisera et financera les produits propres à promouvoir et à diffuser les pratiques liées à l'efficacité, tels les Solutions environnementales canadiennes, le Bureau de la performance environnementale des entreprises et le Bureau virtuel de l'industrie environnementale. Ces produits primés d'Industrie Canada sont conçus pour informer l'industrie et le public des pratiques et technologies éco-efficaces, surtout celles qui peuvent réduire les répercussions environnementales des opérations commerciales.*

Responsable : Direction générale des affaires environnementales

▲ *Industrie Canada mettra au point un groupe de services d'information en ligne visant à faire connaître les éléments nouveaux de la politique environnementale qui intéressent l'industrie canadienne, le gouvernement et le grand public.* Responsable : Direction générale des affaires environnementales



### Écoefficacité et connectivité

L'innovation et le savoir sont les matières premières de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. La réussite dépend du développement, de l'acquisition et de l'utilisation du savoir. Il est essentiel de brancher les entreprises et les citoyens à l'autoroute de l'information, particulièrement à l'Internet, pour aider les économies à bien s'adapter à ces nouvelles réalités.

En l'espace de quelques années seulement, l'Internet est devenu le symbole internationalement reconnu du passage à l'économie du savoir — symbole universel le plus récent des transformations économiques majeures déclenchées par des percées technologiques. Contrairement à d'autres transformations, l'Internet semble inoffensif pour l'environnement. En fait, il semble à première vue promettre des gains environnementaux importants :

- les technologies de l'information et des communications sont relativement propres au niveau de la fabrication et de l'application;
- les transactions électroniques exigent moins d'énergie que celles qui se font sur papier; le magasinage électronique demande moins de locaux à forte consommation énergétique et permet aux clients d'économiser les déplacements et, du même coup, d'économiser les combustibles fossiles et réduire les émissions de gaz à effet de serre; les services gouvernementaux en ligne sont aussi avantageux pour l'environnement puisqu'ils occasionnent moins de déplacements;
- la tendance à se servir de l'Internet pour transmettre les fichiers électroniques de logiciels et de divertissements plutôt que des disquettes et des CD emballés sous film entraîne une dématérialisation et une utilisation moins intensive d'énergie et de matière;
- le télétravail donne lieu à des économies de matière et d'énergie en réduisant non seulement les déplacements, mais aussi le besoin de construire et d'occuper d'autres immeubles.

De plus, les gains de productivité qui font augmenter l'utilisation de l'Internet par les entreprises s'accompagnent souvent de gains environnementaux. Une information en ligne améliorée dans les chaînes d'approvisionnement et les réseaux de distribution permet de réduire les erreurs et les stocks et, du même coup, le gaspillage de matière et d'énergie. Si la décision de concevoir un nouveau produit par ordinateur plutôt que sur des tables à dessin vient du besoin de raccourcir les délais et de réduire le coût de la main-d'œuvre, elle permet néanmoins d'économiser le papier des plans.

Malgré les gains environnementaux, il peut y avoir des coûts environnementaux. En effet, lorsque l'ordinateur a fait son apparition dans les bureaux, on supposait que le réseautage des postes de travail entraînerait une réduction radicale de la consommation de papier. Peu de gens avaient toutefois prévu la venue d'imprimantes de haute qualité peu coûteuses qui a accru la demande de papier.

Il est déjà clair que l'utilisation de l'Internet s'accompagne de certains choix qui ont des répercussions environnementales. Le magasinage électronique, par exemple, peut éviter des déplacements vers les centres commerciaux et réduire la consommation de combustibles fossiles. Mais le choix des modes de livraison peut cependant annuler ces gains. Si l'on opte pour le mode de livraison le plus rapide et le plus énergivore, il se peut alors qu'une transaction en ligne donne lieu à une plus grande consommation d'énergie qu'une transaction équivalente en magasin.

#### 3.1.3 Mesurer le succès

La mesure de la performance et la comparaison sont essentielles pour évaluer la position concurrentielle du Canada. Comme l'écoefficacité est un sous-ensemble de l'innovation, ces activités sont primordiales aussi pour déterminer si la mise en œuvre des initiatives d'écoefficacité ont en fait amélioré la productivité des entreprises.

De plus en plus d'entreprises se tournent vers le développement durable et son triple enjeu économique, social et environnemental. L'une des nombreuses raisons expliquant cette tendance est qu'on reconnaît là la voie de l'avenir et que, pour beaucoup, la conduite durable des affaires relève d'une tradition de responsabilité sociale. Comme l'écoefficacité est le maillon commercial du développement durable, certaines

de ces entreprises ont étendu la portée de leurs initiatives, outils et procédés éco-efficients à l'aspect social du développement durable.

### **Indicateurs et pratiques en matière de rapports**

Les évaluations de la performance sont cruciales pour le développement et la mise en œuvre d'initiatives éco-efficentes. Jusqu'à présent, Industrie Canada a entrepris des recherches pour déterminer dans quelle mesure le concept d'écoefficacit  et les indicateurs connexes sont utilis s et soutenus par les secteurs industriels cl s et par les consommateurs ainsi que l'effet qu'on leur attribue sur la productivit , la concurrence et la performance environnementale. De plus, le Minist re a r cemment conclu, avec Agriculture et Agroalimentaire Canada,

Environnement Canada, le minist re des Finances, Ressources naturelles Canada et Transports Canada, un partenariat ayant pour objet d' tudier le r le que jouent d'importants gouvernements nationaux dans l' coefficacit , les obstacles   son adoption et des  tudes de cas d taill es par de grands praticiens internationaux de l' coefficacit . Ces  tudes contribuent   orienter les futurs programmes et politiques.

### ** coefficacit  et responsabilit  sociale des entreprises**

Depuis peu, les entreprises sont plus nombreuses   reconnaître les avantages commerciaux des politiques, pratiques et initiatives concr tisant la responsabilit  sociale. Au nombre des avantages possibles figurent l'am lioration de la performance financi re, de la r putation, de l'image de marque et de la qualit  des produits et services, l'accroissement de la productivit , la fid lisation des employ s et l'all gement de la r glementation. La possibilit  de tels avantages et les pressions des consommateurs, des employ s, des fournisseurs, des collectivit s, des actionnaires et d'autres intervenants ont incit  les entreprises   assumer leur responsabilit  sociale ou, si elles le faisaient d j ,   s'am liorer sur ce plan.

Industrie Canada veut inciter les entreprises   adopter une attitude socialement responsable envers l' coefficacit  et le d veloppement durable. Le Minist re est conscient que la d finition de la responsabilit  sociale en ce domaine suscite des interpr tations tr s divergentes. Depuis trois ans, il a commenc    explorer des moyens d'int grer davantage les consid rations sociales dans le processus d cisionnel des entreprises. Il y a quelque temps, par exemple, on a examin  la *Loi canadienne sur les soci t s par actions* pour en d terminer les liens avec les consid rations sociales et l'on a cautionn  les lignes directrices am lior es de l'OCDE   l'intention des entreprises multinationales.

*« L' coefficacit  est purement et simplement la fin commerciale du d veloppement durable. »*

— Stephan Schmidheiny, pr sident de plusieurs soci t s de portefeuille et fondateur du Business Council for Sustainable Development

#### **Plan d'action**

- ▲ *Au cours des trois prochaines ann es, le Minist re collaborera avec la Table ronde nationale sur l'environnement et l' conomie, Statistique Canada, Environnement Canada et l'industrie en vue de poursuivre l' laboration d'indicateurs de l' coefficacit  et du d veloppement durable.*
- ▲ *Le Minist re effectuera un sondage sur les pratiques de l'industrie canadienne en mati re de rapports sur l'environnement et le d veloppement durable. Ce sondage visera   d terminer dans quelle mesure les entreprises industrielles du Canada font rapport sur leur performance ainsi qu'  examiner les pratiques  co-efficentes  tudi es dans ces rapports. Il aidera   savoir quelles entreprises ont des pratiques  co-efficentes et une g rance environnementale solides et   les sensibiliser davantage.*

Responsable : Direction g n rale de la politique strat gique

## Plan d'action

- ▲ *D'ici la fin de 2003, Industrie Canada réalisera une étude sur les pratiques exemplaires des entreprises de pointe canadiennes et internationales en matière de responsabilité sociale.*  
Responsable : Direction générale des affaires environnementales
- ▲ *Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada continuera d'intervenir sur des tribunes internationales comme l'OCDE pour améliorer les connaissances et les lignes directrices relatives aux pratiques des entreprises en matière de responsabilité sociale.* Responsable : Direction générale des affaires internationales
- ▲ *Durant la mise en œuvre de la présente stratégie, Industrie Canada s'emploiera avec des intervenants à élaborer des indicateurs de la responsabilité sociale des entreprises et à explorer leur relation avec les indicateurs de l'écocoefficacité.* Responsable : Direction générale de la politique stratégique

## Écocoefficacité et responsabilité sociale des entreprises

En ce qui concerne le développement durable, le plan d'action de nombreuses entreprises a consisté à harmoniser leurs bénéfices nets aux exigences environnementales par la voie de l'écocoefficacité. Certaines entreprises progressistes, qui vont plus loin, ont commencé à étendre leur plan d'action en matière d'écocoefficacité et de durabilité à un troisième enjeu lié à la responsabilité sociale et aux politiques, pratiques et actions connexes.

Il n'y a pas de définition universelle de la responsabilité sociale des entreprises. En général, on comprend que cette notion fait intervenir l'éthique d'une entreprise et la façon dont celle-ci traite ses employés, ses clients, les collectivités et d'autres intervenants comme les administrations publiques et les actionnaires. Pour le World Business Council on Sustainable Development, cette notion est « l'engagement soutenu des entreprises à se comporter de manière éthique et à contribuer au développement économique tout en améliorant la qualité de vie de leurs employés et de leurs familles ainsi que celle de la collectivité locale et de la société en général ».

La responsabilité sociale des entreprises peut englober des questions comme les droits des employés, les conflits d'intérêts et les droits de la personne, et il faut gagner la confiance des intervenants relativement à ces questions pour obtenir la réussite commerciale. Les entreprises savent que le fait d'assumer leur responsabilité sociale leur permet d'éviter, notamment, l'insatisfaction des employés, le boycottage des consommateurs et la hausse des primes d'assurance. Une approche proactive peut leur procurer divers avantages, comme l'amélioration des bénéfices et de la compétitivité, le soutien de la collectivité, la loyauté des employés et des occasions de croissance.

En dépit de l'incertitude quant à la manière de définir et de concrétiser la responsabilité sociale, l'industrie soutient néanmoins l'action sur la scène nationale et internationale. Sur la scène nationale, des organismes tels que le Conference Board du Canada, Michael Jantzi Research Associates Inc. et EthicsScan Canada ont cherché à améliorer l'information concernant les pratiques et performance relatives à la responsabilité sociale des entreprises canadiennes. D'autres, comme la Canadian Business for Social Responsibility et le Centre canadien d'éthique et de politique des entreprises, ont été créés pour promouvoir cette forme de responsabilité. Sur la scène internationale, le World Business Council of Sustainable Development a entrepris en 1997 une étude triennale sur la responsabilité sociale des entreprises. En juin 2000, les ministres du Travail, du Commerce international et de l'Industrie ont cautionné les lignes directrices de l'OCDE énonçant les principes et normes volontaires destinés à régir la conduite responsable des entreprises multinationales ainsi qu'à aider à promouvoir et à protéger l'environnement et les droits de la personne et à confirmer les normes du travail.

Pour de plus amples renseignements, voir <http://strategis.gc.ca/dd>.

## 3.2 Technologies environnementales

**Objectif :** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.

**Cible :** Travailler de concert avec l'industrie, d'autres ministères fédéraux et provinciaux et divers partenaires clés afin de favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme pour le Canada. D'ici 2003, cet objectif sera atteint grâce aux activités suivantes :

### **Promouvoir l'innovation technologique (quatre réalisations attendues)**

- investir dans les technologies environnementales et habilitantes innovatrices par l'entremise de Partenariat technologique Canada;
- soutenir la création et le fonctionnement du Fonds d'appui technologique au développement durable;
- soutenir la R-D concernant les solutions innovatrices de systèmes intelligents par l'entremise de PRECARN III;
- collaborer avec la Fondation canadienne pour l'innovation au soutien d'une infrastructure de recherche.

### **Collaborer grâce à des partenariats stratégiques (cinq réalisations attendues)**

- élaborer et mettre en œuvre la stratégie *Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales*;
- promouvoir et suivre les progrès de Génome Canada inc.;
- appuyer et dresser des cartes routières technologiques dans les secteurs stratégiques clés;
- étendre le développement international des entreprises par le recensement et la commercialisation des technologies environnementales canadiennes;
- appuyer les projets pilotes urbains d'envergure internationale dans le cadre de l'Initiative des villes durables.

### **Favoriser les nouvelles approches (trois réalisations attendues)**

- appuyer l'élaboration et l'application de la stratégie nationale de mise en œuvre relative au changement climatique;
- favoriser et appuyer la poursuite de l'essor de l'industrie de la pile à combustible;
- promouvoir la durabilité industrielle grâce à la biotechnologie.

En plus d'accroître la productivité par l'éco-efficacité, il faut mettre au point et répandre les technologies environnementales. Les entreprises qui font de l'éco-efficacité un outil de gestion considèrent souvent que l'investissement dans ces technologies est essentiel pour leur productivité, leur compétitivité et leur croissance à long terme. À ce titre, l'éco-efficacité est pour le Ministère un autre domaine où il peut concentrer ses activités de développement durable. Pour ce faire, il devra favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes et renforcer la capacité des réseaux de recherche de soutien.

La capacité du Canada d'adopter des pratiques et des technologies environnementales innovatrices sera un facteur de force qui ira sans cesse croissant au XXI<sup>e</sup> siècle. Les technologies environnementales favorisent le développement durable en réduisant le risque pour l'environnement, en augmentant la rentabilité et l'efficacité des procédés et en créant des produits et services favorables à l'environnement. Elles comportent le savoir-faire, les méthodes d'organisation et de gestion et un éventail diversifié de produits et de procédés allant des technologies de contrôle et de prévention de la pollution ainsi que de dépollution

à celles qui augmentent l'efficacité des ressources ou permettent de surveiller et d'analyser les effets sur l'environnement.

Les technologies environnementales sont par nature diverses. Elles touchent l'ensemble de l'économie et constituent un domaine d'activité habilitant pour les analystes du marché et les décideurs gouvernementaux. L'industrie environnementale est depuis toujours associée aux technologies de traitement de l'eau et des eaux usées ainsi que des déchets solides ou dangereux et au contrôle de la pollution atmosphérique. Au cours des dernières décennies, on y a intégré le concept du développement durable, la gestion et la conservation des ressources et la restructuration des procédés industriels afin d'en améliorer l'efficacité sur le plan des ressources et de l'énergie et d'éliminer la production de polluants. Étant donné cette évolution de l'industrie, les technologies environnementales visées par la présente stratégie comprennent les technologies, procédés, produits et services qui servent aux fins suivantes :

- prévenir la pollution en réduisant au minimum ou en éliminant les déchets solides, liquides et gazeux par la restructuration des procédés. L'industrie choisit de plus en plus ces technologies « vertes » afin d'atteindre son double objectif : accroître la productivité et réduire le coût de l'observation des règlements;
- maîtriser la pollution, habituellement en réponse à la législation environnementale et souvent par un seul moyen en aval. Dans certains cas, la maîtrise de la pollution est la seule méthode rentable;
- nettoyer et assainir l'environnement qui s'est dégradé par la négligence des humains,

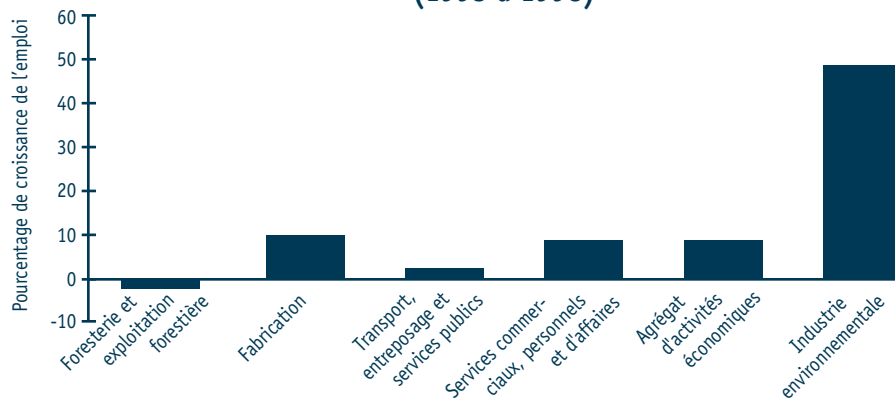
par des accidents ou par de mauvaises pratiques d'entreposage et d'élimination des déchets, en particulier les produits toxiques et autres matières dangereuses;

- surveiller et évaluer la nature et le cheminement des polluants et des flux de déchets. Les technologies de mesure de pointe, par exemple, constituent des composantes essentielles des boucles de réaction nécessaires pour obtenir des procédés industriels plus propres et plus efficaces;
- ralentir l'épuisement des ressources naturelles et en favoriser la gestion durable.

Les entreprises environnementales de partout au Canada sont un élément essentiel de la croissance économique actuelle et future du pays. Entre 1996 et 1998, la croissance de l'emploi dans les industries environnementales a été d'environ 50 p. 100 — cinq fois plus que celle de l'agrégat d'activités économiques (voir figure 2 à la page suivante). L'inquiétude du public face à l'état de l'environnement et la volonté des entreprises canadiennes d'accroître leur capacité concurrentielle ont engendré cette importante industrie qui travaille à satisfaire les besoins mondiaux en technologies, procédés, produits et services environnementaux. Les technologies environnementales innovatrices fournissent aux clients des secteurs privé et public de nombreux avantages à valeur ajoutée, par exemple :

- une productivité et une efficacité accrues;
- la diminution des risques et des obligations éventuelles pour les entreprises;
- l'expansion de leur part du marché par l'amélioration de leur image de marque;
- la hausse des profits et de la valeur pour les actionnaires.

**Figure 2 : Croissance nette de l'emploi par secteur (1995 à 1998)**



Source : Statistique Canada (1999), Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement (1999).

### Le rôle d'Industrie Canada

Comme il l'avait annoncé dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement s'efforcera de renforcer la position du Canada dans l'économie mondiale du savoir. Dans cette économie, les technologies environnementales offrent un tremplin à un secteur à croissance potentielle élevée et sont une source d'innovation pour le secteur primaire classique. Le budget 2000 souligne les défis que nous devons relever pour régler des dossiers environnementaux complexes qui bien souvent permettent d'innover sur le plan de l'économie. Le gouvernement favorisera une culture de l'innovation et insufflera un esprit d'entreprise permettant d'exploiter les débouchés du marché mondial. Dans le cadre de son mandat — promouvoir la croissance et le développement d'une économie forte et dynamique et accroître la compétitivité des entreprises — Industrie Canada contribuera à atteindre ces objectifs.

Dans la SDD I, Industrie Canada a reconnu le rôle important de la mise au point et de la diffusion des technologies. Le Ministère est intervenu sur plusieurs plans pour encourager le développement et la diffusion de technologies propres et habilitantes qui procurent des avantages économiques et environnementaux à long terme. Par exemple, Partenariat technologique Canada a accordé plus de vingt

investissements remboursables dans divers secteurs comme les transports, la foresterie, l'aérospatiale, la défense et l'industrie pétrolière et gazière. Ces projets visaient à réduire les gaz dégagés par les décharges, à générer du courant électrique à partir de combustible issu de la biomasse, à réduire les émissions d'oxyde d'azote en développant un système de combustion à faible émission pour un turbomoteur à gaz industriel et à réduire les émissions de dioxyde de carbone en créant un système de ravitaillement en carburant à volume élevé pour les véhicules à pile à combustible.

Notre nouvelle stratégie, élaborée à la suite d'une consultation publique, continue de faire fond sur de nombreuses interventions mises en œuvre dans la première stratégie, à savoir celles qui sont les plus crédibles et ont le plus de chances de faire avancer le développement durable. La SDD II sera concentrée sur l'exécution d'un certain nombre d'éléments du plan d'action s'inscrivant dans un cadre de promotion de l'innovation technologique. Elle visera en outre la collaboration dans le cadre de partenariats stratégiques et favorisera les nouvelles approches destinées à promouvoir les normes d'efficacité au moyen d'une solide démarche scientifique axée sur le risque.

### 3.2.1 Promouvoir l'innovation technologique

Il est essentiel de promouvoir l'innovation pour remplir les obligations environnementales comme celles découlant du protocole de Kyoto, et d'accroître la productivité et la salubrité de l'environnement des Canadiens. Toutefois, pour relever ce double défi, le Canada devra agir énergiquement afin de combler l'écart qui s'est creusé ces dernières années en matière d'innovation et de productivité.

Les projets destinés à promouvoir l'innovation technologique concernent la recherche de pointe ainsi que la mise au point et la démonstration de technologies environnementales et habilitantes. Tous supposent des partenariats. Certains de ces projets portent sur le défi que représente le changement climatique et d'autres joueront un rôle essentiel en aidant les entreprises à mettre au point de façon dynamique la technologie qui déterminera l'avenir du Canada, y compris son avancement sur la voie du développement durable (p. ex., PTC et le FATDD). La Fondation canadienne pour l'innovation se penche sur l'infrastructure de la recherche, tandis que PRECARN est axé sur la recherche concernant les solutions de systèmes intelligents. Tous ces programmes fournissent amplement la chance d'exercer des activités de recherche, de développement, de démonstration et de diffusion de technologies environnementales et habilitantes.

#### ***Partenariat technologique Canada***

Partenariat technologique Canada (PTC) est un fonds d'investissement technologique qui a été établi pour contribuer à réaliser les objectifs du Canada : accélérer la croissance économique, créer des emplois et des richesses et appuyer le développement durable. PTC soutient ou réalise des projets gouvernementaux en effectuant des investissements stratégiques dans la recherche industrielle et le développement préconcurrentiel d'entreprises au Canada,

y compris les petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du pays. En fait, PTC accorde des investissements remboursables aux PME, tant directement que par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada. Le partenariat entre ce programme et PTC en matière d'aide à la précommercialisation s'adresse aux PME de l'ensemble du pays.

PTC appuie la recherche industrielle et le développement préconcurrentiel dans les domaines suivants : technologies environnementales et habilitantes (technologies de fabrication et de transformation de pointe, procédés et applications de matériaux de pointe et de diverses technologies de l'information et applications biotechnologiques), aérospatiale et défense. Les investissements dans les technologies environnementales s'appliquent à des projets entrepris dans des domaines environnementaux prioritaires, par exemple, l'élaboration de solutions durables (améliorer la conservation des ressources énergétiques et non renouvelables et des ressources en eau), la prévention de la pollution par la création de technologies propres (y compris dans le secteur de l'automobile), la réduction de la pollution (déchets et émissions nocives) et le nettoyage (technologies de dépollution). En 1999-2000, PTC a investi 98 millions de dollars dans huit projets qui amèneront d'autres sources à fournir une somme supplémentaire de 296 millions, faisant intervenir des technologies innovatrices qui devraient contribuer au développement durable. Ce programme a été le principal volet des efforts de développement durable d'Industrie Canada dans la première stratégie et il en sera de même dans la deuxième. Tout porte à croire qu'il lui permettra de tenir son engagement de promouvoir le développement durable tout en contribuant à la croissance économique et à la création d'emplois.

### Plan d'action

▲ *PTC continuera d'investir dans les technologies environnementales et habilitantes innovatrices qui contribuent au développement durable et à l'écocoefficacité.* Responsable : Partenariat technologique Canada

### Fonds d'appui technologique au développement durable

Le Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) est un nouveau projet destiné à catalyser l'innovation des technologies en vue du développement durable. Dans le système d'innovation, il existe un besoin crucial d'appuyer la mise au point et la démonstration des technologies environnementales du Canada, c'est pourquoi le Fonds est axé sur ces deux points. Au début, l'accent sera placé sur les technologies qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air. On prévoit qu'il y aura des technologies à financer dans des secteurs comme la pile à combustible, le charbon propre, les aérogénérateurs et les matériaux de pointe.

Un organisme indépendant sans but lucratif sera établi pour administrer le nouveau fonds. Il sera appelé à collaborer avec les principaux intervenants (entreprises, universités, instituts de recherche). C'est le ministre des Ressources naturelles qui rendra compte du FATDD au Parlement. Cependant, ses homologues de l'Industrie et de l'Environnement veilleront avec lui à équilibrer l'approche qui tiendra compte des facteurs environnementaux et sociaux.

Industrie Canada a été un intervenant clé dans la promotion de l'innovation en matière de technologies environnementales et le demeurera en appuyant l'établissement et la gestion du FATDD.

### Plan d'action

▲ *Industrie Canada travaillera de concert avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada afin de financer l'établissement du FATDD. Il veillera à ce que l'accent soit mis sur le développement des principaux secteurs prometteurs.* Responsable : Direction générale des affaires environnementales

### Phase III de PRECARN

Étant donné l'automatisation accrue de l'industrie, la demande de systèmes intelligents s'accroît dans tous les marchés mondiaux. PRECARN (Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle) est un consortium national de R-D dirigé par l'industrie. Il a pour objet de développer des systèmes intelligents susceptibles de satisfaire les besoins de l'industrie grâce à des recherches universitaires de pointe de calibre mondial. De concert avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et privés, PRECARN joue un rôle de catalyseur important au sein du système national d'innovation du Canada. Il appuie la robotique, la détection par machine, l'interface homme-machine et le calcul intelligent. Ces technologies ont des applications dans de nombreux secteurs tels que l'exploitation minière, la foresterie, l'agroalimentaire, l'énergie, l'environnement et la fabrication.

Industrie Canada, qui s'emploie à instaurer une économie du savoir, a été un fervent partisan de PRECARN dans les phases I et II du projet. Il continuera d'appuyer ce projet tout au long de la phase III, puisque celui-ci connaît un succès sans cesse renouvelé dans la création de solutions innovatrices de systèmes intelligents.



### Plan d'action

▲ *Au cours de la phase III de son programme de R-D, PRECARN continuera d'appuyer les travaux de recherche qui utilisent les applications de technologies de l'information de pointe dans des domaines comme la fabrication de pointe, l'exploitation minière et la dépollution.*  
Responsable : Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications

### Fondation canadienne pour l'innovation

Un élément crucial du système d'innovation est l'infrastructure du savoir, base de recherche du système d'innovation qui suscite des idées nouvelles, validées par la suite. La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a été établie en 1997 afin d'octroyer des fonds servant à aider les universités, les hôpitaux de recherche et les établissements sans but lucratif à moderniser leur infrastructure de recherche et à se doter de l'équipement nécessaire pour la recherche de pointe. Aux investissements du gouvernement fédéral dans la FCI doivent s'adjoindre ceux des gouvernements provinciaux, des universités et des secteurs privé et bénévole. La FCI finance l'infrastructure de recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. Par exemple, elle a accordé des fonds à l'Université de Toronto pour l'établissement d'un observatoire atmosphérique permettant aux chercheurs d'examiner les procédés qui causent l'appauvrissement de la couche d'ozone et la pollution atmosphérique.

Industrie Canada joue un rôle de conseiller en matière d'orientations stratégiques pour la gestion et les activités de la FCI; le Ministre rend compte au Parlement de l'organisme et le sous-ministre siège d'office à son conseil d'administration. Le Ministère continuera d'appuyer la FCI sur ce plan et, en collaboration

avec elle et les conseils subventionnaires, aidera à combler les besoins en infrastructure déterminés par les chaires de recherche du Canada.

### Plan d'action

▲ *Industrie Canada financera les travaux de la FCI liés à l'infrastructure de recherche dans les domaines essentiels pour les sciences et le génie, la santé des Canadiens, un environnement propre et la poursuite du renforcement de la capacité du Canada en matière d'innovation. Ce financement portera notamment sur les besoins en infrastructure de recherche des chaires de recherche du Canada.* Responsable : Direction générale de la politique d'innovation

### 3.2.2 Collaborer grâce à des partenaires stratégiques

Il est essentiel de veiller à l'engagement stratégique et à la sensibilisation des secteurs clients pour que les technologies environnementales canadiennes puissent satisfaire efficacement les besoins en évolution de la clientèle visée. La présente stratégie fera fond sur les réseaux établis entre les institutions et les gouvernements au moyen de la Stratégie canadienne pour l'industrie de l'environnement (SCIE) et englobera les secteurs industriels clés.

Pour saisir les occasions de croissance profitable, il est essentiel de tenir compte des partenariats possibles entre les entreprises, les universités, les associations professionnelles et tous les paliers de gouvernement. Une collaboration uniforme, intégrale et stratégique engendrera une industrie des technologies environnementales de calibre mondial. À ce titre, les projets exposés ci-après sont fondés sur des partenariats qui contribuent à faciliter la diffusion et le transfert des connaissances et des technologies favorables au développement durable.

La mise au point et l'application de technologies environnementales posent au Canada des défis et lui offrent des possibilités. Le développement d'une industrie de l'environnement forte et concurrentielle est une priorité du plan d'action du gouvernement fédéral.

On entreprendra des projets pour promouvoir le Canada comme source de technologies environnementales de pointe, que ce soit par des missions commerciales auprès des marchés prioritaires et émergents ou par des démonstrations et des expositions dans des forums internationaux. Ces projets viseront aussi à trouver des débouchés pour les solutions environnementales canadiennes et, du même coup, à améliorer ceux des technologies du développement durable à l'étranger.

### **La stratégie Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales**

En tenant compte des résultats de la Stratégie canadienne pour l'industrie de l'environnement (1994-1998), dans le cadre de la stratégie *Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales*, Industrie Canada définira et appuiera un ensemble intégré de programmes et de projets visant à aider l'industrie de l'environnement à devenir l'un des chefs de file mondiaux du développement, de l'adoption et du transfert des technologies environnementales innovatrices. Pour profiter des avantages de ces technologies, le Canada devra relever divers défis dans les domaines suivants :

- **Innovation** : encourager le développement et l'adoption de technologies propres.
- **Connectivité** : générer des possibilités de commerce électronique pour l'industrie environnementale.
- **Compétences** : assurer l'existence d'un bassin de ressources humaines fort qui puisse soutenir ce secteur multidisciplinaire.
- **Marché** : établir un marché équitable, efficient et concurrentiel qui tienne compte des pratiques de développement durable.

- **Investissement** : promouvoir l'image du Canada comme lieu d'investissement privilégié d'où peuvent émaner des solutions environnementales intégrées.
- **Commerce** : saisir les occasions stratégiques sur le marché environnemental mondial.

La mise en œuvre de la stratégie *Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales* sera dirigée par Industrie Canada. La stratégie sera élaborée en consultation avec d'autres ministères (fédéraux et provinciaux), l'industrie et des intervenants tels les Centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales et le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement. Elle comportera les mesures prioritaires à prendre pour faire face aux défis sectoriels, comme faciliter aux PME l'accès au gouvernement.

#### **Plan d'action**

- ▲ *Industrie Canada élaborera et rendra publique la Stratégie sectorielle pour la croissance des technologies environnementales qui vise à harmoniser et à améliorer les mesures en place et à en prendre de nouvelles destinées à développer l'industrie de l'environnement.*  
Responsable : Direction générale des affaires environnementales

#### **Génome Canada inc.**

La génomique, discipline qui vise à déchiffrer l'ensemble du contenu génétique d'un organisme, est essentielle à l'avancement de la biotechnologie, entre autres les applications favorisant le développement durable. Les Canadiens profiteront de la création d'emplois bien rémunérés et de l'offre de produits et de services ayant des avantages pour la santé et l'environnement. Le secteur des ressources commence à utiliser ces technologies pour améliorer sa productivité, la qualité de ses produits et la protection de l'environnement.

*« La collaboration nous permet de stimuler la mise au point de technologies innovatrices capables d'offrir des solutions saines et des choix environnementaux plus rationnels aux Canadiens. »*

— L'honorable David Anderson, ministre de l'Environnement, 4 octobre 2000

Par exemple, il se sert de nouveaux enzymes qui réduisent de moitié les agents de blanchiment à base de chlore utilisés dans la production des pâtes et papiers et il recourt à des technologies de traitement de déchets qui nettoient le sol et l'eau contaminés.

Industrie Canada a dirigé l'établissement de Génome Canada inc., organe indépendant de coordination de la recherche en génomique. Le Ministère est le principal pont entre l'administration fédérale et cette société dont il continuera de soutenir la gestion et les activités.

### Plan d'action

▲ *La nouvelle société sans but lucratif Génome Canada inc. a été créée pour coordonner les activités de génomique au Canada. Industrie Canada continuera d'en suivre les progrès dans les champs d'activité suivants :*

- *élaborer et instaurer une stratégie coordonnée permettant au Canada de devenir un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche en génomique, p. ex., la santé, l'agriculture, l'environnement et la foresterie, en réunissant l'industrie, les laboratoires gouvernementaux, les universités ainsi que les hôpitaux et autres centres effectuant de la recherche;*
- *créer cinq centres régionaux de génomique chargés d'entreprendre de vastes projets de R-D qui offrent d'importants avantages socioéconomiques au Canada;*
- *apaiser les inquiétudes du public concernant la recherche en génomique en coordonnant la recherche en sciences humaines sur les questions déontologiques, environnementales, juridiques et sociales liées à la génomique.*

Responsable : Direction générale des sciences de la vie

### Cartes routières technologiques

Les cartes routières technologiques (CRT) sont des mécanismes servant à déterminer les nouvelles technologies et compétences requises pour satisfaire la demande future du marché dans cinq à dix ans. Elles servent donc à approfondir la compréhension stratégique des possibilités technologiques dans les secteurs industriels, d'un secteur à l'autre et entre fournisseurs et utilisateurs. Ce projet, institué et appuyé par Industrie Canada, est dirigé par l'industrie et fondé sur la collaboration. Y prennent part 35 partenaires non industriels — des universités, des ministères, des instituts de recherche et des associations — et plus de 350 partenaires industriels représentant 190 entreprises.

Pour le moment, six CRT ont été dressées dans les domaines suivants : opérations de foresterie, géomatique, produits fabriqués à partir de panneaux de bois, conception et fabrication d'aéronefs, coulage du métal et énergie électrique. Divers autres projets sont en chantier (p. ex., bâtiments intelligents, produits biopharmaceutiques et fabrication d'aluminium). On prévoit que la demande de produits et procédés sensibles aux questions de développement durable augmentera et que les cartes routières technologiques aideront à déceler les nouvelles technologies nécessaires pour y répondre. Industrie Canada continuera d'appuyer l'évolution des CRT existantes et entreprendra d'en créer de nouvelles dans des domaines clés ciblés.

### Plan d'action

▲ *De nouvelles CRT seront appuyées et lancées dans les secteurs clés, tels que la biomasse, la bioénergie, les bioproduits et les sources de combustible destiné aux piles à combustible, tandis que l'appui aux CRT existantes se poursuivra.*  
Responsable : Direction générale des industries de la fabrication

## **Développement international des entreprises**

Le marché mondial des technologies environnementales devrait atteindre un billion de dollars d'ici 2015. Actuellement, le Canada représente 3 p. 100 de ce marché; si les fournisseurs canadiens de technologies environnementales veulent tirer profit du marché mondial fort, ils devront chercher des débouchés à l'étranger.

Industrie Canada continuera à repérer et à commercialiser des technologies environnementales canadiennes dans les créneaux où le Canada peut obtenir un avantage concurrentiel. Son appui est essentiel à la diffusion mondiale des technologies durables. L'Équipe commerciale Canada de l'environnement demeurera le principal coordonnateur des activités d'Industrie Canada avec celles des autres ministères, des

provinces et du secteur privé. Au nombre de ses projets figurent des missions commerciales (en provenance et à destination de l'étranger), des conférences et des foires commerciales, des études de marché et des prévisions. L'Équipe s'emploiera en outre à acheminer l'aide fédérale et provinciale aux PME et se propose d'établir des partenariats commerciaux à long terme.

### **Initiative des villes durables**

Pour atteindre le développement durable à l'échelle mondiale, il faut intégrer les solutions technologiques de divers secteurs (p. ex., technologies environnementales, transport, santé, énergie, télécommunications, villes ingénieuses). Afin de fournir des solutions technologiques durables, les entreprises canadiennes doivent établir des alliances stratégiques en partenariat avec des entreprises de technologies complémentaires.

L'Initiative des villes durables (IVD) est une initiative commerciale multisectorielle et multipartite dont le principal objectif est d'élaborer des stratégies et des solutions intégrées, grâce à la coopération et à des partenariats, pour régler l'éventail de problèmes engendrés par l'urbanisation rapide. Elle s'adresse aux décideurs municipaux qui, en raison de la dévolution continue, sont de plus en plus appelés à prendre d'importantes décisions liées au développement et à l'investissement. Pilotés par Industrie Canada, en partenariat avec Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), trois projets pilotes IVD ont été entrepris à Katowice (Pologne), à Salvador (Brésil) et à Qingdao (Chine) depuis mars 1999. Ces projets ont permis de faire la démonstration du concept et d'autres projets totalisant plus de 1,5 milliard de dollars ont été entrevus.

L'IVD s'articule autour de la notion d'« équipes urbaines » multisectorielles (énergie, logement, services, télécommunications, transport, environnement, eau) et multipartites (organismes privés, gouvernementaux et autres du Canada)

### **Plan d'action**

- ▲ *De concert avec l'industrie et d'autres intervenants, Industrie Canada s'emploiera à déterminer les principales tendances qui influent sur l'industrie de l'environnement et à inventorier les compétences clés qui y correspondent au sein des entreprises canadiennes.*
- ▲ *À la faveur d'un partenariat avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux et avec l'industrie des technologies environnementales, et par l'entremise de l'Équipe commerciale Canada de l'environnement, Industrie Canada élaborera et mettra en œuvre une stratégie de développement international des entreprises qui répondra aux priorités de l'industrie, c.-à-d. nouer et entretenir des relations intergouvernementales permettant d'ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux à l'étranger et soutenir les conférences Globe et Americana.*

Responsable : Direction générale des affaires environnementales

qui unissent leurs efforts pour définir et mettre en œuvre des projets dans certaines villes des grands marchés d'exportation. Ces villes sont choisies au moyen de consultations auprès d'autres intervenants, comme le MAECI, l'Agence canadienne de développement international, la Corporation commerciale canadienne, la Société pour l'expansion des exportations et d'autres ministères, en fonction de critères prédéterminés (p. ex., la taille, la régie, la présence canadienne, la demande, le financement). Au cours de la période visée par la présente stratégie, Industrie Canada continuera d'appuyer ces projets pilotes et en entreprendra au moins trois nouveaux dans des villes étrangères.

#### **Plan d'action**

▲ *L'IVD continuera de collaborer avec les trois premières villes (Katowice, Salvador et Qingdao) et effectuera les travaux préliminaires requis en vue d'activités pilotes dans deux ou trois autres villes. De concert avec des partenaires, elle poursuivra également la mise en œuvre des projets déjà définis, amorcera l'élaboration d'un plan d'activités pluriannuel et explorera la possibilité d'une contribution supplémentaire des partenaires.*  
Responsable : Direction générale des industries de services

### **3.2.3 Favoriser les nouvelles approches**

La complexité des questions environnementales comme le changement climatique exige des approches innovatrices en matière d'application des technologies environnementales. La seule lutte antiémission ne suffira pas à donner à l'économie une pérennité environnementale. Industrie Canada reconnaît que nous sommes en train de passer de l'optique du nettoyage et de la lutte à celle de la prévoyance, de l'évitement, de l'évaluation et de la prévention.

À l'échelle mondiale, on constate un accroissement de la demande de technologies habilitantes permettant des gains de productivité importants par une efficacité accrue. Parmi les technologies les plus prometteuses figurent la pile à combustible et la biotechnologie, deux points forts du Canada.

Industrie Canada entreprendra d'autres projets destinés à encourager de nouvelles approches dans les secteurs stratégiques, telles les principales priorités gouvernementales (p. ex., le changement climatique) et la promotion des technologies de pointe (p. ex., la pile à combustible et la biotechnologie). Outre ces projets, le Ministère continuera de revoir les nouvelles orientations ayant trait au développement durable, telles les initiatives volontaires non réglementaires comme le Protocole national sur l'emballage et le programme ARET.

#### **Appui au changement climatique**

La question du changement climatique a été déclarée priorité gouvernementale dans le discours du Trône de 1999 et dans le budget 2000. La ratification du protocole de Kyoto exigera un consensus des gouvernements fédéral et provinciaux en vue de l'élaboration et de l'administration d'une stratégie nationale de mise en œuvre (SNM) qui tienne compte des défis et des possibilités que le changement climatique représente pour l'industrie canadienne.

Dans la SDD I, Industrie Canada s'est engagé à examiner et à analyser le défi que représente le changement climatique et à déterminer les possibilités et solutions concernant cette importante question dans l'optique du développement durable. Dans sa nouvelle stratégie, Industrie Canada, de concert avec d'autres ministères et l'industrie, élaborera des mécanismes et des activités susceptibles d'appuyer l'exécution de la SNM.

### Plan d'action

▲ *Industrie Canada s'emploiera, de concert avec d'autres ministères et des intervenants, à élaborer et à mettre en œuvre des mesures particulières visant le secteur industriel mentionné dans le Plan d'action 2000, qui est la contribution fédérale au Premier plan d'action national en matière de changement climatique. De concert avec eux, Industrie Canada poursuivra l'analyse des mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre afin qu'il en soit tenu compte dans les futurs plans d'action en matière de changement climatique.*  
Responsable : Direction générale des affaires environnementales

### Initiative sur les piles à combustible

La pile à combustible est sur le point de devenir une solution de remplacement viable au moteur à combustion interne et à d'autres technologies classiques d'alimentation électrique. C'est une source d'électricité efficace, produisant peu d'émissions, et reconnue comme l'une des meilleures solutions technologiques pouvant atténuer le changement climatique. Le Canada est l'un des premiers pays à commercialiser la pile à combustible et il est bien placé pour saisir une part substantielle du marché mondial des technologies de micro-énergie (c.-à-d., les technologies génératrices de petites dimensions, propres, fiables et peu coûteuses), qui, selon les prévisions<sup>14</sup>, devraient engendrer des recettes supérieures à 60 milliards de dollars américains par an. Des regroupements industriels dynamiques spécialisés dans le domaine du développement de la micro-énergie ont vu le jour en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec.

14. Electric Power Research Institute.

Piles à combustible Canada est un organisme d'exécution tiers entrepreneur, créé par le secteur privé avec l'appui d'Industrie Canada. Il a été établi pour soutenir la commercialisation de la pile à combustible par le réseautage, la formation, la promotion, l'amélioration des règlements et la démonstration des technologies viables en cette matière. Actuellement, un financement limité est octroyé aux termes de l'Entente d'association Canada — Colombie-Britannique pour le développement économique de l'Ouest à l'égard des activités dans cette seule province.

### Plan d'action

- ▲ *Industrie Canada continuera d'appuyer l'expansion de l'industrie de la pile à combustible et incitera les entreprises admissibles à soumettre des projets répondant aux exigences de programmes gouvernementaux tels le Fonds d'appui technologique au développement durable, le Fonds de développement pour le changement climatique au Canada, l'Initiative sur les villes durables, PTC et le PARI.*
- ▲ *Industrie Canada appuiera l'essor constant de l'industrie de la pile à combustible au Canada grâce à des initiatives comme le réseautage et la promotion, l'élaboration d'orientations publiques ainsi que la collecte et la diffusion de renseignements.*
- ▲ *Industrie Canada continuera d'inciter le gouvernement du Canada à acheter des produits techniquement viables de la pile à combustible, pour répondre à ses propres besoins en production d'énergie, et de faire la démonstration publique de cette technologie canadienne.*

Responsable : Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile

### ***Durabilité industrielle grâce à la biotechnologie***

La biotechnologie, qui est appelée à devenir l'un des principaux moteurs de la nouvelle économie, élargit notre connaissance de tous les organismes vivants. La recherche en ce domaine permet de créer de nouveaux médicaments et outils de diagnostic médical, des récoltes donnant un meilleur rendement et de plus en plus nutritives ainsi que de nouvelles technologies de dépollution. Par exemple, des découvertes récentes ont permis de mettre au point des biotechnologies favorisant une production plus propre, par rapport aux technologies conventionnelles, notamment. Les produits biotechnologiques peuvent offrir des avantages importants aux consommateurs et aux entreprises du Canada.

Industrie Canada coordonne la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie au nom de six autres ministères principaux, du Conseil national de recherches du Canada et des conseils subventionnaires intéressés par la biotechnologie. Cette stratégie vise à établir un nouveau cadre stratégique, un comité consultatif canadien de la biotechnologie (composé d'experts), un nouveau mécanisme de coordination destiné à concentrer les efforts des organismes fédéraux en ce domaine et dix thèmes prioritaires pour une action concertée. Le Comité sera un instrument clé pour consulter les Canadiens sur les questions ayant trait à la biotechnologie et pour conseiller les ministres en matière d'orientations futures.

#### **Plan d'action**

- ▲ *Élaborer une stratégie en matière d'innovation et un plan d'action applicable aux bioproduits et aux bioprocédés afin de soutenir le développement durable.*
- ▲ *Continuer à perfectionner le cédérom « Solutions biotechnologiques canadiennes pour l'environnement » et le site Web consacré à cette question afin de faire connaître des solutions biotechnologiques propres.*
- ▲ *Promouvoir le leadership international du Canada par une présence dynamique sur les tribunes internationales tels le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'OCDE.*
- ▲ *Créer avec des partenaires canadiens et étrangers un site Web sur l'industrie durable par la biotechnologie.*
- ▲ *De concert avec d'autres intervenants majeurs, fournir des fonds et un apport aux ateliers régionaux visant à examiner les occasions de promouvoir l'essor des biotechnologies capables de favoriser le développement durable.*

Responsables : Direction générale des sciences de la vie et Direction générale des affaires environnementales

### 3.3 Intégration du développement durable dans la prise de décisions

**Objectif : Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.**

**Cible : Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions d'Industrie Canada touchant les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de son système de gestion. D'ici 2003, cet objectif sera atteint grâce aux activités suivantes :**

**Améliorer les pratiques de planification (quatre réalisations attendues)**

- accroître le poids du développement durable dans la planification ministérielle;
- améliorer l'évaluation environnementale;
- appuyer le développement durable à l'extérieur du Ministère;
- effectuer de la recherche stratégique sur le développement durable.

**Étoffer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable (quatre réalisations attendues)**

- accroître la participation des cadres supérieurs;
- élargir la surveillance des mesures de développement durable et la préparation de rapports pertinents;
- améliorer la formation et la sensibilisation concernant le développement durable;
- améliorer les activités d'écologisation.

**Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'évaluation (une réalisation attendue)**

- promouvoir les méthodes d'évaluation.

Pour intégrer le développement durable dans la prise de décisions, il faut en tenir compte dans les différentes facettes de l'élaboration des politiques, de la planification et de l'exécution des programmes d'un organisme, notamment aux étapes suivantes :

- élaboration des politiques et planification des projets;
- mise en œuvre des activités;
- évaluation et amélioration des méthodes.

L'intégration du développement durable dans la prise de décisions d'Industrie Canada est favorisée par les dispositions de la *Loi sur le vérificateur général*, par le Commissaire à l'environnement et au développement durable, par les directives et les lignes de conduite du Cabinet sur l'évaluation environnementale des politiques, des plans et des propositions de programmes, par le discours du Trône de 1999, par le *Guide de l'écogouvernement* ainsi que par

les analyses et l'évaluation à mi-parcours de la première stratégie. En outre, au cours du Forum des dirigeants, consultation sur le développement durable tenue au printemps 2000 et coordonnée à l'échelle nationale, on a choisi les activités pertinentes, notamment l'intégration du développement durable dans la prise de décisions, parmi les huit thèmes prioritaires, avec l'approbation des participants. Enfin, l'intégration du développement durable dans le processus décisionnel est importante pour le Ministère parce qu'elle lui permettrait de tirer parti d'avantages comme les suivants :

- exercer de bons effets sur l'environnement et la société et éviter, réduire au minimum ou atténuer les effets nocifs de ses activités économiques;
- épargner le temps et l'argent associés aux risques et responsabilités qui pourraient découler d'effets imprévus nocifs pour l'environnement et la société;



« Accélérer la création des systèmes de gestion requis pour traduire les stratégies dans des actes. »  
— Brian Emmett, alors Commissaire à l'environnement et au développement durable, décembre 1999

- améliorer la qualité des produits et des services offerts par l'organisation afin de mieux répondre aux besoins des intervenants et des clients;
- mettre au point de meilleures initiatives qui répondent aux nouveaux besoins, défis et possibilités déterminés à la fois dans la politique gouvernementale et par le marché.

Un organisme bien huilé utilise son système de gestion pour prendre des décisions qui relient ses objectifs, ses plans d'action et ses résultats. Le système de gestion typique comprend les quatre phases du cycle décisionnel : planifier, réaliser, vérifier et améliorer. À ce titre, Industrie Canada fait le nécessaire pour intégrer les éléments du développement durable dans la prise de décisions touchant les différentes phases du système de gestion, soit la planification (l'important rôle d'élaboration des politiques), la mise en œuvre et l'exploitation ainsi que l'évaluation et les mesures correctives. L'intégration efficace du développement durable dans le système de gestion procure une formule structurée d'amélioration continue qui favorise la réalisation des objectifs de développement durable.

#### Rôle d'Industrie Canada

Les décisions d'Industrie Canada concernant les politiques, les plans, les programmes et les opérations sont fondées sur la prise en compte de leurs répercussions économiques, environnementales et sociales. Le Ministère a entrepris d'intégrer le développement durable dans la prise de décisions par une série d'activités. Ces mesures constituaient une part importante de sa première stratégie et ont donné des résultats encourageants.

Comme le décrit l'annexe II-3, Industrie Canada a intégré les objectifs de développement durable dans divers aspects de son

processus décisionnel entre autres à l'étape de la planification et dans l'exécution de ses politiques, plans, programmes et opérations en améliorant et en élargissant sa base de connaissances et en perfectionnant ses outils d'analyse. Les cadres supérieurs ont participé activement à la prise de décisions concernant l'élaboration, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement durable. Le Ministère a également amélioré l'écologisation de ses opérations.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère s'est engagé à intégrer davantage les éléments du développement durable dans la prise de décisions, y compris à l'élaboration et à l'exécution des politiques, des plans, des programmes et des opérations. Dans bien des cas, il poursuivra les projets de la stratégie précédente et en élargira les objectifs. De plus, nombre de ces projets profiteront des travaux menés en partenariat avec d'autres ministères fédéraux grâce aux leçons tirées du passé et aux synergies produites par une approche coordonnée.

Neuf mesures seront prises dans trois domaines. Les quatre premières (planification ministérielle, évaluation environnementale, appui à la politique du développement durable et recherche stratégique) renforceront l'intégration du développement durable dans la phase de planification (comprenant l'élaboration des politiques) du système de gestion. Les quatre suivantes (rôle des cadres supérieurs, surveillance et rapports, formation et sensibilisation et écologisation des opérations) appuieront la mise en œuvre et l'opérationnalisation efficaces du développement durable. Enfin, l'intégration du développement durable dans la phase d'évaluation du système de gestion permettra d'englober davantage le développement durable dans la prise de décisions.

### 3.3.1 Intégration du développement durable dans la planification

La phase de planification du système de gestion comporte l'élaboration des politiques, des objectifs et des cibles permettant de déterminer et de gérer les responsabilités et obligations de l'organisation. Le volet planification du cycle décisionnel des gestionnaires comprend également l'établissement des méthodes, l'attribution des responsabilités et l'affectation des ressources nécessaires à la mise en œuvre. Industrie Canada prendra des mesures dans quatre secteurs afin d'améliorer les pratiques de planification concernant ses politiques, plans, programmes et opérations. Pour ce faire, il accordera une place plus grande au développement durable dans sa planification, il perfectionnera ses méthodes d'évaluation environnementale, il appuiera en priorité les politiques de développement durable à l'extérieur du Ministère et il intensifiera ses travaux de recherche à l'égard de ces politiques.

#### Planification ministérielle

Le cycle annuel d'élaboration et de mise en œuvre du plan ministériel d'Industrie Canada est bien établi. Tous les cadres supérieurs y participent. Le Ministère rend compte de ses activités passées, présentes et futures dans des documents comme le *Rapport sur les plans et les priorités*, le *Rapport ministériel sur le rendement* et le *Plan d'activités ministériel*. Ces documents font état des plans et des progrès relatifs à la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable. Le Ministère pourrait sans doute mieux équilibrer sa planification par rapport aux priorités du gouvernement en accordant plus de poids au développement durable dans ces documents de planification.

Depuis trois ans, les cadres supérieurs et les employés réussissent de mieux en mieux à introduire les notions de développement durable dans ces documents et dans les processus décisionnels qui conduisent à leur élaboration. Par

exemple, le dernier *Rapport sur les plans et les priorités* fait état de beaucoup plus d'activités de développement durable que le précédent.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère accroîtra la sensibilisation aux éléments et aux activités de développement durable à tous les niveaux de gestion en élargissant et en approfondissant les possibilités offertes sur ce plan dans l'ensemble de ses objectifs stratégiques.

#### Plan d'action

▲ Afin d'intégrer davantage le développement durable dans son processus décisionnel et ses rapports, Industrie Canada cerner dans l'ensemble des objectifs stratégiques du Ministère les possibilités qu'il pourrait chercher à atteindre dans le cadre de ses propositions de politiques et de programmes et que ses cadres supérieurs devraient examiner chaque année. Responsable : Direction générale de la politique stratégique

#### Évaluation environnementale

L'évaluation environnementale des propositions de politiques, de plans, de programmes et de projets est un important moyen pour intégrer le développement durable dans la prise de décisions. Elle aide en outre à cerner les bons effets sur l'environnement et à réduire au minimum ou à atténuer les effets nocifs. Elle peut aussi éviter les pertes de temps et d'argent associées aux risques et responsabilités qui pourraient résulter d'effets imprévus.

Les évaluations environnementales se font à deux niveaux au sein des ministères fédéraux comme Industrie Canada. Premièrement, le Ministère fait les évaluations environnementales et les rapports prescrits par la

*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* à l'égard des projets. À cette fin, il a un processus bien rodé. Il effectue les évaluations requises pour la prestation d'une aide financière à l'égard des projets relevant d'initiatives comme le Programme d'infrastructures des entreprises autochtones et Partenariat technologique Canada ou de ses responsabilités d'octroi de licences, d'autorisation de sites, de tours et de mâts de radiocommunication ou de délivrance de licences de lignes de télécommunication internationale. Les résultats des diverses évaluations de projets sont présentés dans le rapport annuel de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. On peut, sur demande, obtenir des renseignements sur cette activité.

#### **Plan d'action**

- ▲ *Améliorer l'évaluation environnementale des projets par une formation accrue, par de meilleurs réseaux d'échange de pratiques exemplaires avec d'autres ministères et par des rapports plus transparents.*  
Responsable : Direction générale des programmes et des services
- ▲ *Améliorer et adopter officiellement un ensemble de lignes de conduite et une démarche visant à guider les évaluations environnementales stratégiques (EES) au sein du Ministère. Les améliorations s'appuieront sur une évaluation interne et sur une étude des pratiques exemplaires menée avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et d'autres ministères fédéraux.*  
Responsable : Direction générale de la politique stratégique
- ▲ *Accroître la capacité de mener efficacement de meilleures EES au sein du Ministère. Plus particulièrement, préparer un site Web et des modules de formation sur les EES ainsi que des rapports annuels sur les mesures consécutives à ces évaluations.*  
Responsable : Direction générale de la politique stratégique

Le Ministère fait aussi l'évaluation environnementale de ses politiques, conformément à la directive approuvée récemment par le Cabinet. Une évaluation environnementale stratégique est recommandée si une proposition est soumise à l'approbation d'un ministre particulier ou du Cabinet et si sa mise en œuvre peut avoir de profondes incidences sur l'environnement. Industrie Canada a un excellent bilan à ce chapitre et on peut, sur demande, obtenir des renseignements à cet égard.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère accroîtra l'efficacité de ses évaluations environnementales en perfectionnant les connaissances de ses employés, en s'inspirant des pratiques exemplaires d'autres ministères et en améliorant les mécanismes actuels de documentation et de présentation des rapports.

#### **Appui à la politique de développement durable**

L'appui à la politique de développement durable a pour objet de tableur sur le développement durable pour améliorer les décisions touchant le diagnostic des défis stratégiques et la prescription de nouvelles solutions stratégiques.

Industrie Canada fait une contribution importante en intégrant le point de vue de l'entreprise et des consommateurs dans les activités d'élaboration des politiques fédérales. Le Ministère favorise l'intégration d'éléments économiques, environnementaux et sociaux dans les cadres, les politiques et les activités fédérales ainsi que dans les efforts de gérance de l'industrie.

Industrie Canada favorise le développement durable par les objectifs suivants :

- bien faire comprendre aux décideurs compétents l'importance de l'innovation dans l'élaboration et la mise en œuvre constante du cadre réglementaire des questions environnementales et donner à ce cadre suffisamment de souplesse pour arriver à des solutions novatrices;

- tenir compte des aspects socioéconomiques et techniques dans les décisions gouvernementales et conserver au cadre des lois et politiques environnementales du marché sa conformité au programme d'action socioéconomique globale;
- harmoniser comme il se doit la législation environnementale ayant trait au commerce et à l'investissement avec celle des autres pays de sorte que les entreprises canadiennes ne soient pas économiquement désavantagées face à leurs concurrentes étrangères;
- faire en sorte que les accords multilatéraux internationaux sur l'environnement n'entraient pas de façon injustifiée l'accès des exportations canadiennes aux marchés étrangers.

Depuis trois ans, Industrie Canada a cherché à introduire la perspective du développement durable dans des domaines comme les traités, les lois, les politiques et les programmes de nature environnementale. À cette fin, il lui

a souvent fallu exposer les coûts, les risques et les conséquences économiques qu'un projet donné pouvait entraîner, à son avis, pour l'industrie et les consommateurs.

Le rôle de soutien des politiques est primordial si, dans l'administration fédérale, on veut intégrer le développement durable dans la prise de décisions. Le Ministère continuera d'intensifier son action en ce sens afin de trouver des solutions de fond aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

### **Recherche stratégique sur le développement durable**

La recherche stratégique sur le développement durable est importante parce qu'elle nous aide à mieux comprendre les défis, les possibilités et les perspectives du développement durable. Elle peut contribuer à la fois à mieux cerner les problèmes et à déterminer des stratégies innovatrices et plus efficaces. Ainsi, cette recherche peut renforcer la phase de planification de la prise de décisions d'un organisme.

Le Ministère effectue des recherches et des analyses stratégiques sur le développement durable et ce, dans un certain nombre de domaines. Les recherches se font à la fois à l'interne et à l'extérieur, en collaboration avec d'autres organismes, notamment des ministères fédéraux. Au cours des trois dernières années, Industrie Canada a fait des recherches sur les indices de développement durable, la relation entre le développement durable et la productivité et les possibilités en matière d'efficacité dans l'industrie. À titre d'exemple de collaboration interministérielle, citons les recherches sur les pratiques exemplaires concernant l'efficacité dans l'industrie, menées sous les auspices du Projet de recherche sur les politiques (PRP). Ces travaux sont indispensables, car ils permettent d'approfondir et d'élargir l'intégration du développement durable dans la prise de décisions du Ministère relativement aux défis et aux prescriptions stratégiques.

#### **Plan d'action**

- ▲ *Industrie Canada adoptera une attitude proactive visant à intégrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable sur la scène nationale et internationale (p. ex., Protocole sur les polluants organiques persistants, Loi canadienne sur l'évaluation environnementale).  
Responsable : Direction générale des affaires environnementales*
- ▲ *De concert avec d'autres intervenants, Industrie Canada participera aux travaux de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie afin de voir comment soutenir le développement durable par une stratégie coordonnée visant à réorienter les programmes de fiscalité et de dépenses de l'État.  
Responsable : Direction générale de la politique stratégique*

« *Le gouvernement du Canada est déterminé à se poser comme modèle d'excellence environnementale dans ses propres activités.* »

— Mel Cappe,  
greffier du Conseil  
privé, avril 2000

Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada continuera d'approfondir et d'élargir son savoir en poursuivant les recherches sur les politiques de développement durable qui concernent les nouvelles questions stratégiques dans le domaine des politiques environnementales. Le Ministère a ainsi entrepris des recherches sur les effets de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto à l'égard de l'économie canadienne, par secteur et par province, ainsi qu'à l'égard des aspects socioéconomiques de la productivité. Il prend en outre part au projet de recherche sur le développement durable dans le cadre du PRP et au projet de recherches fédéral sur le changement climatique.

#### Plan d'action

▲ *Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada entreprendra des recherches et des analyses sur les nouvelles questions stratégiques, notamment leur relation avec les défis économiques, environnementaux et sociaux. Ces travaux seront menés de concert avec d'autres organismes.* Responsable : Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique

### 3.3.2 Intégration du développement durable dans la mise en œuvre et les activités

À l'étape de la mise en œuvre et des activités du système de gestion et de la prise de décisions du Ministère, il faut se soucier de tenir les engagements pris durant la planification initiale et, à cette fin, élaborer des méthodes appropriées. Industrie Canada prendra des mesures dans quatre secteurs précis afin d'améliorer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable sur le plan de ses politiques, programmes et activités. Pour ce faire,

le Ministère renforcera le rôle de ses cadres supérieurs, améliorera le suivi de la nouvelle stratégie, élargira les modules de formation et de sensibilisation pertinents et mettra en œuvre un nouveau plan d'écologisation de ses activités.

#### Rôle des cadres supérieurs

Dans son processus de décision, Industrie Canada se sert d'un système de gestion officiel qui s'inscrit dans une perspective ministérielle, favorise la concentration et la résolution et améliore la qualité des propositions. Les principaux moteurs de ce processus sont le Comité de la politique des directeurs généraux (CPDG), le Comité supérieur des politiques (CSP) et le Comité de breffage ministériel avec le sous-ministre (CBMSM). D'autres organes décideurs complètent et appuient ces trois comités d'orientation : le Comité de gestion d'Industrie Canada, le Conseil des programmes et des services (CPS) et le Comité de vérification et d'évaluation du Ministère (CVEM).

Sous la direction du CPDG, du CSP et du CBMSM, le directeur général de la Direction générale de la politique stratégique a dirigé divers travaux auxquels les cadres supérieurs ont participé activement par l'entremise de ces comités, soit l'élaboration et la mise en œuvre de la première stratégie de développement durable du Ministère et l'élaboration de la seconde. À cette fin, il a fallu examiner les propositions en détail, régler les difficultés stratégiques et les questions en suspens et orienter les travaux futurs. Les comités se sont ainsi employés à défendre le développement durable, à examiner la première stratégie, à en diriger l'élaboration, à en surveiller les progrès et à en gérer l'exécution. Les cadres supérieurs fournissent aussi un apport au niveau interministériel en prenant part aux travaux d'organes tels que le Comité de coordination des sous-ministres sur le développement durable.

Au cours des trois prochaines années, les cadres supérieurs renforceront et approfondiront leur rôle dans la promotion du développement durable.

#### Plan d'action

▲ *Pour renforcer le processus d'élaboration des politiques, les cadres supérieurs qui soumettront des propositions au Comité supérieur des politiques seront priés d'en évaluer l'effet et les possibilités qu'elles offrent sur le plan du développement durable. Le secrétariat du CSP signalera les aspects environnementaux importants au sous-ministre et aux cadres supérieurs à la séance ministérielle de breffage.*

Responsables : tous les secteurs et la Direction générale de la politique stratégique

▲ *Industrie Canada nommera le sous-ministre adjoint du Secteur de la politique industrielle et scientifique pour défendre le développement durable et veiller à la mise en œuvre et au suivi de la nouvelle stratégie. Le SMA du Secteur de l'industrie sera nommé pour sensibiliser l'industrie au développement durable (avec l'appui du SMA du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications). Le SMA du Secteur des opérations deviendra le défenseur des activités ministérielles d'écologisation. Dans l'exercice de ces fonctions, chaque SMA devra, tous les six mois, examiner les progrès de la mise en œuvre et en faire rapport au sous-ministre. Responsables : Secteur de l'industrie, Secteur de la politique industrielle et scientifique et Secteur des opérations*

#### Surveillance et rapports

Grâce à un système de surveillance et de rapports périodiques à la haute direction sur l'exécution des engagements, le Ministère veille à ce que les centres de responsabilités désignés exécutent efficacement leurs engagements. Ce système lui permet aussi de prendre des mesures correctives en cas d'écart. Il fournit également aux cadres des renseignements utiles qui les aident dans leurs examens et évaluations, ce qui favorise du même coup l'intégration du développement durable dans la prise de décisions ministérielles.

Peu après le dépôt de la première stratégie, le Ministère a instauré un système de surveillance prévoyant des rapports semestriels à l'intention du sous-ministre, par l'entremise du Comité supérieur des politiques (comité de gestion au niveau des sous-ministres adjoints). Ce processus de revue a permis de suivre étroitement les progrès accomplis, de redistribuer les ressources et d'exécuter avant terme 28 éléments du plan d'action (voir l'annexe II-3). Le système a également permis de repérer les éléments du plan ministériel qui allaient au-delà des engagements pris dans la première stratégie.

Compte tenu du rôle important que le système de surveillance et de rapports a joué pour permettre aux gestionnaires de mettre en œuvre et d'évaluer la première stratégie, Industrie Canada se servira de l'expérience acquise pour sa deuxième stratégie et étendra ce rôle à un certain nombre de domaines.

#### Plan d'action

▲ *Industrie Canada sensibilisera davantage son personnel et le grand public à ses réalisations, en soulignant les progrès accomplis à l'égard du site Web consacré au développement durable et en présentant des rapports à ses employés et aux intervenants au moins une fois l'an.*

Responsable : Direction générale de la politique stratégique

### **Formation et sensibilisation**

Industrie Canada offre à ses employés diverses possibilités de formation; il peut s'agir de cours structurés, dispensés au Ministère même ou à l'extérieur, d'ateliers et de conférences ponctuelles données au besoin. Au cours des trois dernières années, le Ministère a élaboré et mis à l'essai un cours sur le développement durable; il a aussi tenu un certain nombre d'ateliers et de conférences sur une série de questions, comme les technologies liées au changement climatique, les indices de développement durable, l'efficacité et

l'évaluation environnementale. Ces outils de formation ont permis aux employés d'actualiser leurs connaissances dans leur domaine et de mieux comprendre un ensemble de dossiers, de défis, d'occasions et d'avantages possibles.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère étendra les connaissances de ses employés, augmentera le nombre d'outils mis à leur disposition et renforcera leur capacité à s'en servir. Industrie Canada s'emploiera en outre à les sensibiliser à ses réalisations.

### **Écologisation des opérations**

Dans le discours du Trône de 1999, on peut lire que, « dans ses propres activités, le gouvernement se posera comme modèle d'excellence environnementale ». Industrie Canada s'est engagé à intégrer les principes du développement durable dans ses activités. Même si le Ministère ne se sert pas beaucoup d'équipement, sa taille et la variété de ses activités lui confèrent une influence considérable sur la consommation de ressources et, de ce fait, sur l'environnement en général. Il emploie près de 6 000 personnes en tout temps, exploite un parc d'environ 478 véhicules — camions lourds et véhicules spécialisés — et gère 97 immeubles situés sur 945 hectares de terrain, en plus d'occuper près de 200 000 mètres carrés de locaux pour bureaux et d'autres usages dans les provinces et territoires du Canada. Les activités qui ont le plus d'effet sur l'environnement sont liées à l'occupation de bureaux et l'utilisation de véhicules.

#### **Plan d'action**

▲ *Industrie Canada offrira un programme régulier de formation sur les concepts et pratiques du développement durable et les intégrera dans d'autres cours de formation, et il fera donner chaque année deux conférences par des experts pour sensibiliser ses employés aux défis du développement durable.*

Responsables : Direction générale des ressources humaines, Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique, Direction générale des affaires environnementales et Direction générale de la politique stratégique

▲ *Le Ministère mettra en œuvre un programme permanent d'information et de sensibilisation des employés (grâce à son site intranet) portant sur la diffusion de renseignements de base, la mise en évidence des réussites, l'incitation des employés à présenter des suggestions, la vérification inopinée des lumières et de l'équipement laissés sous tension en dehors des heures de bureau et la publication de trucs et astuces permettant d'économiser eau et énergie.*

Responsables : Direction de la gestion des installations et Direction générale du commerce et des opérations

De 1997-1998 à 1998-1999, chaque employé équivalent temps plein a réduit sa consommation d'électricité de 271 kWh, utilisé la même quantité d'eau, acheté 1 128 feuilles de papier de plus, utilisé 44 litres d'essence de moins, franchi 116 km de moins en voiture, envoyé 5 kg de déchets de moins au dépotoir et recyclé 4 kg de déchets de plus. Le taux global de recyclage s'est accru de 1 p. 100.

Industrie Canada s'est employé à exercer ses activités en conformité avec les principes et les pratiques de la bonne intendance environnementale grâce à son premier *Plan d'action concernant l'écologisation des opérations* (1998-2000). Les principaux éléments du plan comprenaient la conception d'un système de gestion global de l'environnement et son intégration dans le système de planification des activités du Ministère, grâce à la nomination d'un responsable principal de la gestion environnementale. Voici un certain nombre d'autres réalisations :

- mise en œuvre d'un programme de recyclage amélioré dans les principales installations du Ministère;
- préparation d'un catalogue de produits « verts » et d'un module de formation sur l'achat de produits « écologiques »;
- revue des possibilités de gestion de déchets dangereux au sein du Ministère;
- préparation d'un site intranet sur les activités d'écologisation;
- élaboration d'un certain nombre de programmes de formation pour mieux faire comprendre l'effet des activités du Ministère sur l'environnement;
- préparation de renseignements de base en matière d'environnement.

Notre deuxième plan d'écologisation des opérations (2000-2003) aura pour objet d'introduire de nouvelles approches et d'améliorer nos pratiques actuelles, et mettra l'accent sur la réduction de la consommation là où c'est possible. Il visera aussi à réduire l'utilisation et la production de matières dangereuses, y compris les gaz à effet de serre, à favoriser l'adoption de meilleures méthodes de gestion pour ce qui est de l'utilisation de produits pouvant être nocifs et à envoyer moins de déchets au dépot. Un des principaux éléments sera de collaborer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à la mise en œuvre de la stratégie d'excellence proposée

par le gouvernement fédéral. Celle-ci fera fond sur les engagements que les ministères ont pris dans le *Guide de l'écogouvernement* et utilisera une série d'outils de mesure du rendement, mis au point collectivement.

Notre partenaire principal sera TPSGC qui joue le double rôle de fournisseur de nombreux services associés aux locaux d'Industrie Canada et d'acheteur pour qui des normes « écologiques » peuvent être élaborées et intégrées aux principales méthodes d'approvisionnement et de passation de marchés. Des partenariats d'appoint seront également conclus directement avec les grands fournisseurs de produits et services afin d'incorporer directement des mesures « écologiques » aux processus d'exécution. On pense, par exemple, à la réduction de l'emballage des produits expédiés (p. ex., recouvrir les meubles de couvertures au lieu de les placer dans des caisses et recourir aux emballages réutilisables), au recyclage des pièces usagées et des produits périmés, à la réutilisation maximale des matériaux de construction et, si c'est impossible, au recyclage et à d'autres formes de réutilisation des matériaux de récupération.

Ce deuxième plan d'action triennal sera axé sur la coordination des interventions dans des domaines prioritaires moins nombreux, où le Ministère a toutefois le plus d'influence et où les progrès sont les plus profitables. Pour atteindre les objectifs du Ministère, on interviendra dans six champs d'action principaux :

- amélioration du cadre de gestion environnementale;
- conservation des ressources dans les immeubles;
- approvisionnement écologique;
- gestion du parc automobile;
- réduction, réutilisation et recyclage des déchets;
- gestion des produits dangereux.



En partenariat avec TPSGC et les propriétaires d'immeubles à qui Industrie Canada loue des locaux pour bureaux et d'autres usages, ainsi que pour les installations, le parc de véhicules et les autres biens immobiliers dont il a la garde, le Ministère mettra en œuvre le deuxième *Plan d'action concernant l'écologisation des opérations* qui le poussera à réduire sa consommation de

matières premières, à recourir moins souvent à des ressources limitées et à diminuer continuellement les répercussions environnementales des produits qu'il consomme.

### 3.3.3 Renforcement de l'intégration du développement durable dans l'évaluation

À l'étape de l'évaluation, qui fait partie du système de gestion, il s'agit d'élaborer des méthodes servant à évaluer le rendement d'un organisme concernant ses politiques, programmes, activités et opérations, dans le but de vérifier l'utilité des initiatives et de déterminer les leçons tirées et les mesures correctives à prendre pour améliorer le rendement. Industrie Canada prendra une mesure importante pour renforcer la prise en compte du développement durable au cours de l'étape de l'évaluation. À cette fin, il fera appel à des méthodes d'évaluation pour intégrer les éléments du développement durable.

#### Cadres d'évaluation et études

Les cadres d'évaluation servent à évaluer l'efficacité des politiques, programmes, activités ou opérations d'un ministère. Les critères de développement durable qui en font partie peuvent servir à rehausser le profil des dossiers, des effets et des possibilités du développement durable ainsi que de la mesure des résultats du rendement. Ils peuvent aussi susciter la prise en compte des effets et des interventions possibles en matière de développement durable.

Au cours des trois dernières années, Industrie Canada a intégré les défis et possibilités liés au développement durable dans un certain nombre de cadres d'évaluation, dont les suivants :

- Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario;

#### Plan d'action

- ▲ *Avant 2001, évaluer l'état des activités internes d'Industrie Canada à l'égard d'un système de gestion environnementale (SGE) en faisant appel aux critères de la norme ISO 14000 qu'ont utilisés récemment six ministères en réponse à une demande du Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable.*
- ▲ *Un comité officiel sur l'écologisation des opérations élaborera un plan d'action stratégique qui servira à réviser et à améliorer le SGE au cours des trois prochaines années.*
- ▲ *Des études de base sur les principaux enjeux environnementaux (p. ex., vérification de la consommation d'énergie et d'eau) seront menées tous les deux ans dans les installations dont le Ministère a la garde, tandis que des accords de coopération seront conclus avec les clients de TPSGC en ce qui concerne les immeubles que le Ministère loue à long terme.*
- ▲ *Le Ministère suivra l'évolution de son rendement relativement à ses activités d'approvisionnement, à l'exploitation de son parc automobile, à la gestion des déchets solides inoffensifs et des matières dangereuses et ce, en fonction d'indices normalisés (p. ex., nombre de kg de déchets envoyés chaque année à la décharge).*

Responsables : Direction de la gestion des installations et Direction générale du commerce et des opérations

- Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) — Phase III;
- Programme de développement des entreprises autochtones;
- Prolongation de l'Accord Canada-Ontario sur les travaux d'infrastructure;
- Analyse interne des questions de développement durable;
- Étude d'évaluation à mi-parcours de la SDD I.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère intensifiera l'intégration des critères de développement durable dans les cadres d'évaluation en suivant le plan d'action ci-contre.

#### **Plan d'action**

- ▲ *Avant 2003, continuer à intégrer le développement durable dans les cadres d'évaluation d'au moins deux nouvelles initiatives ministérielles.*
- ▲ *D'ici la fin de 2002, élaborer pour la nouvelle stratégie un cadre de gestion qui fournisse un moyen pratique d'évaluer les projets de développement durable.*
- ▲ *Avant l'élaboration de la prochaine stratégie pour 2003-2006, effectuer une évaluation à mi-parcours de la deuxième stratégie ministérielle de développement durable.*

Responsable : Direction générale de la vérification et de l'évaluation

## 4. Mise en œuvre et évaluation des progrès accomplis

Pour être efficace, une stratégie de développement durable (SDD) doit passer des étapes de l'élaboration de politiques et de la planification à celles de la mise en œuvre, du contrôle des résultats et des examens périodiques effectués par la direction.

Le présent chapitre expose une matrice reliant les questions de développement durable aux solutions sur lesquelles le Ministère a décidé de faire porter son action (et qu'il a choisi de mettre en œuvre). Il décrit ensuite les réalisations attendues pour chaque objectif et les mesures prévues dans le plan d'action pour faciliter la réalisation des objectifs au cours des trois années de mise en œuvre de la stratégie. Nous verrons en outre les indicateurs qui serviront à déterminer si les réalisations attendues se sont produites. Ce chapitre décrit aussi l'approche retenue par Industrie Canada pour contrôler l'état de la mise en œuvre et en faire rapport. Enfin, il présente les caractéristiques et les éléments du cadre d'évaluation qui sera mis au point à l'égard de notre deuxième stratégie en prévision de la troisième.

### Rapport entre les questions de développement durable et les interventions

Le tableau 2, aux pages 54 à 57, relie le plan d'action de la nouvelle stratégie et les questions de développement durable qui ont été relevées au cours des analyses interne et externe effectuées par le Ministère. Il présente une évaluation qualitative, préliminaire mais systématique, des effets attendus des divers éléments du plan d'action sur chacune de ces questions. Les marques de pointage en caractères gras indiquent les éléments qui devraient avoir plus d'effet, tandis que celles en caractères maigres renvoient à d'autres éléments susceptibles d'avoir un effet moindre mais quand même favorable. Ce tableau est fondé sur le schéma logique dressé à partir des analyses interne et externe (voir l'annexe II).

### Centres de responsabilité et réalisations attendues des éléments du plan d'action

Les sections 3.1, 3.2 et 3.3 présentent les centres de responsabilité d'Industrie Canada qui devront répondre de la mise en œuvre de chaque élément du plan d'action et des engagements connexes.

Pour chaque objectif de développement durable, le tableau 3, aux pages 58 à 60, énonce la cible à atteindre et résume l'objectif à court terme et les éléments du plan d'action qui permettront de l'atteindre, de même que les indicateurs servant à mesurer le rendement ou à déterminer dans quelle mesure les engagements énoncés dans le plan d'action ont été respectés. Ces indicateurs sont ceux à l'égard desquels le Ministère doit s'employer à expliquer les rapports de causalité et l'attribution. Des indicateurs de rendement plus vastes, axés sur les résultats, qu'il est difficile de relier avec confiance ou de façon pratique aux initiatives ministérielles en raison de la méthode employée ici, seront examinés en dehors de ce cadre de responsabilité. Par exemple, des travaux seront faits en vue d'élaborer et d'utiliser des indicateurs liés au développement durable, comme on l'a fait pour certains éléments du plan d'action, et les résultats seront mis à la disposition du public (p. ex., dans des études de recherches stratégiques).

Il est à noter que l'échéancier mentionné pour les éléments du plan d'action correspond aux trois années de la SDD II, mais que souvent les délais des engagements connexes ne sont pas précisés. Cette façon de faire a été jugée efficace et pratique sur le plan de la mise en œuvre. L'une des principales leçons tirées à l'interne de la mise en œuvre de la première stratégie est que le Ministère a besoin de latitude pour gérer sa charge de travail. Vu les nombreuses exigences, contraintes et possibilités imprévues, il était difficile de comprimer nombre d'éléments du plan d'action dans des délais artificiels. Pour pouvoir tirer parti de certaines possibilités et faire face efficacement aux

contraintes, Industrie Canada doit avoir assez de latitude pour réaffecter les ressources de manière à mener à terme certains projets plus tôt que prévu et d'autres, plus tard.

Néanmoins, le Ministère a élaboré un plan d'action détaillé qui cite les centres de responsabilité, les ressources et les délais pour chaque élément de ce plan qu'il communiquera sur demande. Chaque semestre, il présentera en outre à la haute direction et au public un rapport sur l'état des divers éléments. Cette façon de faire devrait favoriser la transparence et la responsabilité relativement à la réalisation des engagements prévus dans le plan d'action.

### **Surveillance et rapports**

Industrie Canada a mis en place un système de surveillance et de rapports sur l'état d'avancement du plan d'action énoncé dans la SDD I. Les gestionnaires et agents responsables sont tenus de présenter des rapports d'étape semestriels dont les résultats sont compris dans un rapport sommaire destiné à la haute direction et au sous-ministre. Ces rapports comprennent des plans pour l'achèvement des activités liées au développement durable (et pour celles qui débordent les engagements) et précisent les ressources et les délais prévus pour les trois années de la stratégie.

Industrie Canada ajoute également un bref rapport d'étape sur l'état de sa stratégie de développement durable dans le *Rapport ministériel annuel sur le rendement*, présenté tous les ans au Parlement. Ce rapport d'étape et un document de référence plus détaillé figurent également dans le site Web sur le développement durable (<http://strategis.gc.ca/dd>). Le système de surveillance permanent s'appuie sur une articulation claire des réalisations attendues à court terme. Là où c'est possible, les rapports de surveillance fournissent des indicateurs qui permettent de déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints.

On prévoit que les résultats de la mesure du rendement serviront à alimenter le processus stratégique et à améliorer le programme de mise en œuvre future des initiatives de développement durable. En général, les mesures et les indicateurs de rendement en étaient aux

premiers stades d'élaboration et d'utilisation à l'époque de la SDD I.

Le système de surveillance et de préparation de rapports qui servira à examiner le déroulement de la mise en œuvre de la SDD II sera analogue au système actuel. Néanmoins, on cherchera à améliorer trois plans. Tout d'abord, on s'efforcera d'élaborer et d'utiliser les indicateurs du rendement avec plus de rigueur. Ensuite, on s'efforcera de mieux évaluer les besoins et les ressources affectées à l'égard de chaque élément du plan d'action. Enfin, on tentera d'instaurer un système de surveillance interactif qui pourrait améliorer la préparation des rapports.

Ce système, qui sera probablement un outil interactif de repérage et de préparation de rapports dans l'Internet, allégera le plus possible la corvée de rédiger les rapports pour ceux qui réaliseront les engagements, tout en accélérant leur transmission à la haute direction, au personnel et aux intervenants. La mise en œuvre d'un tel système sera une étape importante en vue d'instaurer une méthode perfectionnée de collecte de données qui réponde mieux aux attentes du Commissaire à l'environnement et au développement durable ainsi qu'aux besoins du Ministère quant à la présentation des rapports.

### **Cadre d'évaluation — Stratégie de développement durable II**

Pour constituer une assise solide permettant de surveiller le rendement, de déterminer les données à recueillir (actuellement et pour une évaluation ultérieure de la nouvelle stratégie) et de faire rapport des résultats, il faudra élaborer un cadre d'évaluation de la SDD II. Ce cadre s'inspirera de celui qui a été ébauché pour la première stratégie, et tiendra compte des résultats de l'application et des leçons tirées des analyses interne et externe et de l'évaluation à mi-parcours effectuées récemment.

L'élaboration du nouveau cadre d'évaluation, qui englobera la structure de la nouvelle stratégie, consistera à proposer des moyens de surveiller le rendement et de mesurer les résultats ainsi que des moyens pratiques de recueillir les données et d'en faire rapport; elle permettra en outre de proposer des méthodes de rechange pour évaluer la nouvelle stratégie.



**Tableau 2 : Questions de développement durable sur lesquelles le plan d'action devrait avoir des effets**

Objectifs et éléments du plan d'action	Questions de développement durable (DD) relevées dans les analyses										
	Utilisation efficiente des ressources renouvelables du Canada	Gestion des substances toxiques	Technologies de prévention de la pollution et de dépollution	Émission de gaz à effet de serre et technologie liée au changement climatique	Répartition des coûts et avantages entre les générations	Amélioration de la productivité	Intégration du DD dans la prise de décisions	Application du DD à l'Industrie Canada	Partenariats en vue du DD	Cadres législatifs et stratégiques efficaces	Planification améliorée
<b>ÉCOEFFICACITÉ</b>											
<i>Renforcer la recherche-développement et les compétences</i>											
Chaires de recherche	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Réseaux de centres d'excellence	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
<i>Appliquer les outils au marché</i>											
Outils éco-efficients	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Initiatives volontaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Information et choix des consommateurs			✓		✓				✓		
Écoefficacité et connectivité			✓		✓	✓			✓		
<i>Mesurer le succès</i>											
Indicateurs et pratiques en matière de rapports	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Écoefficacité et responsabilité sociale des entreprises						✓	✓		✓	✓	✓

Nota : Les marques de pointage en caractères gras (✓) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet et ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres mais quand même favorables.

Tableau 2 (suite)

Objectifs et éléments du plan d'action	Questions de développement durable (DD) relevées dans les analyses										
	Utilisation efficiente des ressources renouvelables du Canada	Gestion des substances toxiques	Technologies de prévention de la pollution et de dépollution	Émission de gaz à effet de serre et technologie liée au changement climatique	Répartition des coûts et avantages entre les générations	Amélioration de la productivité	Intégration du DD dans la prise de décisions	Application du DD à l'Industrie Canada	Partenariats en vue du DD	Cadres législatifs et stratégiques efficaces	Planification améliorée
<b>TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES</b>											
<i>Promouvoir l'innovation technologique</i>											
Partenariat technologique Canada	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Fonds d'appui technologique au développement durable	✓	✓	✓	✓	✓				✓		
Phase III de PRECARN	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Fondation canadienne pour l'innovation	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
<i>Collaborer au moyen de partenariats stratégiques</i>											
Stratégie de croissance pour le secteur des technologies environnementales	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Génome Canada inc.	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Cartes routières technologiques					✓	✓			✓		✓
Développement international des entreprises	✓	✓	✓	✓		✓			✓		
Villes durables	✓	✓	✓	✓		✓			✓		
<i>Favoriser les nouvelles approches</i>											
Appui aux initiatives sur le changement climatique	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Initiative des piles à combustible	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
La durabilité grâce à la biotechnologie	✓	✓	✓	✓					✓		

Nota : Les marques de pointage en caractères gras (✓) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet et ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres mais quand même favorables.



Tableau 2 (fin)

Objectifs et éléments du plan d'action	Questions de développement durable (DD) relevées dans les analyses										
	Utilisation efficiente des ressources renouvelables du Canada	Gestion des substances toxiques	Technologies de prévention de la pollution et de dépollution	Émission de gaz à effet de serre et technologie liée au changement climatique	Répartition des coûts et avantages entre les générations	Amélioration de la productivité	Intégration du DD dans la prise de décisions	Application du DD à l'Industrie Canada	Partenariats en vue du DD	Cadres législatifs et stratégiques efficaces	Planification améliorée
<b>PRISE DE DÉCISIONS</b>											
<i>Améliorer les pratiques de planification</i>											
Planification ministérielle					✓		✓	✓		✓	✓
Évaluation environnementale					✓		✓	✓	✓	✓	✓
Promotion de la politique de développement durable	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Recherche stratégique					✓		✓	✓	✓	✓	✓
<i>Étoffer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable</i>											
Rôles des cadres supérieurs					✓		✓	✓		✓	✓
Surveillance et rapports							✓	✓		✓	✓
Formation et sensibilisation					✓		✓	✓	✓	✓	✓
Activités d'écologisation							✓	✓	✓		✓
<i>Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'évaluation</i>											
Cadres et études					✓		✓	✓			✓

Nota : Les marques de pointage en caractères gras (✓) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet et ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres mais quand même favorables.

**Tableau 3 : Objectifs visés, réalisations attendues et indicateurs de rendement**

**Objectif de développement durable :** Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'écocfficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.

**Cible :** Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer la part de l'écocfficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la recherche-développement (R-D) et les compétences, en appliquant des outils au marché et en mesurant le succès des initiatives. D'ici 2003, atteindre huit réalisations attendues selon le plan d'action.

Objectifs visés	Réalisations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Renforcer la R-D et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Soutenir l'établissement de chaires de recherche</li> <li>■ Soutenir l'établissement de réseaux de centres d'excellence (RCE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de domaines de recherche évalués et appuyés</li> <li>■ Nombre de RCE évalués et appuyés</li> </ul>
Appliquer les outils au marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aider les PME à recourir à des usages, outils et technologies éco-efficients et promouvoir l'adoption de normes environnementales</li> <li>■ Élaborer des initiatives volontaires non réglementées et en favoriser la mise en œuvre</li> <li>■ Évaluer dans quelle mesure l'écoétiquetage aide les consommateurs</li> <li>■ Trouver des occasions de faire contribuer à l'écocfficacité l'Internet et les technologies connexes de l'information et des communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre d'ateliers, d'outils et de projets pilotes mis au point</li> <li>■ Nombre d'accords volontaires conclus avec les secteurs de l'industrie</li> <li>■ Nombre de rapports d'étape</li> <li>■ Nombre d'évaluations faites de l'Internet ou de produits d'information mis au point</li> </ul>
Mesurer le succès	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Poursuivre l'élaboration d'indicateurs de l'écocfficacité et du développement durable et examiner les pratiques de l'industrie canadienne en matière de rapports environnementaux</li> <li>■ Inciter l'industrie à assumer sa responsabilité sociale en élaborant des pratiques optimales et en améliorant les lignes directrices et les indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre d'indicateurs élaborés et ampleur des sondages</li> <li>■ Nombre de rapports sur les pratiques optimales ou les lignes directrices</li> </ul>



**Tableau 3 (suite)**

**Objectif de développement durable :** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.

**Cible :** Travailler de concert avec l'industrie et d'autres ministères fédéraux et provinciaux et partenaires clés afin de favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme pour le Canada. D'ici 2003, atteindre douze réalisations attendues selon le plan d'action.

Objectifs visés	Réalizations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Promouvoir l'innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par l'entremise de Partenariat technologique Canada (PTC), investir dans les technologies environnementales et habilitantes innovatrices</li> <li>■ Soutenir la création et le fonctionnement du Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)</li> <li>■ Soutenir la R-D concernant les solutions innovatrices de systèmes intelligents par l'entremise de PRECARN III</li> <li>■ Collaborer avec la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) à soutenir une infrastructure de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de projets de DD financés et de sommes investies par PTC et montant dépensé en innovation par effet de levier</li> <li>■ Nombre de projets de développement durable financés annuellement par le FATDD, PRECARN et la CFI</li> </ul>
Collaborer grâce à des partenariats stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Élaborer et mettre en œuvre <i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i></li> <li>■ Promouvoir et suivre les progrès de Genome Canada inc.</li> <li>■ Appuyer et dresser des cartes routières technologiques dans des secteurs stratégiques clés</li> <li>■ Étendre le développement international des entreprises en recensant et commercialisant des technologies environnementales canadiennes</li> <li>■ Appuyer les projets pilotes urbains d'envergure internationale dans le cadre de l'Initiative des villes durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Niveau de participation d'autres ministères, des provinces et de l'industrie à élaborer et à mettre en œuvre <i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i></li> <li>■ Niveau de participation d'Industrie Canada aux activités de Genome Canada inc.</li> <li>■ Nombre de technologies et d'engagements de l'industrie liés au développement et à la commercialisation de technologies et découlant d'une carte routière technologique</li> <li>■ Degré d'amélioration des débouchés au Canada et à l'étranger pour les entreprises canadiennes respectueuses de l'environnement</li> </ul>
Favoriser les nouvelles approches	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Appuyer l'élaboration et l'application de la stratégie nationale de mise en œuvre relative au changement climatique</li> <li>■ Favoriser et appuyer la poursuite de l'essor de l'industrie des piles à combustible</li> <li>■ Promouvoir la durabilité industrielle grâce à la biotechnologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Participation d'intervenants de l'industrie au processus national du changement climatique et achèvement de l'analyse des solutions au changement climatique et des incidences économiques</li> <li>■ Développement et adoption des piles à combustible dans l'industrie et le secteur public</li> <li>■ Stratégie canadienne de partenariat en biotechnologie, niveaux de financement des initiatives, consultation du public et rapports annuels</li> </ul>



**Tableau 3 (fin)**

**Objectif de développement durable :** Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.

**Cible :** Améliorer l'intégration des éléments du développement durable dans la prise de décisions d'Industrie Canada touchant les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du système de gestion du Ministère. D'ici 2003, atteindre neuf réalisations attendues selon le plan d'action afin d'améliorer la prise de décisions.

Objectifs visés	Réalizations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Améliorer les pratiques de planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accroître le poids des éléments du développement durable dans la planification ministérielle</li> <li>■ Améliorer les méthodes d'évaluation environnementale et l'usage qu'on en fait</li> <li>■ Appuyer le développement durable à l'extérieur du Ministère</li>   <li>■ Effectuer des recherches sur les politiques de développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ampleur des lignes directrices et de l'information mises à la disposition du personnel et des cadres</li> <li>■ Nombre de projets et d'évaluations environnementales réalisés</li>   <li>■ Niveau de participation d'Industrie Canada à appuyer le développement durable sur des tribunes extérieures et dans des dossiers d'autres entités</li> <li>■ Nombre d'études menées sur les politiques de développement durable</li> </ul>
Étoffer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accroître la participation des cadres supérieurs</li>   <li>■ Élargir la surveillance des mesures de développement durable et la préparation de rapports pertinents</li> <li>■ Améliorer la formation et la sensibilisation concernant le développement durable</li> <li>■ Améliorer les activités d'écologisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Niveau d'évaluation de l'effet du développement durable et de ses possibilités pour les projets soumis aux cadres supérieurs</li> <li>■ Niveau d'appui des cadres supérieurs</li> <li>■ Nombre annuel de rapports au personnel du Ministère et aux intervenants</li>   <li>■ Nombre de participants aux cours, ateliers et conférences</li>   <li>■ Données du rendement sur les achats, l'utilisation du parc automobile, les matières non dangereuses, les déchets solides</li> <li>■ Analyse complète des lacunes des SGE du Ministère et plan d'action stratégique</li> </ul>
Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Promouvoir les méthodes d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de cadres d'évaluation intégrant le développement durable dans les initiatives ministérielles</li> <li>■ Élaboration de cadres pratiques permettant d'évaluer la stratégie de développement durable</li> <li>■ Évaluation à mi-parcours de la SDD II</li> </ul>

# Annexe I Profil ministériel

## Aperçu

Industrie Canada a été créé en 1993 et s'est vu confier le mandat d'aider à rendre les Canadiens plus productifs et concurrentiels dans l'économie mondiale du savoir. Le Ministère cherche à réaliser sa mission en soutenant la croissance des entreprises et en donnant confiance aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs en l'équité et en l'efficacité du marché. Avec 13 autres ministères et organismes, il constitue le portefeuille de l'Industrie. Globalement, ces entités sont particulièrement bien placées pour atteindre le but du gouvernement : édifier une économie et une société du savoir dans toutes les régions du Canada.

Les politiques, programmes et services d'Industrie Canada sont offerts directement aux entreprises et aux consommateurs du pays tout entier et contribuent à créer une économie qui :

- offre des emplois plus nombreux et plus rémunérateurs aux Canadiens;
- favorise une meilleure croissance des entreprises par une amélioration soutenue de la productivité;
- donne confiance aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs en l'équité, l'efficacité et la compétitivité du marché.

En partenariat avec l'industrie, les universités, les organismes non gouvernementaux, les autres membres du portefeuille de l'Industrie, d'autres ministères et les gouvernements provinciaux et territoriaux, Industrie Canada s'emploie à créer et à soutenir un climat microéconomique stratégique qui répond à ces objectifs.

## Objectifs stratégiques et activités connexes

Industrie Canada se concentre sur une série essentielle de principes microéconomiques de base afin de relever le défi de la productivité.

Le Ministère continue à intensifier ses efforts visant cinq objectifs microéconomiques stratégiques pour susciter l'avantage concurrentiel dont le Canada a besoin pour assurer la croissance à long terme de la productivité.

### *Améliorer la performance du Canada en matière d'innovation*

L'innovation et le savoir sont les nouvelles matières premières de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. Reconnaissant l'importance du rôle de l'innovation dans la croissance de la productivité, Industrie Canada continue de fournir un apport de premier plan à la stratégie du gouvernement en matière d'innovation. Cette stratégie en évolution est axée sur le soutien de trois aspects du savoir : sa création, sa diffusion et son application. En aidant les entreprises, les organismes et les gens à réaliser de nouvelles idées, Industrie Canada favorise la croissance de la productivité et un meilleur niveau de vie pour tous les Canadiens.

### *Faire du Canada le pays le plus branché du monde*

Il est important de veiller à ce que les Canadiens puissent tirer parti des possibilités offertes par la nouvelle économie pour soutenir la croissance de la productivité. Grâce à l'initiative Un Canada branché, le Ministère cherche donc à assurer aux Canadiens un accès abordable à l'autoroute de l'information. Cette initiative vise à faire du Canada le pays le plus branché du monde. L'un des objectifs connexes de ce projet ambitieux est que le Canada devienne un pays de choix pour la création de produits et de services liés au commerce électronique de manière à attirer des investissements et à stimuler l'innovation dans toute l'économie.

### *Édifier un marché équitable, efficient et concurrentiel*

Pour contribuer à la croissance de la productivité et au bien-être économique général, Industrie Canada est déterminé à veiller à ce que les instruments encadrant le marché ainsi

que les services et produits connexes puissent faire du Canada un chef de file de l'économie mondiale du savoir. Il est essentiel que le marché soit équitable, efficient et concurrentiel pour attirer l'investissement et favoriser le commerce et l'innovation. C'est ce qui assure en effet la stabilité et l'efficience nécessaires pour faire des affaires et maintenir la confiance des consommateurs dans les produits, les services et les transactions sur le marché. C'est également la condition pour que le marché offre des services et produits de pointe axés sur la clientèle. Les politiques qui encadrent le marché et influent directement sur les connaissances en tant que produit de l'économie du savoir sont celles qui, entre autres, sont liées à la propriété intellectuelle, à la législation sur la concurrence et à la protection des consommateurs.

### ***Améliorer la cote du Canada auprès des investisseurs canadiens et étrangers***

Les investissements des entreprises se traduisent non seulement par une croissance et des emplois immédiats, mais aussi par des retombées économiques telles que l'accroissement des échanges commerciaux et un meilleur accès au savoir requis par la technologie mondiale et la compétence en gestion. La piètre performance du Canada au chapitre de la productivité vient de notre faible taux d'investissement par rapport aux États-Unis surtout. Or, selon certains indices récents, cette situation est en train de changer et les entreprises canadiennes commencent à investir ce qu'il faut pour demeurer dans la course. Industrie Canada s'emploie à améliorer le climat des investissements nationaux et étrangers afin d'étayer ces tendances favorables.

### ***Travailler avec les citoyens à accroître la part du Canada dans le commerce mondial***

Ce n'est qu'en exploitant les débouchés du marché mondial que nous pourrions récolter les fruits de nos efforts en matière de productivité. Le Canada est le plus ouvert des pays du G7. Le commerce représente 78,7 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB), comparativement à 25 p. 100 aux États-Unis. Mais

il nous reste à relever des défis majeurs : nos cinq principaux exportateurs représentent 21 p. 100 des exportations canadiennes; moins de 10 p. 100 des PME exportent; et environ 80 p. 100 de nos exportations sont dirigées vers un seul marché, celui des États-Unis. L'essor du marché mondial des produits et services à forte concentration de savoir offre des occasions de relever ces défis. Industrie Canada cherchera à favoriser une orientation vers ces marchés mondiaux et à inciter un plus grand nombre d'entreprises à offrir des produits et services prêts à exporter.

### **Fonctionnement et activités**

Industrie Canada a un effectif de 5 413 équivalents temps plein, mais il emploie en fait près de 6 000 personnes. Son budget annuel pour 2000-2001 est d'environ 1 168 millions de dollars (dont 549 millions en subventions et contributions) et ses recettes annuelles avoisinent les 320 millions.

La plupart des employés du Ministère travaillent dans les bureaux de l'administration centrale situés dans la région de la capitale nationale et dans quatorze bureaux régionaux — quatre dans la région de l'Atlantique, un dans celle du Québec, deux dans la région de l'Ontario (et du nord de l'Ontario), six dans les régions des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest et un dans celle du Pacifique. En outre, des points de service secondaires sont situés dans plus de cinquante localités disséminées dans tout le pays. Le Ministère exploite aussi l'important établissement de recherche appelé Centre de recherches sur les communications, à Shirley's Bay (près d'Ottawa), et de petits laboratoires de réglementation des mesures et de gestion du spectre.

Les activités du Ministère sont réparties dans cinq grands secteurs : politique micro-économique, règles et services liés au marché, développement du secteur de l'industrie, tourisme ainsi que services ministériels et services de gestion. Parmi les activités liées à

la politique microéconomique, citons l'étude, l'analyse et l'élaboration de cadres stratégiques et législatifs. En ce qui concerne les règles et les services liés au marché, les activités consistent entre autres à élaborer et à administrer les normes et la réglementation touchant par exemple la faillite, la régie des entreprises, les mesures légales, la propriété intellectuelle, l'information des consommateurs, la concurrence, les approches sectorielles et le soutien de secteurs particuliers, comme la recherche et le développement dans le domaine des télécommunications et les initiatives de développement économique. En matière de tourisme, les activités sont axées sur le marketing et la promotion; par ailleurs, les services ministériels et services de gestion soutiennent les organismes

d'Industrie Canada en leur offrant des services généraux et consultatifs.

Nota :

Pour de plus amples renseignements sur le mandat et les activités d'Industrie Canada, veuillez vous reporter aux documents budgétaires ministériels qui figurent dans le site Web (<http://info.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icpages/publications-sur-le-ministere>).

Il est aussi possible de recevoir ces documents par courrier :

Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

## Annexe II Développement durable — Principales questions et interventions possibles

La présente annexe résume les trois études suivantes qu'ont préparées des consultants comme assise à la nouvelle stratégie :

- analyse interne en vue de la nouvelle stratégie;
- analyse externe en vue de la nouvelle stratégie;
- évaluation à mi-parcours de la première stratégie.

Ces deux analyses visaient à définir les principales questions de développement durable pour Industrie Canada ainsi qu'à signaler les interventions ministérielles possibles à cet égard.

Le tableau de la page suivante énonce diverses questions en matière de développement durable et les interventions possibles qui y correspondent. Cette information a servi à définir les objectifs et le plan d'action de la présente stratégie.

Le texte intégral des trois études ayant servi à fonder la nouvelle stratégie figure à <http://strategis.gc.ca/dd>.

## Graphique reliant les questions de développement durable (DD) dans les secteurs stratégiques d'Industrie Canada et les interventions possibles

Questions de développement durable	Objectifs stratégiques Industrie Canada					Soutien
	Innovation	Connectivité	Marché	Investissement	Commerce	Services généraux et de gestion
Utilisation efficace des ressources renouvelables du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biotechnologie</li> <li>• Cartes routières technologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce électronique</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce durable</li> </ul>	
Gestion des substances toxiques			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion et soutien de l'action de l'industrie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la compétitivité grâce à l'investissement</li> </ul>		
Technologies de prévention de la pollution et de dépollution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et élimination plus propres</li> <li>• Écoefficacité</li> <li>• Écoefficacité et au-delà</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Web sur la prévention de la pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques exemplaires et normes volontaires</li> <li>• SGE pour les PME</li> </ul>			
Émission de gaz à effet de serre et technologie liée au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise au point et démonstration de la technologie</li> <li>• Stratégies d'atténuation des répercussions technologiques</li> <li>• Initiative de communication par table ronde</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de l'information</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exportation de la technologie</li> </ul>	
Répartition des coûts et avantages entre les générations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune intervention possible n'a été relevée; pourrait cependant être liée à d'autres interventions</li> </ul>					
Amélioration de la productivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilités liées aux programmes de R-D</li> <li>• Productivité passant par l'écoefficacité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien entre le commerce électronique, la productivité et le DD</li> <li>• Base de données sur les solutions environnementales</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilités de commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation accrue des outils de prise de décisions (p. ex., évaluation environnementale)</li> <li>• Processus amélioré de mesure du rendement</li> <li>• Sensibilité accrue aux questions d'équité entre les générations</li> <li>• Intégration de DD dans la planification et les documents stratégiques du Ministère</li> <li>• Inclusion de la vision du DD dans la SDD II</li> <li>• Utilisation du site Web d'IC dans la prise de décisions</li> </ul>
Intégration du DD dans la prise de décisions					*	
Application du DD à Industrie Canada						<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écologisation des opérations</li> <li>• Gestion du parc automobile</li> <li>• Gestion des bâtiments</li> <li>• Pratiques d'achat</li> </ul>
Partenariats en vue du DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec d'autres ministères</li> <li>• Partenariat avec l'industrie</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats commerciaux</li> </ul>	
Cadres législatifs et stratégiques efficaces			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche stratégique plus proactive</li> <li>• Promotion du DD</li> <li>• Recours à des entités indépendantes</li> </ul>			
Planification améliorée			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédés et outils</li> <li>• Analyse microéconomique</li> </ul>			

\* Ces éléments vont sous la question Intégration du DD dans la prise de décisions.



## Annexe II-1 Analyse interne — Résumé<sup>15</sup>

Industrie Canada a chargé KPMG Consulting LP d'entreprendre une analyse interne visant à déterminer les principales questions de développement durable selon les employés du Ministère. Cette analyse a aussi permis de cerner les possibilités et les contraintes entourant la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable (SDD).

L'approche adoptée dans la présente étude est l'autoévaluation recueillie au moyen d'entrevues auprès de 46 spécialistes et gestionnaires de diverses directions générales d'Industrie Canada. Les questions, possibilités et contraintes sont basées dans une large mesure sur la perception des personnes interrogées.

### Principales questions de développement durable

Neuf questions de développement durable soulevées pendant les consultations peuvent être considérées comme des questions clés quant au mandat et à l'orientation stratégique d'Industrie Canada. De plus, elles concordent avec les objectifs énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement* et dans le discours du Trône de 1999. Les résultats de l'étude traduisent les perceptions des répondants.

Voici les questions sur lesquelles le Ministère pourrait se concentrer davantage au cours de la prochaine phase de la stratégie de développement durable (SDD II) :

- utilisation efficiente des ressources renouvelables du Canada;
- gestion des substances toxiques;
- technologies de prévention de la pollution et de dépollution;
- émission de gaz à effet de serre et technologie liée au changement climatique;

- répartition des coûts et avantages entre les générations;
- amélioration de la productivité;
- intégration du développement durable dans la prise de décisions;
- application du développement durable à Industrie Canada;
- partenariats en vue du développement durable.

Ces questions sont liées à chacun des cinq objectifs généraux du *Guide de l'écogouvernement*.

Le processus de consultation a fait intervenir des représentants de diverses directions générales du Ministère. Chacune d'elles peut prioriser ces questions différemment. Industrie Canada passera en revue ces questions, les validera et les priorisera dans une optique ministérielle générale.

### Interventions possibles

On a aussi déterminé un certain nombre d'interventions que pourrait faire Industrie Canada face aux questions susmentionnées. Une « intervention possible » est une initiative que le Ministère pourrait amorcer ou poursuivre pour atteindre ses objectifs de développement durable ou ceux du gouvernement, ou les deux.

Les résultats de l'analyse donnent à penser que certains objectifs stratégiques du Ministère semblent être plus favorables que d'autres au développement durable. Ceux ayant trait à l'**innovation** et au **marché** sont perçus comme les plus importants à moyen terme et celui de la **connectivité** semble offrir un grand potentiel à long terme. L'objectif **intendance et gestion** est jugé nécessaire pour soutenir les initiatives liées aux objectifs stratégiques.

15. KPMG Consulting LP, *Étude de la question interne pour la Stratégie de développement durable d'Industrie Canada (SDD II)*, préparé pour la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, Industrie Canada, Ottawa, 31 mars 2000.



Même si les questions relevées au cours de l'analyse sont liées à chacun des cinq objectifs généraux de développement durable énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement*, les principales possibilités semblent surtout axées sur deux d'entre eux : assurer la durabilité des ressources naturelles, soit les emplois, communautés et industrie durables, et améliorer la qualité de vie et le bien-être.

Voici les possibilités entrevues, compte tenu de la portée des activités du Ministère :

- Utilisation efficace des ressources renouvelables du Canada  
**Interventions possibles** : biotechnologie; cartes routières technologiques; commerce électronique; commerce durable.
- Gestion des substances toxiques  
**Interventions possibles** : promotion et soutien de l'action de l'industrie en ce qui concerne les substances toxiques; augmentation de la compétitivité par l'investissement.
- Technologies de prévention de la pollution et de dépollution  
**Interventions possibles** : production et élimination plus propres; écoefficacité; site Web sur la prévention de la pollution; pratiques exemplaires et normes volontaires; systèmes de gestion environnementale pour les PME.
- Émission de gaz à effet de serre et technologie liée au changement climatique  
**Interventions possibles** : mise au point et démonstration de la technologie; stratégies d'atténuation des répercussions technologiques; initiative de diffusion par table ronde; diffusion de l'information; exportation de la technologie.
- Répartition des coûts et avantages entre les générations  
**Interventions possibles** : aucune intervention possible n'a été relevée; pourrait cependant être liée à d'autres interventions.
- Amélioration de la productivité  
**Interventions possibles** : possibilités liées au programme de R-D; productivité passant par l'écoefficacité; lien entre le commerce

électronique, la productivité et le développement durable; base de données sur les solutions environnementales; possibilités de commerce.

- Intégration du développement durable dans la prise de décisions  
**Interventions possibles** : utilisation accrue des outils de prise de décisions (p. ex., évaluation environnementale; processus amélioré de mesure du rendement; sensibilité accrue aux questions d'équité entre les générations; intégration du développement durable dans la planification et les documents stratégiques du Ministère; inclusion de la vision du développement durable dans la SDD II; utilisation du site Web d'Industrie Canada dans la prise de décisions.
- Application du développement durable à Industrie Canada  
**Interventions possibles** : écologisation des opérations; gestion du parc automobile et immobilier; pratiques d'achat.
- Partenariats en vue du développement durable  
**Interventions possibles** : partenariats avec d'autres ministères et avec l'industrie; partenariats commerciaux.

### Contraintes

Des contraintes ont été relevées au cours de la consultation faite auprès des fonctionnaires d'Industrie Canada. Une « contrainte » est un facteur limitatif dont l'effet perçu est important pour la capacité du Ministère à faire avancer ses initiatives en matière de développement durable.

Les principales contraintes dont il est question dans le présent rapport entrent dans les catégories suivantes :

- sensibilisation et culture ministérielle;
- leadership et engagement;
- ressources;
- partenariats avec l'industrie et avec d'autres ministères;
- mesure du rendement;
- planification.

Dans une certaine mesure, les personnes interviewées se sont dites d'accord sur le fait que, pour éliminer ces contraintes, il faudrait dans un premier temps que la haute direction manifeste davantage son engagement à l'égard du programme de développement durable. On sent qu'un engagement sérieux de la haute direction est nécessaire pour renforcer la crédibilité de la SDD II au Ministère.

## Recommandations

Les recommandations suivantes sont décrites pour permettre à Industrie Canada de continuer à améliorer la qualité et la portée de la stratégie de développement durable et pour concrétiser cette stratégie.

- **Concentration sur les neuf questions de développement durable cernées dans ce rapport :** Les représentants ministériels interviewés ont qualifié ces questions de dossiers clés sur lesquels Industrie Canada devrait se pencher. La concentration sur ces questions donnera à la SDD II une approche plus stratégique et permettra au Ministère d'entreprendre des initiatives de développement durable en empruntant une voie plus stratégique et plus claire.
- **Prise en compte des possibilités relevées :** Il est recommandé que le Ministère se concentre sur les principales possibilités relevées et qu'il les utilise pour élaborer des initiatives de développement durable concrètes qui soient pertinentes et concordent avec son mandat, avec les priorités du développement durable et avec les objectifs de développement durable communs à l'ensemble du gouvernement.

- **Regrouper les résultats de cette analyse interne avec ceux d'autres études :** La présente analyse interne résume les principales questions et possibilités relevées au cours des entrevues de 46 spécialistes et gestionnaires provenant de diverses directions générales d'Industrie Canada. Les opinions des intervenants et des clients des programmes et politiques d'Industrie Canada, particulièrement celles recueillies dans le cadre de l'analyse externe, ainsi que les vues des représentants d'autres ministères devront être fusionnées avec les résultats de la présente étude. De plus, les résultats et les leçons exposés dans l'évaluation à mi-parcours de la SDD I doivent entrer en ligne de compte dans l'élaboration de la SDD II. Ces résultats regroupés pourront alors servir de point de départ à d'autres consultations auprès d'intervenants et de fonctionnaires du Ministère.
- **Prise en compte des contraintes :** Le Ministère devra tenir compte des contraintes relevées dans le présent rapport en élaborant la SDD II. Il sera ainsi plus facile d'établir l'ordre de priorité des initiatives et l'heure juste quant à ce qui est réalisable selon ces contraintes.

Le présent rapport, essentiellement basé sur une autoévaluation des fonctionnaires d'Industrie Canada, traduit leur conception de la pertinence des initiatives de développement durable au Ministère. Les résultats de la présente étude doivent être considérés uniquement comme une étape d'un processus d'« ajustement » continu qui vise à élaborer la prochaine stratégie.

## Annexe II-2 Analyse externe — Résumé<sup>16</sup>

Selon la *Loi sur le vérificateur général*, chaque ministère fédéral est tenu d'élaborer une stratégie de développement durable (SDD) et de la présenter au Parlement tous les trois ans. Les premières stratégies ont été déposées en décembre 1997. Des stratégies révisées devront être présentées d'ici décembre 2000. Le présent rapport contient les résultats d'une « analyse externe » effectuée pour recueillir les opinions d'intervenants de l'extérieur sur le rôle que le Ministère devrait jouer pour promouvoir le développement durable. Il s'agit des résultats d'entrevues réalisées auprès de 24 représentants d'associations industrielles, d'entreprises, d'organismes environnementaux et autres organismes non gouvernementaux et d'établissements d'enseignement. En dépit de leur petit nombre, ces répondants représentent un large éventail de points de vue sur le développement durable, sur l'économie canadienne et sur le rôle d'Industrie Canada. Les entrevues ont porté sur deux grands thèmes :

- Quelles sont les principales questions de développement durable qui vous concernent, vous-même, votre organisation et votre secteur?
- Où Industrie Canada devrait-il concentrer ses efforts pour promouvoir le développement durable dans le cadre de sa Stratégie de développement durable 2000?

### Principales questions de développement durable, d'après les répondants

Voici les questions qui préoccupent la plupart des répondants de l'industrie :

- veiller à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux adoptent des lois, politiques et programmes propres à établir un cadre permettant aux entreprises canadiennes d'attirer

- les investissements, de soutenir la concurrence étrangère et de s'acquitter de leurs obligations sociales et environnementales;
- permettre à leurs organisations (entreprises ou membres d'associations) de prévoir les progrès de l'économie, des marchés, de l'environnement et de la législation à l'échelle mondiale et, partant, d'en tirer parti;
- établir des procédés et adopter des outils qui leur permettent d'améliorer sans cesse l'environnement tout en poursuivant leur essor économique.

Les représentants d'organisations environnementales non gouvernementales interrogés cherchent à promouvoir des objectifs environnementaux et à veiller à ce que le développement et les politiques économiques tiennent systématiquement compte des considérations environnementales et sociales.

### Messages entourant l'essence de la SDD 2000 d'Industrie Canada

La plupart des répondants ont instamment demandé à Industrie Canada d'énoncer clairement les avantages que représente pour les entreprises canadiennes l'adoption des trois enjeux du développement durable et de soutenir cet énoncé par son leadership et par des programmes proactifs.

Les thèmes relevés le plus souvent dans les entrevues peuvent se résumer en cinq messages généraux :

1. En matière de développement durable, le Ministère devrait formuler une vision qui illustre les synergies entre les objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Ce modèle intégré de développement durable devrait concorder avec les trois enjeux de base qu'adoptent nombre de chefs d'entreprise du monde entier. Industrie Canada pourrait exposer cette vision dans l'introduction de la SDD 2000.

16. RFI Eco-stratégies, *Examen externe destiné à permettre la préparation d'une version révisée de la stratégie de développement durable d'Industrie Canada*, préparé pour la Direction générale des Affaires environnementales, Industrie Canada, 1<sup>er</sup> mai 2000.

2. Industrie Canada devrait miser sur ses forces en analyse microéconomique et sur ses connaissances de divers secteurs pour aider les entreprises canadiennes à :
- déceler les nouvelles tendances des marchés liées au développement durable (notamment, politiques et lois étrangères, conception en fonction de l'environnement et pratiques de gestion dans la chaîne d'approvisionnement, exigences des consommateurs);
  - analyser les répercussions de ces tendances sur leurs produits;
  - définir et élaborer des réponses stratégiques et opérationnelles et des réponses de gestion appropriées à l'échelle du pays ainsi que pour chaque secteur et entreprise. Cette action cadrerait avec le mandat ministériel d'innovation en matière de produits, de procédés, de marketing et d'institutions.
3. Industrie Canada devrait repenser son rôle de défenseur d'intérêts. Au lieu de chercher à faire contrepoids aux activités des autres ministères, il devrait plutôt chercher à défendre la vision intégrée de développement durable susmentionnée et, particulièrement :
- délaisser la remise en question de la validité des objectifs environnementaux pour s'attaquer à des façons constructives d'atteindre ces objectifs en harmonie avec les orientations de base telles la productivité et l'innovation;
  - inclure une plus large gamme de perspectives ministérielles en défendant les intérêts;
  - associer son rôle de défenseur d'intérêts au sein du gouvernement à une diffusion plus dynamique de l'information dans le milieu des affaires;
- contribuer à fournir des leviers pour promouvoir une performance environnementale volontaire qui « dépasse le maintien du statu quo » :
    - en soutenant la mise au point et la diffusion des technologies;
    - en assurant la diffusion et la promotion des pratiques optimales et des meilleurs outils;
    - en soutenant l'information du public sur la performance environnementale (p. ex., au moyen de rapports ministériels sur l'environnement).
4. Afin de joindre plus efficacement les petites et moyennes entreprises, Industrie Canada pourrait devoir réexaminer les mécanismes sur lesquels il a toujours compté. Par exemple, pour s'assurer de l'accessibilité de toute l'information qu'il prépare sur les pratiques optimales, il pourrait inviter à servir de mentors des entités indépendantes comme le PARI, les chambres de commerce, la FCEI, les associations industrielles, les grandes entreprises ou les universités. De plus, pour soutenir la mise au point de nouvelles technologies vertes, il devrait probablement compter davantage sur des entités indépendantes comme le CNRC plutôt que de choisir « à l'interne » ceux qu'il perçoit comme des « gagnants ».
5. Industrie Canada devrait s'employer davantage à faire connaître les efforts qu'il fait pour promouvoir le développement durable. Pour donner suite à ces recommandations, ces efforts devraient s'étendre de la formulation publique d'une vision de l'économie durable (susmentionnée), au moyen de ses divers programmes et politiques, à des efforts accrus en vue de l'écologisation de son fonctionnement.

## Annexe II-3 Évaluation à mi-parcours — Résumé<sup>17</sup>

Industrie Canada a commandé à la maison KPMG Consulting LP une évaluation à mi-parcours de sa première stratégie de développement durable (SDD I). Le développement durable a été intégré à la fois à la *Loi sur le ministère de l'Industrie* et à la *Loi sur le vérificateur général*. La prochaine stratégie d'Industrie Canada doit être déposée au Parlement d'ici la fin de l'an 2000.

La présente évaluation porte sur les résultats à moyen terme obtenus au cours des deux premières des trois années de la SDD I (de décembre 1997 à décembre 2000). Il ne s'agit pas d'une évaluation complète des répercussions du programme de développement durable en fonction des objectifs de développement durable établis à l'échelle gouvernementale parce que la mise en œuvre du programme est encore en cours au Ministère.

La démarche suivie pour cette étude comprend une série d'entrevues avec le personnel ministériel, des clients et des représentants de l'industrie. Elle comporte aussi un examen des documents pertinents, comme les rapports émanant du système de surveillance du Ministère. Il est important de comprendre que les opinions des répondants représentent dans une large mesure une « autoévaluation » de la SDD I par le Ministère et par les intervenants. C'est pourquoi l'interprétation des résultats du processus de consultation doit se faire dans le cadre de cette autoévaluation et de vérifications comparatives.

L'évaluation à moyen terme n'est qu'une des activités qui permettront d'élaborer la prochaine stratégie de développement durable du Ministère (SDD II). Le présent rapport fait état des

résultats obtenus jusqu'à présent par le Ministère grâce à la mise en œuvre de la SDD I, des aspects qui ont changé et des leçons qui ont été tirées de la SDD I. Cette évaluation cerne également les problèmes de mise en œuvre qu'aura à examiner Industrie Canada en vue de son prochain train d'initiatives.

### Questions à évaluer

L'évaluation à mi-parcours a gravité précisément autour de ces grandes questions :

- Quelle est la pertinence des initiatives prévues dans la SDD I pour Industrie Canada? Dans quelle mesure la SDD I concorde-t-elle avec le mandat et les buts du Ministère?
- Quelle est la pertinence des initiatives de la SDD I d'Industrie Canada par rapport aux objectifs de développement durable à l'échelle gouvernementale?
- Quels sont les résultats de la SDD I jusqu'ici? Le Ministère a-t-il fait ce qu'il avait promis de faire?
- Quels sont les facteurs qui ont facilité la mise en œuvre de la SDD I?
- Quels mécanismes a-t-on instaurés pour surveiller les activités liées à la SDD I et en faire rapport et dans quelle mesure sont-ils efficaces?
- La SDD I définit-elle comment le Ministère mesurera et analysera la performance et en fera état? Comment serait-il possible d'améliorer sa capacité de mesurer la performance?
- D'après les facteurs qui ont empêché la SDD I de progresser davantage, quelles leçons, qui pourraient être utiles pour la SDD II, a-t-on tirées?

17. KPMG Consulting LP, *Étude d'évaluation à mi-mandat de la Stratégie de développement durable (SDD I) d'Industrie Canada*, préparé pour la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, Industrie Canada, Ottawa, 31 mars 2000.

## Résultats de l'évaluation à mi-parcours

### **Pertinence des initiatives de la SDD I**

Les 28 initiatives d'Industrie Canada semblent toutes pertinentes pour le Ministère et pour les objectifs de développement durable du gouvernement. D'après nos entrevues, certains objectifs stratégiques ministériels donnent l'impression d'avoir plus de chance de progrès que d'autres. Les objectifs stratégiques relatifs à l'innovation et au marché semblent, à moyen terme, les plus pertinents. Celui lié à la connectivité semble offrir un fort potentiel à long terme. L'objectif intendance et gestion est jugé nécessaire pour soutenir les initiatives associées aux objectifs stratégiques.

### **Atteindre les objectifs de la SDD I**

Comme le montre le rapport *Avancer dans la voie du progrès*, publié en décembre 1999 par le Commissaire à l'environnement et au développement durable, on s'attend que les ministères se familiarisent davantage avec le programme de développement durable et que leurs stratégies évoluent et s'améliorent. Le Ministère a fait beaucoup de progrès depuis deux ans. Voici quelques-unes des mesures concrètes qu'il a prises pour avancer sur la voie du développement durable :

- Élaboration en 1997 de la première stratégie de développement durable comprenant :
  - un profil ministériel décrivant le mandat et les principales activités du Ministère, ses objectifs stratégiques et ses principaux secteurs d'activité ainsi que le contexte législatif et stratégique dans lequel il évolue;
  - une description du processus d'analyse comprenant une étude initiale de base et une analyse des nouveaux thèmes liés au développement durable et pertinents aux activités ministérielles;
  - une description des consultations tenues auprès des intervenants et visant à les faire participer à toutes les étapes de l'élaboration de la stratégie. Ce processus de consultation, une exigence clé du *Guide de l'écogouvernement*, a permis au Ministère de mieux comprendre les besoins et les opinions des intervenants et de faire état de son engagement à l'égard du développement durable;
- une série de 27 éléments prévus dans la SDD I pour opérationnaliser et promouvoir l'avancement des travaux liés aux neuf secteurs prioritaires des quatre objectifs stratégiques. Le plan d'action décrivait aussi des partenariats visant à aider le Ministère à atteindre ses objectifs et ses buts;
- l'ajout d'un autre élément au plan d'action de la Stratégie en 1998.
- De grands progrès ont été réalisés sur tous les éléments du plan d'action. Le Ministère a mené à terme toutes les interventions ponctuelles énoncées dans la SDD I et les travaux avancent bien dans le cas des interventions en cours.
- La réalisation d'autres activités débordant la SDD I. Par exemple, le Ministère a consacré du temps et des ressources aux priorités fédérales liées au changement climatique et aux programmes tels que CANARIE, Rescol, le Programme d'accès communautaire et Ordinateurs pour les écoles ainsi qu'aux activités de la Commission canadienne du tourisme.
- L'ébauche d'un cadre énonçant l'approche prévue pour l'évaluation périodique de l'efficacité globale de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable.
- L'élaboration d'un système détaillé de surveillance et de rapports permettant de préparer des rapports provisoires semestriels qui décrivent les progrès réalisés à ce jour sur chacun des éléments du plan d'action. Ces rapports sont présentés à la haute direction et intégrés au *Rapport ministériel sur le rendement*.

- La création d'une « unité de développement durable » chargée de faire progresser le programme de développement durable et de faire de la sensibilisation.
- La réalisation d'une évaluation de la première stratégie, soit la présente évaluation à mi-parcours. Celle-ci décrit les réalisations, les leçons qui ont été tirées et ce qui pourrait être amélioré dans la deuxième stratégie.

### **Résultats à moyen terme de la SDD I**

- Industrie Canada a beaucoup progressé dans ses trois secteurs prioritaires qui concernent le climat du marché : les règles et les services, la défense des intérêts raisonnée pour façonner la politique de développement durable ainsi que le choix du consommateur et le marché. Un grand nombre des activités entreprises à ce titre sont terminées ou ont dépassé la portée des engagements initiaux. Un nouvel élément a aussi été ajouté au plan d'action pendant la mise en œuvre de la SDD I : il s'agissait d'inclure un point sur la consommation durable visant à protéger les consommateurs dans les lignes directrices des Nations unies.
- L'objectif d'Industrie Canada lié à l'innovation en matière de développement durable englobait dix éléments regroupés sous deux grandes priorités : outils et pratiques d'innovation ainsi que mise au point et diffusion des technologies. Ces éléments sont, par exemple, les nouveaux investissements dans les technologies innovatrices de production propre et dans les technologies habilitantes innovatrices et propres par l'intermédiaire du programme Partenariat technologique Canada<sup>18</sup>, et la collaboration avec l'industrie et d'autres ministères et intervenants pour définir

les indicateurs de l'écoefficacité en vue d'améliorer la compétitivité et les occasions d'affaires. Sur ces dix éléments du plan d'action, cinq sont en grande partie terminés et les autres, en voie de l'être.

- En ce qui concerne le commerce et les investissements, Industrie Canada a continué à soutenir les efforts du gouvernement fédéral en vue de favoriser l'exportation du savoir et des technologies, pratiques et produits canadiens qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable. Par exemple, le Ministère a négocié des ententes bilatérales de coopération afin d'offrir des activités de renforcement des capacités et de transfert technologique. Il a aussi participé au forum international sur la manière d'intégrer les questions environnementales et économiques à l'échelle mondiale. En partenariat avec d'autres ministères, il a contribué aux réunions du Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce et à ceux de la Commission du développement durable de l'ONU.
- Sept éléments du plan d'action sont liés à l'objectif d'intendance et de gestion d'Industrie Canada; six d'entre eux visent à améliorer les décisions par une sensibilisation accrue aux répercussions économiques, environnementales et sociales des activités existantes ou proposées. Le septième élément est lié à l'écologisation et vise à mettre en œuvre le *Plan d'action concernant l'écologisation des opérations*. Il a pour objet de veiller à ce que les activités matérielles courantes d'Industrie Canada aient le moins d'effet possible sur l'environnement. Deux des éléments sont en grande partie terminés et les travaux se poursuivent dans le cas des cinq autres.

18. Depuis le 18 novembre 1999, Partenariat technologique Canada est soumis à de nouvelles conditions et les mentions qui en sont faites dans la présente évaluation doivent être replacées dans ce contexte historique. Aucun chiffre n'est demandé aux entreprises qui demandent à bénéficier de PTC ou en bénéficient déjà, quant à l'ampleur réelle ou possible de leurs exportations, et l'on n'en tient d'ailleurs pas compte.

- En général, le Ministère a fait des progrès pour ce qui est d'intégrer le développement durable dans le processus ministériel de prise de décisions.
- Même s'il est certain qu'il progresse dans la voie de l'écologisation de ses opérations, le Ministère juge difficile de répondre aux exigences du gouvernement. Plus précisément, il a entrepris de mettre sur pied un système de gestion environnementale approprié et il intègre de plus en plus les aspects environnementaux dans ses décisions opérationnelles. Toutefois, Industrie Canada ne fait que commencer à mesurer son utilisation de matières premières, d'énergie, d'eau et d'autres ressources. Pour le moment, on ne sait pas s'il atteindra toutes les cibles énoncées dans son plan d'écologisation.

### **Facteurs ayant facilité la SDD I**

- **Analyse des principales questions, consultations et discussions interministérielles :** La consultation des clients et des intervenants et les discussions avec d'autres ministères se sont révélées très précieuses lors des premières étapes de l'élaboration de la SDD I. Elles ont aidé à clarifier les buts et à partager de l'information sur des notions communes.
- **« Champions » du développement durable à Industrie Canada :** À tous les niveaux du Ministère, il existe un noyau d'employés avant-gardistes chevronnés qui connaissent à fond le développement durable. Deux cadres supérieurs en ont été désignés les champions. Les « agents directeurs » chargés de faire avancer les éléments du plan d'action prévus dans la SDD I sont déterminés à faire avancer leurs éléments respectifs, tout comme les gestionnaires des centres de responsabilité.
- **Comité du développement durable du directeur général et réseau de développement durable :** Le comité du développement durable a joué un rôle utile pour sensibiliser la haute direction et gagner sa participation enthousiaste. Il a aussi facilité l'exécution du travail (contribuant ainsi à obtenir des fonds pour les projets en cours). Un réseau a aussi contribué à distribuer efficacement l'information connexe et à recueillir des commentaires.
- **Unité de développement durable :** Cette unité a contribué à préparer la SDD I et à en superviser la mise en œuvre (p. ex., coordonner les rapports sur la mise en œuvre et la reddition de comptes à la haute direction). Elle était en outre chargée d'exécuter un certain nombre d'éléments du plan d'action comme l'élaboration d'un cours pour le Ministère et la création d'un site Web. Cette activité semble avoir permis de mieux faire connaître le développement durable à la fois dans l'industrie et au sein d'Industrie Canada.
- **Surveillance et préparation des rapports :** Le mécanisme établi pour la préparation des rapports sur la SDD I a aidé à consolider les initiatives en cours et à créer un cadre de fonctionnement et de gestion applicable à la mise en œuvre et à la reddition de comptes concernant la SDD I au Ministère.
- **Coopération interministérielle :** La coopération interministérielle sur divers plans (entre autres, réseau interministériel sur le développement durable, comité interministériel sur l'évaluation environnementale stratégique et comité de coordination des sous-ministres sur le développement durable) a aidé Industrie Canada à mettre en œuvre la SDD I.
- **Responsabilités désignées :** La désignation claire des gestionnaires et agents chargés de chaque élément du plan d'action (et la prévision détaillée des réalisations attendues et des échéanciers ainsi que l'engagement de ressources) a aidé à bien respecter les engagements énoncés dans la stratégie.

### **Surveillance et rapports**

- Industrie Canada a instauré un système permanent de préparation de rapports pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable. Les gestionnaires et les agents chargés de chaque



élément du plan d'action prévus dans la SDD I contribuent tous les six mois à préparer un profil descriptif de chacune des 28 initiatives. Ces résultats sont chaque fois présentés aux comités de la haute direction et au sous-ministre; ils sont aussi inclus dans les rapports sur le rendement ministériel et versés dans le site Web sur le développement durable.

- Le système de surveillance permanent est basé sur une formulation claire des réalisations attendues à court terme. Des indicateurs d'évaluation sont inclus dans les rapports de surveillance.
- Le système de surveillance et de préparation de rapports permet de respecter les exigences de la haute direction en ce qui concerne la reddition de comptes sur les résultats des initiatives de développement durable. Les rapports définissent la filière de reddition de comptes pour chaque élément du plan d'action, y compris les noms des agents directeurs et des directeurs de centre de responsabilité. Les objectifs stratégiques et l'objectif général du développement durable relèvent collectivement du Ministère et de la haute direction.

#### **Mesure du rendement**

- Au niveau ministériel, la mesure du rendement vise l'engagement organisationnel à l'égard des objectifs stratégiques et des progrès continus. Les résultats relatifs au rendement sont destinés à alimenter le processus stratégique et à améliorer le programme en vue de la future mise en œuvre d'initiatives de développement durable. Pour le moment, le système de mesure du rendement d'Industrie Canada dépend en grande partie de l'atteinte des cibles. Le Ministère a toutefois tiré les indicateurs du rendement d'une ébauche de cadre d'évaluation du développement durable, mais seuls quelques-uns des indicateurs semblent avoir été intégrés dans la SDD I et dans les mécanismes de préparation de rapports.
- En général, les mesures et indicateurs du rendement applicables au développement

durable sont encore en cours d'élaboration. Un certain nombre d'initiatives comportent des mesures du rendement, mais il semble que celles en place (p. ex., visites du site Web et vérifications du recyclage) ne sont pas suffisantes pour évaluer l'effet ultime de l'initiative de développement durable. Il serait possible d'améliorer ces mesures en les axant plus directement sur les cibles et les priorités à long terme du Ministère.

#### **Leçons tirées et recommandations en vue de la SDD II**

Depuis deux ans, Industrie Canada a beaucoup progressé sur la voie du développement durable grâce à la SDD I. Les recommandations et les leçons tirées de cette expérience peuvent l'aider à améliorer le processus dans le cas de la SDD II, de façon que les exigences gouvernementales soient mieux respectées et que le développement durable devienne un élément intégral de la culture ministérielle.

- **Augmenter l'engagement et la participation enthousiaste de la haute direction :** Pour porter la mise en œuvre de la SDD II au-delà des engagements de la SDD I, il faut que la nouvelle stratégie soit perçue comme une priorité dans tout le Ministère. Par exemple, un « champion » de haut niveau devrait être chargé plus clairement du développement durable au Ministère. C'est ce que de nombreux agents ministériels estiment nécessaire pour faciliter la SDD II et rallier la haute direction à la cause.
- **Axer la SDD II sur les secteurs stratégiques clés :** La SDD I est une stratégie qui répondait aux exigences du *Guide de l'écogouvernement*. Même si l'expérience de la SDD I a montré à quel point il est important de considérer le développement durable dans un cadre élargi, elle a aussi tenu compte d'une série d'initiatives diverses. La SDD II pourrait être axée davantage sur les secteurs stratégiques auxquels Industrie Canada peut le mieux contribuer et aussi sur une intégration accrue dans le cadre ministériel de prise de décisions.

- **Concentration accrue de la stratégie sur le secteur privé :** Certains secteurs sont très avancés dans la mise en œuvre du développement durable (p. ex., l'industrie chimique). Le Ministère pourrait faire enquête auprès d'eux et définir des « pratiques optimales » à transmettre à d'autres partenaires de l'industrie et à l'interne, dans ses rangs. Il pourrait aussi entreprendre une évaluation détaillée de l'attitude de l'industrie ou d'autres intervenants à l'égard du développement durable. Il serait ainsi plus facile de comprendre si les entreprises et les consommateurs accepteraient les initiatives proposées. On déterminerait ainsi quelles entreprises souhaitent adopter des pratiques de développement durable et jusqu'à quel point on peut les inciter à le faire. Ces études devraient préciser dans quelle mesure l'industrie pourrait accepter des codes et des normes volontaires afin d'intégrer le développement durable dans ses activités et pratiques.
- **Saisir les occasions de partenariat :** On entrevoit diverses possibilités pour améliorer les partenariats existants en fonction d'initiatives de développement durable. L'unité de développement durable d'Industrie Canada pourrait créer davantage de partenariats internes avec des directions générales et des groupes ministériels (p. ex., la Direction générale des affaires environnementales et le Bureau de la concurrence). De même, d'autres centres de responsabilité pourraient former des partenariats plus efficaces avec l'unité de développement durable. Ces partenariats internes pourraient combler les lacunes relatives aux compétences et au savoir dans divers secteurs et rendre plus efficace la mise en œuvre du développement durable dans toutes les directions générales concernées du Ministère. Les groupes de travail interministériels pourraient être utilisés plus efficacement pour miser sur les travaux et les idées des autres ministères.
- **Sensibiliser le personnel du Ministère :** Diverses possibilités se présentent pour montrer aux employés du Ministère que leur travail peut avoir des répercussions sur

le développement durable. La SDD I est un document solide, mais il semble qu'une grande partie du personnel n'en connaît pas (ou en a oublié) l'existence. Industrie Canada compte nombre de bonnes initiatives (p. ex., cours de formation, ateliers et conférences connexes) et plusieurs bons documents ont été rédigés sur le sujet par son personnel. Durant la mise en œuvre de la SDD II, on pourrait prendre plus d'initiatives internes de sensibilisation pour promouvoir le développement durable.

- **Assurer la pertinence des initiatives de développement durable :** Les éléments du plan d'action déjà prévus et ceux qui sont proposés en matière de développement durable devraient être examinés périodiquement (soit dans le cadre de la mise à jour de la nouvelle stratégie, tous les trois ans) de manière qu'on puisse en déterminer la pertinence pour l'avancement du programme ministériel de développement durable. Voici les facteurs qui pourraient être considérés lors de cet examen :
  - *Les effets relatifs de ces initiatives sur le développement durable.* À quel point ces initiatives sont-elles importantes en ce qui concerne le cadre général de la SDD I? Il est nécessaire d'effectuer une évaluation plus exhaustive pour régler cette question et pour déterminer quelles sont toutes les répercussions des initiatives d'Industrie Canada.
  - *La contribution à la vision ministérielle à long terme.* Pour assurer leur pertinence soutenue et accrue, les initiatives devraient avoir une orientation à long terme et un effet durable. Une vision claire du développement durable aidera les gens à mettre l'accent sur les buts ultimes de la stratégie.
  - *La portée de l'initiative quant à la création de partenariats avec des intervenants de l'extérieur et d'autres ministères fédéraux.* Les initiatives de développement durable d'Industrie Canada précisent clairement les relations de partenariat que requiert la mise en œuvre

de chaque élément du plan d'action. L'efficacité de ces partenariats doit être évaluée. Il existe des occasions d'en susciter avec d'autres ministères et des organismes privés dans les secteurs suivants : changement climatique, évaluations environnementales, initiatives de soins responsables, pratiques environnementales des entreprises (y compris l'assurance de la qualité et l'adoption de la norme ISO 14000) et mesure des effets du développement durable sur la productivité et la croissance économique.

- *L'étendue de la mesure du rendement.* Pour ce qui est de la SDD II, le Ministère devrait envisager de compiler continuellement l'information relative au rende-

ment. À cet égard, une orientation plus grande de la part du bureau du Commissaire à l'environnement et au développement durable et du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les indicateurs du rendement liés au développement durable serait utile.

- *Ressources adéquates.* Pour chaque initiative, il faudrait s'efforcer de préciser davantage les ressources nécessaires au respect de l'engagement.
- *Analyse en vue de la SDD II.* La pertinence soutenue des initiatives d'Industrie Canada doit être évaluée dans le contexte de la nouvelle analyse des questions entourant la SDD II.

# Annexe III Consultation

## Annexe III-1 Consultation des intervenants

Au cours de l'élaboration de sa première stratégie de développement durable, Industrie Canada a, pour la consultation des intervenants, adopté une démarche fondée sur trois principes :

- inclure très tôt les intervenants;
- faire une consultation efficace plutôt qu'élaborée;
- adopter une démarche interactive et itérative.

En 1999, le Commissaire à l'environnement et au développement durable a revu les consultations sur la stratégie de développement durable et il a constaté un niveau élevé de satisfaction parmi les intervenants. Il a aussi déterminé qu'Industrie Canada comptait parmi les sept ministères dont les processus de consultation étaient les meilleurs.

La consultation tenue par Industrie Canada auprès des intervenants en vue de la SDD II fait fond sur l'expérience acquise durant la première stratégie. Elle comporte trois phases :

- activités préliminaires à la consultation;
- examen de l'ébauche de la stratégie par un comité d'experts-conseils;
- deuxième examen fondé sur la consultation.

### Activités préliminaires à la consultation

Avant de rédiger une ébauche, Industrie Canada a entrepris diverses activités préliminaires à la consultation afin de déterminer l'ampleur générale de la stratégie. Le Ministère a tenu des réunions préparatoires avec les intervenants de l'extérieur, effectué les analyses interne et externe et l'évaluation à mi-parcours et participé à d'autres tribunes importantes. Ces activités ont servi de point de départ à l'élaboration des grands thèmes de développement durable examinés pour la stratégie. Voici en quoi consistaient deux des activités principales.

### *L'analyse externe*

L'analyse externe visait à connaître les premières opinions des intervenants de l'extérieur du Ministère sur les questions clés de développement durable, les interventions possibles et les contraintes. Elle s'est terminée en décembre 1999 et les résultats en sont résumés dans l'annexe II-2. Ces résultats et ceux des deux autres activités à la base de la stratégie (l'analyse interne et l'évaluation à mi-parcours) ont été communiqués au comité d'experts-conseils qui en a tenu compte dans son examen, tout comme les intervenants lors de leur deuxième examen. Le texte intégral du document figure à <http://strategis.gc.ca/dd>.

### *Le Forum des dirigeants sur le développement durable*

Le Forum des dirigeants sur le développement durable, tenu à Ottawa le 4 avril 2000, a été le point de départ de consultations coordonnées par les ministères fédéraux. La haute direction d'Industrie Canada y a participé.

Le Forum a réuni un groupe de dirigeants de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernement pour discuter des enjeux et des possibilités qu'offre le développement durable. À cet égard, le gouvernement était en quête d'avis et de rétroaction sur un document proposant des moyens de mieux coordonner l'avancement du développement durable dans huit grands secteurs (p. ex., la productivité par l'efficacité, le savoir et l'information et l'exploitation durable du gouvernement), avis établis au moyen des dernières stratégies de développement durable. Les participants ont tous souhaité que le gouvernement fédéral :

- définisse la vision, les buts et les objectifs du développement durable;
- oriente les activités, y intègre la prise de décisions et les coordonne;

- incite les Canadiens à participer aux processus décisionnels.

### **Examen de l'ébauche de la stratégie par un comité d'experts-conseils**

Le comité est un groupe d'experts à qui le Ministère a demandé des conseils précis et des avis sur l'ébauche de la stratégie. Ses sept membres sont représentatifs du vaste éventail des clients d'Industrie Canada, soit l'industrie, les associations industrielles, les universités et les groupes d'environnementalistes et de consommateurs. La séance de consultation a eu lieu à Ottawa, le 13 juin 2000.

Le groupe consultatif a conclu qu'Industrie Canada était sur la bonne voie et beaucoup plus avancé que trois ans plus tôt à même époque. Voici les grands thèmes qu'il a dégagés :

- La stratégie de développement durable devrait être explicitement axée sur les objectifs stratégiques généraux du Ministère.
- Industrie Canada devrait être plus proactif et ambitieux, élargir sa vision du développement durable et passer de la philosophie des petits pas à celle des percées déterminantes.
- Pour élargir cette vision, le leadership et l'engagement de la haute direction sont essentiels. De plus, un champion ministériel principal devrait être désigné dans la stratégie du développement durable.
- Le Ministère devrait s'employer à prendre en compte et à mesurer les résultats qu'il obtient pour la société canadienne ainsi qu'à en faire état, et non seulement à mener à bien des activités ponctuelles.
- Les secteurs qui exigent davantage de travail et pourraient faire l'objet de nouveaux objectifs sont les influences du marché et la dimension sociale.
- Le Ministère devrait communiquer et collaborer davantage avec les autres organismes du portefeuille de l'Industrie et de l'ensemble du gouvernement afin d'atteindre ses objectifs.

### **Consultation coordonnée sur le développement durable auprès de l'Association canadienne des industries de l'environnement**

Le 21 août 2000, Industrie Canada et 12 autres ministères fédéraux ont tenu une journée de consultation coordonnée auprès des membres de l'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE). Le but de cette journée était de fournir aux ministères fédéraux et au secteur environnemental de l'industrie une occasion de discuter de l'approche fédérale face au développement durable, des stratégies du Ministère en ce domaine et des intérêts connexes de ce secteur de l'industrie.

Cette journée a réuni les représentants de 13 ministères fédéraux et près de 30 membres de l'ACIE qui ont fait un échange de vues valable. Elle a permis de faire avancer la pensée collective en matière de développement durable. Les participants y ont examiné les possibilités de collaboration future et cerné les obstacles ainsi que des moyens de les écarter.

Les membres du comité ont reçu le texte révisé de la stratégie en septembre 2000. Le résumé de cette étape de consultation figure à <http://strategis.gc.ca/dd>.

### **Deuxième examen fondé sur la consultation**

L'objectif des consultations était de solliciter les points de vue des clients, des partenaires et des intervenants quant aux priorités ministérielles et aux moyens de les atteindre. Ces intervenants représentaient l'industrie et des associations de ce secteur, des organismes environnementaux non gouvernementaux et autres organismes non gouvernementaux, des groupes autochtones et d'autres du secteur commercial, des universités, des gouvernements provinciaux ainsi que des organismes de préservation de l'environnement et de la faune. Industrie Canada a eu recours à diverses formules de consultation à l'externe, par exemple, des séances régionales où il a recueilli des

réactions à la version préliminaire de sa stratégie, dont la version révisée a été envoyée, début septembre, à 245 personnes qui ont été invitées à participer à une séance de consultation régionale. Celles qui ne pouvaient y prendre part ont été invitées à remplir un questionnaire qui avait été affiché sur *Strategis* (site Web ministériel) avec le texte de la stratégie. La première consultation a eu lieu à Montréal le 26 septembre 2000 et la seconde, à Toronto, le 28. Le Ministère a aussi interviewé par téléphone des personnes dont il tient l'opinion sur le développement durable en haute estime.

Voici un résumé des points de vue des intervenants consultés dans le cadre de ce deuxième examen :

- Il y aurait lieu de mieux intégrer le mandat et les objectifs stratégiques du Ministère et de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre et la mesure des résultats.
- Le Ministère doit davantage sensibiliser le public et l'industrie aux défis posés par l'environnement et le développement durable, et susciter des occasions de partenariat avec les intervenants.
- Il y aurait certains domaines à approfondir, entre autres, la dimension sociale du développement durable, l'utilisation de mesures volontaires et économiques et de méthodes d'information pour faire progresser le développement durable, le sens de la compétitivité et la reconnaissance des progrès dans le secteur industriel.
- Industrie Canada devrait redoubler d'efforts pour promouvoir, développer et faire progresser l'écoefficacité par des mesures volontaires ainsi que par la recherche, le développement, la démonstration et l'éducation.
- Il y aurait lieu de mettre l'innovation en matière de technologies environnementales davantage en évidence dans les programmes et d'élargir les connaissances sur les bienfaits de ces technologies.
- Le Ministère devrait étoffer le rôle de la haute direction et la capacité de faire état des progrès, et accroître la sensibilisation et l'expertise du personnel afin de mieux intégrer le développement durable dans les décisions.

Les participants ont aussi fait de nombreuses observations sur certains engagements et initiatives décrits dans le document. Industrie Canada a pris note de toutes ces idées et s'en est servi pour élaborer la version finale de sa stratégie. Le résumé de la consultation des intervenants et la réaction ministérielle à leurs observations figurent à <http://strategis.gc.ca/dd>.

## Annexe III-2 Consultation du personnel d'Industrie Canada et d'autres ministères

En préparant sa stratégie, Industrie Canada a fourni à son personnel de nombreuses occasions de s'exprimer. Le comité directeur, qui représente divers secteurs du Ministère et a été constitué pour guider l'élaboration de la stratégie, a joué un rôle clé en recueillant les opinions des employés et en les intégrant dans l'ébauche. Parmi les autres moyens employés à cette fin figurent le cours de formation sur le développement durable, l'analyse interne des grandes questions, l'évaluation à mi-parcours de la première stratégie et un appel direct au

personnel à commenter une ébauche. Enfin, celle-ci a été affichée sur le site Web du développement durable où employés et intervenants de l'extérieur ont pu présenter leurs observations.

Industrie Canada a aussi obtenu les commentaires des autres ministères par différents moyens : le réseau interministériel sur les stratégies de développement durable, des réunions bilatérales, des réunions et ateliers multilatéraux orientés ainsi que des comités interministériels de gestionnaires supérieurs.

## Sigles et acronymes

ACIE	Association canadienne des industries de l'environnement
ARET	Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques
CANARIE	Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement
CBMSM	Comité de breffage ministériel avec le sous-ministre
CPDG	Comité de la politique des directeurs généraux
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRT	cartes routières technologiques
CSP	Comité supérieur des politiques
EES	évaluations environnementales stratégiques
FATDD	Fonds d'appui technologique au développement durable
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
ISO	Organisation internationale de normalisation
IVD	Initiative des villes durables
IVNR	initiatives volontaires non réglementées
MAECI	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PRECARN	Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle
PRP	Projet de recherche sur les politiques
PTC	Partenariat technologique Canada
RCE	Réseaux de centres d'excellence
R-D	recherche et développement
SCIE	Stratégie canadienne pour l'industrie de l'environnement
SDD I	la première stratégie de développement durable d'Industrie Canada
SDD II	la deuxième stratégie de développement durable d'Industrie Canada
SGE	système de gestion environnementale
SMA	sous-ministre adjoint
SNM	Stratégie nationale de mise en œuvre
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
WBCSD	World Business Council on Sustainable Development